La production des effets de l'action intersectorielle locale sur les milieux de vie

Le cas de la Table de quartier Centre-Sud à Montréal

Marilène Galarneau, M.Sc.
Angèle Bilodeau, Ph.D.
Catherine Chabot, M.Sc.
Chantal Lefebvre, M.Sc.
Louise Potvin, Ph.D.

LÉA·ROBACK
CENTRE DE RECHERCHE
SUR LES INÉGALITÉS SOCIALES
DE SANTÉ DE MONTRÉAL

Rapport de recherche
2017

▪ 1301, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H2L 1M3 **T.** (514) 528-2400 **F.** (514) 528-2453 ▪ www.centrelearoback.ca

MISSION

Le Centre de recherche Léa-Roback a pour mission de contribuer à la réduction des inégalités sociales de santé et à l'amélioration des conditions de vie.

Le Centre assure quatre fonctions dans la communauté montréalaise :

1. le développement de la recherche sur les inégalités sociales de santé façonnées par les conditions de vie,
2. la création d'alliances entre chercheurs de disciplines variées, décideurs publics et intervenants des milieux institutionnels et communautaires pour réaliser ces recherches,
3. le transfert de connaissance pour traduire les résultats de recherche en action, et
4. la formation d'une masse critique de chercheurs œuvrant dans ce domaine.

Le Centre poursuit cette mission en collaboration avec des centres analogues à travers le monde.

Le Centre Léa-Roback est principalement financé par l'Institut de la santé publique et des populations des Instituts de recherche en santé du Canada par l'entremise de son programme de subventions programmatiques pour la santé et l'équité en santé. Il est soutenu par la Direction régionale de santé publique de Montréal.

Une réalisation du Centre de recherche Léa-Roback sur les inégalités sociales de santé de Montréal.
1301, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H2L 1M3
Téléphone : 514 528-2400
http://www.centrelearoback.ca

ÉQUIPE DE RECHERCHE

Louise Potvin, Ph.D., professeure titulaire, École de santé publique de l'Université de Montréal, chercheure principale.
Angèle Bilodeau, Ph.D., professeure chercheure agrégée, École de santé publique de l'Université de Montréal, co-chercheure.
Chantal Lefebvre, M.Sc., responsable des liens avec les partenaires et professionnelle de recherche, Centre de recherche Léa-Roback de l'Université de Montréal.
Marilène Galarneau, M.Sc., professionnelle de recherche, Centre de recherche Léa-Roback de l'Université de Montréal.

TABLE DE QUARTIER – CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE CENTRE-SUD

La Table de quartier, ses comités de travail et ses partenaires ont généreusement contribué de leurs idées et de leur temps à la réalisation de cette recherche. En particulier, **François Bergeron**, Directeur, **Raphaëlle Rinfret-Pilon**, Chargée de concertation et de développement, et Sophie Pétré Chargée de concertation R.U.I. Nous les en remercions chaleureusement.

PARTENARIAT DE RECHERCHE SUR L'INTERSECTORIALITÉ À MONTRÉAL (PRIM)

Le PRIM a agi en soutien à la réalisation de la recherche. Outre les chercheures et professionnelles de recherche, il réunit les partenaires de l'*Initiative montréalaise de soutien au développement social local* ainsi que des chercheurs experts et leurs étudiants, soit : **Chantal Croze**, Conseillère en développement communautaire, Division de la diversité sociale, Ville de Montréal; **Nancy Pole**, **Lyne Poitras** et **Denis Sauvé**, Centraide du Grand-Montréal; **Marie-Martine Fortier,** Conseillère en promotion de la santé, Bureau de soutien à la direction, Direction de la santé publique de Montréal; **Yves Bellavance**, Coordonnateur, Coalition montréalaise des Tables de quartier (CMTQ); **Claude Doyon**, Coordonnateur au développement des communautés et santé publique, CSSS St-Léonard-St-Michel, représentant de la Table des responsables de santé publique des CSSS de Montréal; **Michel Roy**, Directeur, La table de quartier Hochelaga-Maisonneuve; **Denis Bourque**, Professeur, Département de travail social et des sciences sociales, Université du Québec en Outaouais; **Carole Clavier**, Professeure, Département de sciences politiques, Université du Québec à Montréal; **Gilles Sénécal,** Professeur, Département d'études urbaines, Institut national de recherche scientifique – urbanisation culture et société (INRS); **Deena White**, Professeure, Département de sociologie, Université de Montréal; **Catherine Chabot**, Étudiante à la maîtrise, INRS, et professionnelle de recherche dans l'étude de ce territoire; **Malaka Rached**, Étudiante à la maîtrise, Université de Montréal; **Maxime Boucher**, Étudiant au doctorat, INRS.

REMERCIEMENTS

Cette recherche a bénéficié du soutien financier de l'Institut de la santé publique et des populations des Instituts de recherche en santé du Canada–Subvention programmatique 2011-2016 (ROH115211).

ÉDITION

Diane Crevier, technicienne de recherche, Institut de recherche en santé publique de l'Université de Montréal.
© Centre de recherche Léa-Roback sur les inégalités sociales de santé de Montréal (2017).
Tous droits réservés.
ISBN 978-2-9814909-3-3 (version PDF)
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2017.

TABLE DES MATIERES

Liste des tableaux ii
Liste des figures ii
Liste des encadrés ii
Liste des organismes ou initiatives, leurs définitions et acronymes iii

INTRODUCTION 1

PARTIE I – PRÉSENTATION DE LA RECHERCHE 2
1 – Contexte de la recherche 2
2 – But de la recherche 4
3 – Instruments de recherche 4
3.1 – Fondement théorique 4
3.2 – Méthodologie 6
4 – Résultats généraux de la recherche 7

PARTIE II – LE QUARTIER CENTRE-SUD 11

PARTIE III – LES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE DE LA TABLE DE QUARTIER CENTRE-SUD 14
1 – La démarche Quartier vert et sécuritaire (QVS) 14
1.1 – Printemps 2012 – La démarche QVS 15
1.2 – Septembre 2013 – La démarche *Quartier intégré* 19
1.3 – Décembre 2013 – La démarche *Plan local de déplacement* (PLD) 22
1.4 – Mars 2014 – RUI/ IRM-2025 25
1.5 – Printemps 2014 – (Suite du) PLD - CDLVM 29
1.6 – Hiver 2015 – (IRM-2025 la suite) → *Quartier nourricier* (QN) 30
2 – Effets des démarches QVS - QI - QN 45
2.1 – Transformations principales liées au projet *Quartier nourricier :* le marché et la serre 45
2.2 – Autres transformations liées à *Quartier vert et sécuritaire* (*QVS*) 47
2.2.1 – Transformations liées à QVS - priorité 7 : Sécurisation des abords des écoles 47
2.2.3 – Transformations liées à QVS – priorité 2 : Amélioration du parc Bellerive et ses accès 52
2.3 – Autres transformations observées 57
2.3.1 – Transformations liées à QVS - priorité 4 et à la piste d'intervention 1 du mémoire QVS : Apaisement de la circulation et complétion du réseau cyclable 57
2.3.2 – Transformations liées à QVS - objectif 4 : Augmentation/diversification du verdissement 58

CONCLUSION 59

BIBLIOGRAPHIE 60

RÉFÉRENCES LOCALES 63

ANNEXES 65
Annexe 1 – Méthodes de cueillette des données 66
Annexe 2 – La concertation sur le territoire de Centre-Sud 70
Annexe 3 – La démarche Quartier vert et sécuritaire (QVS) 71

Annexe 4 – La démarche *Quartier intégré (QI)* en bref 73
Annexe 5 – La démarche Plan local de déplacement (PLD) du CDLVM en bref 75
Placement des priorités QVS dans la démarche du CDLVM 76
Annexe 6 – La démarche Imaginer Réaliser Montréal 2025/ Quartier nourricier en bref 78

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 – Douze résultats transitoires génériques composant trois fonctions essentielles des réseaux dans la production du changement 9
Tableau 2 – Chaîne des résultats transitoires de QVS conduisant aux effets 36
Tableau 3 – Chaîne des résultats transitoires (RT) menant aux transformations autour des écoles 49
Tableau 4 – Chaîne des résultats transitoires menant aux transformations autour des parcs 51
Tableau 5 – Chaîne des résultats transitoires menant aux transformations autour du Parc Bellerive 54

LISTE DES FIGURES

Figure 1 – L'Initiative montréalaise de soutien au développement social local et les Tables de quartier à Montréal 3
Figure 2 – Modélisation d'un système d'action complexe avec les concepts de la théorie de l'Acteur Réseau 6
Figure 3 – Cartographie du territoire du Centre-Sud de Montréal 13
Figure 4 – Cartographie du Comité Quartier vert et sécuritaire 16
Figure 5 – Cartographie du Comité Quartier intégré 20
Figure 6 – Cartographie du Comité de déplacement local Ville-Marie 23
Figure 7 – Cartographie du Comité de la démarche IRM-2025 26

LISTE DES ENCADRÉS

Encadré 1 – Qu'est-ce que l'action intersectorielle? 2
Encadré 2 – Douze résultats transitoires génériques dans le processus de production des effets de l'action intersectorielle locale 10

LISTE DES ORGANISMES OU INITIATIVES, LEURS DÉFINITIONS ET ACRONYMES

AmiEs du courant Sainte-Marie (anciennement le comité du parc Bellerive)

Association fondée en avril 2012 regroupant les organismes et citoyens œuvrant au maintien et au développement de l'accès au fleuve dans le Centre-Sud.

Arrondissement de Ville-Marie

L'un des 19 arrondissements de la Ville de Montréal. Siège à la TDS Centre-Sud.

Carrefour alimentaire Centre-Sud : Évoqué sous Marché solidaire Frontenac (MSF).

Réunit deux organismes œuvrant pour la sécurité alimentaire : le Marché solidaire Frontenac et Rencontres-Cuisines. Ensemble, ces organismes travaillent à améliorer l'accès à des aliments frais et locaux, développer l'autonomie alimentaire des citoyens, promouvoir l'éco-alimentation. Ils mobilisent la communauté autour des enjeux sociaux, environnementaux et politiques de l'alimentation.

Corporation de développement communautaire (CDC) Centre-Sud

Regroupement multisectoriel des organismes communautaires qui desservent la population du territoire (Voir Partie II – Mise en contexte pour informations complémentaires).

Corporation de développement économique et communautaire Centre-Sud/Plateau-Mont-Royal (CSPMR)

Impliqué dans la Démarche QI à l'automne 2013. Cessera sa collaboration au projet IRM-2025 en 2015 en raison des réorganisations du réseau des CDEC.

Comité de déplacement local de Ville-Marie (CDLVM)

Mis sur pied à l'automne 2013. Des membres du CQVS s'y investissent et y portent des problématiques QVS. Ses activités n'ont pas cessé à ce jour.

Comité du Parc Bellerive

Voir AmiEs du Courant Sainte-Marie.

Comité de la démarche IRM-2025

Comité mis en place en mars 2014 et qui regroupe les membres du CQI. Ses activités donnent lieu au **projet** Quartier nourricier (QN) qui est en cours de mise en oeuvre.

Comité Habitation-Familles

Mis sur pied par la Société d'investissement de Sainte-Marie (SISM) dans le but de favoriser le développement d'habitations destinées aux familles. Il a contribué à la mise en place de la Coopérative de solidarité du quartier Sainte-Marie (créée en 2012 et dissoute en avril 2015) via la RUI.

Comité Logement Ville-Marie

Organisation populaire fondée en 1976 qui œuvre à la défense des droits des locataires, au développement du logement social et, de façon plus générale, à l'amélioration de la qualité de vie des résidents de l'arrondissement de Ville-Marie.

Comité Quartier intégré (CQI)

Créé en septembre 2013 immédiatement après la mise en veille du CQVS. Des membres du CQVS s'investissent dans la démarche Quartier intégré (QI) et y portent des problématiques QVS.

Comité Quartier vert et sécuritaire (CQVS)

Créé au printemps 2012. La CDC Centre-Sud en assure la coordination.

Éco-quartier –ÉQ– devenu Société écocitoyenne de Montréal –SEM–

Groupe d'intervention Sainte-Marie (GISM)

Espace de dialogue entre résidents, organismes et institutions du quartier depuis 2001.

Imaginer réaliser Montréal 2025 (IRM-2025)

Financement ponctuel annoncé par la Ville de Montréal en vue de soutenir des projets structurants dans chacun des quartiers couverts par le programme RUI. Voir Comité de la démarche IRM-2025.

Marché solidaire Frontenac (MSF)

Organisme communautaire. Voir Carrefour alimentaire Centre-Sud. Impliqué dès le CQVS, mais plus activement à partir de l'automne 2013 jusqu'à la réalisation des transformations (toujours impliqué à ce jour dans QN).

Office de consultation publique de Montréal (OCPM)

Organisme indépendant qui réalise les mandats de consultation publique qui lui sont confiés par le conseil municipal ou le comité exécutif de la Ville de Montréal.

Plan local de déplacement (PLD)

Le Plan de transport de Montréal (2008) rend le PLD préalable à l'obtention d'une démarche Quartier vert pour les arrondissements.

Projet particulier d'urbanisme (PPU)

Composante du Plan d'urbanisme qui permet d'apporter plus de précision à la planification de certains secteurs de la Ville de Montréal.

Quartier intégré (QI)

Programme de la Ville de Montréal regroupant les financements de cinq programmes (QV, RUI, Quartier 21, Quartier Culturel et Promenades urbaines) afin de démontrer qu'un investissement intégré comporte une valeur ajoutée par rapport à la réalisation isolée des programmes. La Ville propose au CQVS de s'investir dans ce projet pilote.

Quartier nourricier (QN)

Projet résultant de la Démarche IRM-2025. Voir Comité de la démarche IRM-2025.

Quartier vert (QV)

Est défini dans le Plan de Transport de la Ville de Montréal (2008) et vise à améliorer la qualité de vie et la sécurité des piétons et cyclistes dans les quartiers. Les arrondissements doivent d'abord élaborer un PLD.

Quartier vert et sécuritaire (QVS)

Démarche initiée par le milieu et coordonnée par la CDC Centre-Sud. Voir CQVS.

Rayside Labossière Architectes

Organisation privée qui « se consacre avant tout à l'architecture sociale, au développement urbain communautaire, au développement durable et au design résidentiel et urbain. » Ses représentants sont présents dans plusieurs instances de concertation et organismes à titre de consultants-experts.

Revitalisation urbaine intégrée (RUI)

Programme de la Ville de Montréal qui se veut une stratégie d'intervention privilégiant une approche concertée et participative.

Société écocitoyenne de Montréal (SEM) -anciennement Éco-Quartier (ÉQ)

Organisme à but non lucratif mandataire du programme Éco-quartier de l'arrondissement de Ville-Marie pour le district de Sainte-Marie depuis 1995. Impliqué dès le CQVS jusqu'à la réalisation des transformations (toujours impliqué à ce jour dans QN).

Sentier Urbain

Organisme communautaire dont la mission est de susciter la mobilisation des collectivités pour le verdissement social. Impliqué dès le CQVS jusqu'à la réalisation des transformations (toujours impliqué à ce jour dans QN).

Société d'investissement de Sainte-Marie (SISM)

Organisme sans but lucratif mis en place en janvier 2008 pour porter le programme de revitalisation urbaine intégrée (RUI Sainte-Marie).

Spectre de rue

Organisme communautaire dont le mandat est de prévenir et réduire la propagation des ITSS, du VIH/Sida, des diverses formes d'hépatite et autres maladies sanguines auprès des personnes marginalisées habitant, travaillant ou transitant sur le territoire du centre-ville de Montréal, aux prises avec des problèmes de toxicomanie, de prostitution, d'itinérance et de santé mentale.

Tandem Ville-Marie

Organisme public-communautaire porteur du programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine de la Ville de Montréal, financé par l'Arrondissement Ville-Marie. Il était géré par l'Association Sportive et Communautaire du Centre-Sud (ASCCS) jusqu'à la fermeture de l'organisme en décembre 2014 lors de l'arrêt du financement du programme par l'arrondissement.

Table de développement social (TDS) Centre-Sud

Mécanisme de concertation locale intersectorielle et multi-réseaux du quartier Centre-Sud.

Voies culturelles des Faubourgs (Voies culturelles)

Regroupement multisectoriel dont l'action est orientée vers le développement de la culture sous toutes ses formes dans les Faubourgs, à l'est du Quartier des spectacles.

INTRODUCTION

La présente recherche documente la production des effets de l'action intersectorielle locale sur les milieux de vie. Elle répond à deux questions : Quels sont ces effets? Comment les effets observés sont-ils produits et peuvent-il être attribués à l'action intersectorielle? L'action intersectorielle locale étudiée est celle animée, sur une base continue, par les Tables de quartier à Montréal. Au-delà de quelques études ayant porté, pour certaines Tables, sur les processus et, pour d'autres, sur les effets de la concertation, peu d'écrits mettent en lumière par quels processus l'action intersectorielle locale entraînent des résultats tangibles dans les milieux de vie.

Actuellement au nombre de 30 sur le territoire de l'Île de Montréal, chaque Table de quartier est un mécanisme structuré et permanent de concertation et d'action intersectorielle territoriale qui réunit les acteurs du quartier engagés dans le développement social, soit les institutions, les organismes communautaires, les acteurs politiques, philanthropiques et privés ainsi que des citoyens.

Les Tables de quartier sont soutenues par des financements de diverses provenances. Elles bénéficient d'un financement de base récurrent, celui de l'*Initiative montréalaise de soutien au développement social local* (Comité de pilotage, 2015), un programme de soutien à l'action intersectorielle locale qui allie trois bailleurs de fonds régionaux (Centraide du Grand Montréal, Ville de Montréal, Direction de santé publique de Montréal) et la Coalition montréalaise des Tables de quartier qui regroupe les 30 Tables.

Cette recherche a porté sur trois cas, soit trois Tables de quartier volontaires. Ce rapport porte sur la **Table de quartier Centre-Sud.** Les deux autres Tables de quartier participantes sont la Table de développement social de la Pointe-aux-Trembles et la Table de quartier Hochelaga-Maisonneuve. Deux processus de concertation ont été étudiés dans chaque Table, soit son mécanisme central de concertation et un dossier spécifique de son plan d'action. Dans le cas de la **Table de quartier Centre-Sud**, ce dossier est *Quartier vert et sécuritaire*.

Ce rapport est composé de trois parties. La **PARTIE I** présente la recherche, sa méthodologie et les résultats généraux ayant été tirés de l'analyse des trois Tables de quartier étudiées. **La PARTIE II** présente sommairement le quartier **Centre-Sud**, son territoire, sa population, ses défis de développement social, les acteurs multisectoriels qui y œuvrent en développement social ainsi que les structures de concertation en place. La **PARTIE III** présente les résultats de l'étude de la **Table de quartier Centre-Sud.** Une **CONCLUSION** porte à l'attention du lecteur les points saillants des résultats et leur portée.

PARTIE I – PRÉSENTATION DE LA RECHERCHE

1 – CONTEXTE DE LA RECHERCHE

L'action intersectorielle locale figure parmi les stratégies préconisées pour améliorer les conditions de vie locales afin de réduire les inégalités sociales et de santé. Depuis la *Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé* (OMS, 1986), l'action intersectorielle est promue comme une importante stratégie pour la création d'environnements favorables à la santé (voir l'Encadré 1 pour une définition sommaire de l'action intersectorielle). En 2009, dans son rapport phare *Combler le fossé en une génération*, la Commission des déterminants sociaux de la santé de l'OMS (2009) établit deux recommandations pour réduire les inégalités sociales et leurs conséquences, soit 1) lutter contre les inégalités dans la répartition du pouvoir, de l'argent et des ressources et mettre en place des politiques publiques qui favorisent l'équité; 2) améliorer les conditions de vie locales des populations. Cette deuxième recommandation reconnaît ainsi que la santé se construit là où les gens vivent leur quotidien, à même les ressources disponibles et accessibles pour eux (Sooman et Macintyre, 1995; Macintyre, 2000; Krieger, 2008; Duff, 2011). En conséquence, accroître la disponibilité et l'accessibilité locale à des ressources de qualité est une stratégie clé pour réduire les inégalités sociales et de santé (Baum, 2007; Frohlich et Poland, 2007). Cependant, les interventions ciblant ces ressources sont complexes du fait qu'elles impliquent des réseaux d'acteurs intersectoriels et qu'elles sont multiples puisqu'adaptées à leurs contextes (Bourque, 2008; Poland et al., 2008; Potvin et Aumaitre, 2010; Poland et Dooris, 2010; Divay et al., 2013).

Encadré 1 – Qu'est-ce que l'action intersectorielle?

C'est une relation délibérée parmi des acteurs de divers horizons visant à créer des interdépendances entre des interventions sectorielles, ou en faveur de nouvelles interventions plus globales, en vue d'atteindre des buts communs. Au palier local, l'action intersectorielle se déploie le plus souvent selon une approche communautaire ou territoriale et mobilise une large étendue d'acteurs. L'intersectoriel peut être compris comme les relations entre les différents secteurs de l'action publique. Il peut aussi englober les relations entre les trois grands secteurs de la société, soit l'État et les organismes publics, le marché, la société civile, ainsi que des secteurs hybrides telle que la philanthropie qui métisse des caractéristiques du privé, du public ou de la société civile. Enfin, l'intersectorialité concerne l'interdépendance entre les secteurs aux différents paliers (local, régional, central) et tant sur les axes horizontal et vertical.

(Brandsen et Karré, 2011; Divay et al., 2013; Chircop et al., 2015).

À Montréal, l'action intersectorielle locale s'organise autour de 30 Tables de quartier en développement social. Ces Tables, dont certaines ont plus de trente ans, sont des dispositifs de concertation structurés

et permanents qui rassemblent les principaux acteurs d'un quartier (institutionnels, associatifs, politiques, privés ainsi que des citoyens). Elles se donnent une vision commune des enjeux à partir d'un portrait du quartier et d'un diagnostic dans divers domaines du développement social (ex. : alimentation, déplacement, etc.). Elles définissent des priorités d'action locale, des plans d'action et elles suscitent ou coordonnent des actions ayant un impact sur la qualité et les conditions de vie des citoyens.

Ces Tables sont les mandataires de l'*Initiative montréalaise de soutien au développement social local* (Comité de pilotage, 2015), un programme en opération depuis 1997[1] qui allie trois bailleurs de fonds régionaux (Centraide du Grand Montréal, Ville de Montréal, Direction de santé publique de Montréal) et la Coalition montréalaise des Tables de quartier qui regroupe les 30 Tables. À la différence d'autres programmes, l'*Initiative montréalaise* soutient l'action locale concertée sur une base territoriale, plutôt que thématique (par ex. : la sécurité alimentaire) ou populationnelle (par ex. : la petite enfance). En outre, elle finance un processus plutôt que des résultats programmés, laissant le soin au milieu de problématiser et de prioriser l'action collective locale à entreprendre. La Figure 1 présente à grands traits l'*Initiative montréalaise* et les Tables de quartier à Montréal.

Figure 1 – L'Initiative montréalaise de soutien au développement social local et les Tables de quartier à Montréal

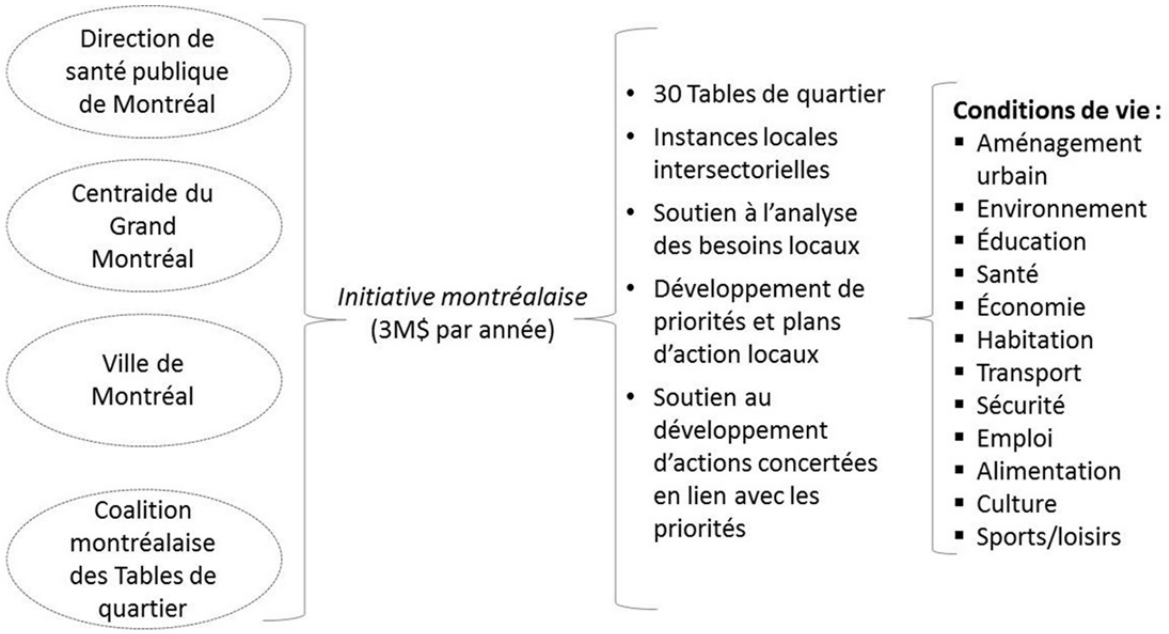

[1] Formalisée une première fois en 1997 sous le titre de *Programme de soutien au développement social local*, elle s'est consolidée en 2006 par l'adoption de son premier cadre de référence sous le titre de l'*Initiative montréalaise de soutien au développement social local.*

2 – BUT DE LA RECHERCHE

Malgré la pertinence de l'action intersectorielle, peu de recherches en documentent les effets et encore moins font le lien entre ses processus et ses effets. En outre, de plus en plus de décideurs et de praticiens sont intéressés à comprendre les mécanismes par lesquels l'action intersectorielle produit ses effets. Le but de la recherche est donc de documenter la production des effets de l'action collective portée par les Tables de quartier, soit ce que font leurs acteurs pour produire des effets en terme de transformations concrètes dans les milieux de vie.

3 – INSTRUMENTS DE RECHERCHE

3.1 – Fondement théorique

Les Tables de quartier sont des systèmes d'action complexes. Ce sont des réseaux d'acteurs qui opèrent des processus de changement en vertu de l'atteinte de finalités, dans leurs contextes et dans le temps (voir Figure 2). Pour étudier l'action intersectorielle des Tables de quartier, nous avons recours à la théorie de l'Acteur-Réseau, une théorie sociale apte à capturer cette réalité.

La théorie de l'Acteur-Réseau (Latour, 2006) est une théorie sociale sur la manière dont se construisent et opèrent les actions portées par des réseaux d'acteurs. Cette théorie est reconnue comme un puissant outil d'analyse des interventions en ce qu'elle permet d'en tracer la genèse comme un processus d'assemblage d'entités humaines (acteurs sociaux tels que des organisations, des institutions, des citoyens, etc.) et non humaines (savoirs spécialisés, ressources matérielles et financières, lois et politiques publiques, programmes, rapports, etc.) et de comprendre les processus par lesquels de tels **réseaux sociotechniques** parviennent à produire du changement (Bilodeau et Potvin, 2016). Ces entités sont connectées par un travail incessant de **traduction** (médiation) qui fait converger les acteurs vers des problématisations communes, négocier des intérêts partagés (intéressement), s'engager dans de nouveaux rôles (enrôlement) et mobiliser une masse critique d'acteurs (mobilisation) pour mettre en mouvement des projets communs. Ce qui implique des **déplacements** (changements de positions et de rôles) chez les acteurs. C'est par la création, la reconfiguration et l'extension des réseaux sociotechniques (apport de nouveaux acteurs, savoirs et biens) que se construisent des solutions nouvelles devant répondre à des situations jugées problématiques (Callon, 1986, 1988; Akrich et al., 2006). Pour opérer et entraîner des résultats, les collectifs d'action doivent constamment être faits et refaits, et leur cohésion maintenue par des efforts d'intéressement et d'enrôlement et par des instruments et des pratiques capables de soutenir la stabilisation, l'extension et la durée des réseaux. Se doter de structures et de règles permettant d'assurer la participation des parties concernées, la légitimité de leurs porte-parole, et de réguler le processus décisionnel collectif fait partie de ces instruments et pratiques.

Pour que de tels systèmes d'action produisent des réponses adéquates, il importe que de nouveaux rôles soient acceptés par les acteurs engagés. Ces déplacements d'acteurs peuvent soulever des controverses. La **controverse** est la confrontation de visions différentes portées par les acteurs sur une

situation, liées à leurs identités et à leurs rôles, à leurs intérêts et aux enjeux auxquels ils sont confrontés, et qui entravent la coopération (Lascoume, 2002). Traiter et résoudre une controverse signifie souvent la reconfiguration du réseau, soit des déplacements d'acteurs, l'ajout d'acteurs pertinents introduisant de nouvelles connaissances et ressources nécessaires à l'action, le renforcement de certains liens et l'abandon d'autres liens (le retrait de certains acteurs). La résolution des controverses se fait par l'addition de connaissances et de ressources permettant l'élaboration de nouvelles solutions plus robustes qui permettent aux acteurs d'améliorer leur coopération tout en satisfaisant au moins partiellement leurs intérêts propres (Callon, 1986, 1988).

De tels collectifs d'action ont besoin de **porte-parole** pour témoigner de leur existence et s'exprimer. Les porte-parole représentent et parlent au nom des collectifs d'acteurs. Ils sont partie intégrante de ce qui fait exister, durer ou décliner un collectif (Latour, 2006). La solidité des porte-parole repose sur leur légitimité et leur crédibilité. Leur légitimité est fondée sur la position qu'ils occupent et qui leur confère une reconnaissance par les autres. Leur crédibilité leur est donnée par la valeur que les autres accordent aux informations qu'ils véhiculent. Diverses activités peuvent y contribuer (ex. : consultations publiques, activités de délibération collective, représentations dans divers forums). Diverses marques de reconnaissance peuvent en être le signe (ex. : invitation à communiquer dans un forum important, reconnaissance par un bailleur de fonds).

Les porte-parole s'associent une diversité d'entités qui contribuent à leurs représentations. La théorie de l'Acteur-Réseau nomme ces entités par le terme d'**intermédiaires**. Ce sont des formes matérielles (ex. : mémoires, plans, affiches, figures) qui véhiculent des idées et des positions (ex. : priorités, projets, solutions) sans les transformer. Ces intermédiaires stabilisent l'accord au sein d'un réseau et permettent la diffusion de ses idées et positions auprès d'autres acteurs d'intérêt ou de réseaux pour l'atteinte des finalités.

La Figure 2 présente la modélisation d'un système d'action complexe, telles que le sont les Tables de quartier, en recourant aux concepts de la théorie de l'Acteur-Réseau. Elle présente les grandes variables considérées dans la recherche, soit : le **réseau sociotechnique**, le processus de **traduction** et les **finalités visées**, qui évoluent dans le **temps** et dans un **contexte** donné. Le contexte comprend le lieu avec ses ressources et contraintes, les populations, les activités en cours, les organisations et les institutions, les acteurs, les connexions et les interactions parmi ces entités. Il comprend aussi les situations jugées problématiques par le réseau d'acteurs et sur lesquelles il cherche à agir, ainsi les transformations qui découlent de son action.

Les effets de l'action des Tables sont définis comme des transformations dans la disponibilité ou l'accessibilité à des ressources favorables à la santé et au bien-être dans les milieux de vie, découlant de l'action intersectorielle territoriale. Ces ressources conjuguent des dimensions **matérielles**, liées à l'environnement bâti (logement, alimentation, transport, aménagement-environnement), et des dimensions **sociales** liées à la formation des citoyens, à l'économie locale et à la construction du lien

social (éducation, développement économique communautaire, vie communautaire, loisir-sport-culture). La **disponibilité** réfère à l'ajout ou à la transformation de ces ressources de sorte qu'elles puissent être utilisées. L'**accessibilité** réfère à des transformations dans les règles d'accès à ces ressources, tels que : la proximité physique, le prix (abordabilité), les règles du droit aux services publics et les critères du don pour les ressources communautaires (Bernard et al., 2007).

Figure 2 – Modélisation d'un système d'action complexe avec les concepts de la théorie de l'Acteur Réseau

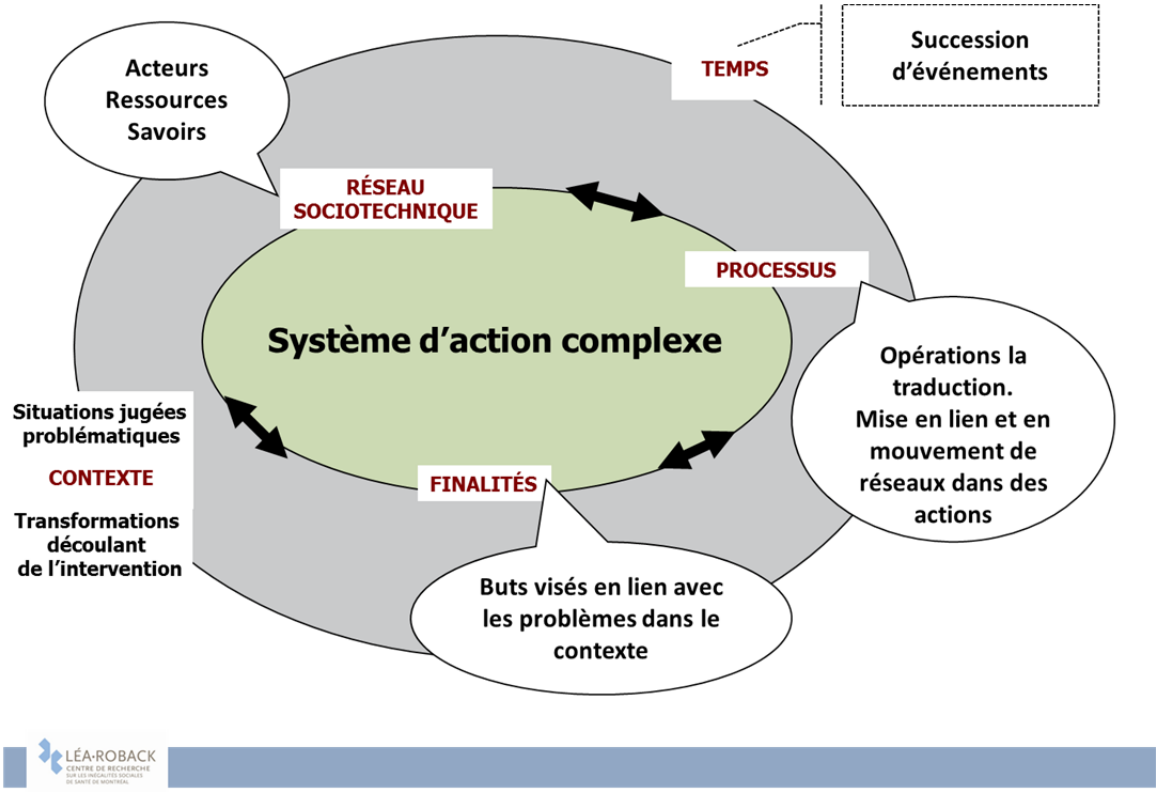

3.2 – Méthodologie

Une étude de cas multiples a été conduite avec trois Tables de quartier volontaires, dont celle du présent rapport. Dans chaque Table, deux systèmes d'action ont été étudiés : le système d'action de la concertation, portant sur la gouverne de la Table, son fonctionnement, ses comités et ses partenaires; le système d'action d'un projet spécifique – actif depuis au moins deux ans – portant sur la poursuite d'une priorité ou d'un objectif de son plan d'action. L'étude a consisté à suivre l'action en continue, de façon longitudinale et prospective, pendant 4 ans (janvier 2013 à décembre 2016) afin de repérer les traces de l'action en train de se faire jusqu'aux transformations concrètes qui en découlent dans les milieux de vie. Des données rétrospectives ont aussi été cueillies afin de mettre en contexte et de comprendre l'action.

Quatre sources de données ont été colligées : 1) les notes d'observation *in situ* des réunions des trois Tables de quartier et des comités des projets spécifiques; 2) les documents (comptes rendus de réunions, rapports annuels, infolettres des Tables de quartier, courriels, etc.); 3) les journaux de bord complétés par les coordonnateurs des Tables de quartier et par les agents des projets spécifiques, par écrit ou par entretien téléphonique; et 4) les entretiens de suivi et de validation des analyses en cours, par courriel et par téléphone, avec les coordonnateurs des Tables de quartier et avec les agents des projets spécifiques. Les deux dernières méthodes de collecte (journal de bord et entretien de suivi) ont été mises en place pour assurer une certaine proximité entre l'équipe de recherche et les gens du terrain puisque l'observateur ne peut être partout et suivre à la trace les acteurs des concertations et des projets. De façon complémentaire, l'équipe a fait appel à d'autres sources de données tels que des comptes rendus de réunions d'autres concertations pertinentes, les journaux locaux, les infolettres et fils Facebook de plusieurs organismes. Le détail des sources de données est présenté à l'Annexe 1.

L'analyse en continue du matériel recueilli a consisté à produire des ethnographies des deux systèmes d'action étudiés dans chaque Table de quartier, rendant compte de l'évolution des réseaux sociotechniques, des processus ainsi que des transformations en découlant dans les milieux de vie. Ces ethnographies ont été soumises pour validation à des membres des Tables de quartier. Par la suite, pour une Table de quartier pilote, l'ethnographie locale a été analysée avec le concours de membres de cette Table en se référant aux concepts de la théorie de l'Acteur-Réseau (TAR) et à la modélisation présentée à la Figure 2. Cette étape réalisée en 2014-2015 pour une Table a conduit à l'identification des événements (des actions) qui marquent la progression de l'action vers les effets. Nous avons nommé ces événements en termes génériques en se référant aux concepts de la TAR et nous les avons désignés de résultats transitoires. À l'aide de ce répertoire de résultats transitoires, nous avons tracé la chaîne des événements marquants jusqu'aux effets dans les trois Tables de quartier étudiées. Nous avons par la suite validé ces chaînes de résultats transitoires auprès de membres des Tables de quartier. Un répertoire de 12 résultats transitoires qui permet de tracer la modélisation de la production des effets s'est stabilisé avec l'analyse transversale des trois Tables de quartier.

Ces études locales portent sur des aspects bien délimités des activités des Tables de quartier. Elles s'intéressent au processus central de la concertation qu'est la Table et à un seul projet spécifique découlant de ses priorités. **Il est donc très important de souligner que les résultats ne prétendent pas couvrir la totalité de la complexité des processus vécus et des effets produits par les Tables de quartier.**

4 – RÉSULTATS GÉNÉRAUX DE LA RECHERCHE

La pratique sociale des Tables de quartier mène à des transformations locales observables dans les ressources favorables à la santé et au bien-être dans les milieux de vie. Ces transformations correspondent aux besoins, à la culture et à l'histoire locale. Les Tables de quartier soutiennent les réseaux et les processus à travers lesquels ces transformations sont produites.

La recherche a résulté en une série de modélisations (i.e. l'établissement de modèles) de la production des effets de l'action intersectorielle locale. Ces modélisations relient les réseaux sociotechniques (les Tables de quartier, leurs comités de travail et leurs partenaires) et les processus qu'ils opèrent jusqu'aux transformations effectives dans les milieux de vie à travers des enchaînements de résultats transitoires. Ces résultats transitoires sont des traces observables de l'action en train de se faire, des étapes opérantes de la progression vers les finalités visées. Un nombre limité de résultats transitoires ponctue la progression de l'action intersectorielle locale jusqu'à ses effets. Un répertoire de 12 résultats transitoires a été constitué, émanant du dialogue entre les concepts de la théorie de l'Acteur-Réseau et les événements empiriques observés dans la conduite de l'action intersectorielle locale. Ces 12 résultats transitoires expriment, en des **termes génériques**, l'articulation processus-effets de l'action intersectorielle locale. Ce répertoire de 12 résultats transitoires permet de tracer l'enchaînement des résultats de l'action des Tables de quartier jusqu'à ses effets encourus dans les milieux de vie. Ces 12 RT composent trois fonctions essentielles des réseaux dans la production du changement, soit *se constituer et se maintenir*, *se représenter et influencer*, *faire converger les acteurs et les ressources nécessaires à l'action* (Tableau 1). *Se constituer et se maintenir* renvoie à la création des réseaux, aux structures et règles qu'ils adoptent pour pouvoir « marcher ensemble » dans l'action concertée et à la résolution des controverses qui leur permet de dépasser leurs différends et de coopérer autour d'idées partagées. *Se représenter et influencer* renvoie aux rôles des porte-parole et des intermédiaires qui consistent à communiquer ses positions, influencer et rallier une masse critique d'acteurs autour d'une finalité. *Faire converger les acteurs et les ressources nécessaires à l'acti*on renvoie à des mouvements essentiels pour l'atteinte des finalités, tels que des déplacements d'acteurs, la captation de ressources, l'extension et le renforcement des réseaux et l'engagement d'acteurs décisionnels dans la réalisation du changement. L'encadré 2 définit les 12 résultats transitoires (RT).

Les modélisations locales montrent que les 12 résultats transitoires identifiés composent une diversité de chaînes de résultats transitoires qui lient les processus de l'action intersectorielle locale à ses effets. La production des effets obéit à une dynamique systémique où les enchaînements sont des **assemblages singuliers** de résultats transitoires conduisant aux effets, adaptés aux différents contextes où les interactions ont cours. Les trajectoires de résultats transitoires peuvent être interrompues ou abandonnées, reprises par d'autres réseaux d'acteurs, ou comporter quelques itérations des mêmes résultats transitoires.

L'étude de la Table de quartier qui suit montre l'émergence du répertoire des résultats transitoires à partir de l'analyse du récit ethnographique des deux systèmes d'action étudiés. Elle expose les chaînes de résultats transitoires jusqu'aux transformations effectives qui en découlent dans les milieux de vie.

Tableau 1 – Douze résultats transitoires génériques composant trois fonctions essentielles des réseaux dans la production du changement

Se constituer et se maintenir	Se représenter et influencer	Faire converger les acteurs et les ressources nécessaires à l'action
① Création de réseaux ② Adoption de structures et de règles de gouvernance en réseau ③ Résolution des controverses	④ Production d'intermédiaires ⑤ Placement d'intermédiaires ⑥ Mise en mouvement d'intermédiaires ⑦ Représentation par des porte-parole ⑧ Solidification des porte-parole et des intermédiaires	⑨ Déplacement d'acteurs ⑩ Captation de ressources ⑪Extension et renforcement de réseaux ⑫Engagement d'acteurs décisionnels dans la réalisation du changement

Encadré 2 – Douze résultats transitoires génériques dans le processus de production des effets de l'action intersectorielle locale

① **Création de réseaux** : Mise en relation d'acteurs sociaux et d'entités non humaines (connaissances, rapports, politiques, technologies, financement), leur mise en mouvement et leur engagement dans des rôles (à l'issue de négociation) dans un collectif d'action en vue de l'atteinte de finalités.

② **Adoption de structures et de règles de gouvernance en réseau :** Modes de fonctionnement collectif adopté et appliqué par un réseau. Ce sont les instruments et pratiques qui régulent la participation des parties concernées, la légitimité de leurs porte-parole et le processus décisionnel collectif.

③ **Résolution des controverses** : Identification et élaboration de solutions devant les controverses qui empêchent les acteurs de coopérer. Cela se fait par la reconfiguration du réseau – déplacements d'acteurs, ajout d'acteurs pertinents introduisant de nouvelles connaissances et ressources, renforcement de certains liens et abandon d'autres liens (retrait de certains acteurs) – et par l'élaboration de nouvelles solutions plus robustes qui permettent la coopération.

④ **Production d'intermédiaires** : Inscription dans des formes matérielles (plans, bilans, mémoires) d'idées et de positions convergentes (priorités, projets, solutions) dans un réseau. Ces intermédiaires stabilisent l'accord et transportent ces idées et positions auprès d'autres acteurs d'intérêt ou de réseaux pour l'atteinte des finalités.

⑤ **Placement d'intermédiaires** : Introduction d'intermédiaires dans d'autres réseaux, auprès d'acteurs décisionnels, de médias ou dans d'autres intermédiaires (ex. : des mémoires) où ils peuvent être adoptés/adaptés de sorte à marquer une avancée vers l'atteinte des finalités.

⑥ **Mise en mouvement d'intermédiaires** : Valorisation, utilisation des intermédiaires par des acteurs d'intérêt ou des réseaux auprès de qui ils ont été placés.

⑦ **Représentation par des porte-parole** : Manifestations visant à communiquer des positions, intéresser, influencer la position et l'engagement d'autres acteurs d'intérêt ou de réseaux en vue de l'atteinte des finalités.

⑧ **Solidification des porte-parole et des intermédiaires** : Renforcement de la légitimité et de la crédibilité des porte-parole et des intermédiaires qu'ils transportent, faisant en sorte qu'ils soient davantage reconnus par les populations, les collectifs au nom de qui ils parlent et davantage considérés par des acteurs stratégiques. Diverses activités peuvent y contribuer –ex. : consultations publiques, délibération collective, représentations dans divers forums. Diverses marques de reconnaissance peuvent en être le signe –ex. : invitation à communiquer dans un forum important, reconnaissance par un bailleur de fonds–.

⑨ **Déplacements d'acteurs** : Changements de positions (opinions, points de vue), engagement des acteurs dans de nouveaux rôles, transformations dans les rapports de pouvoir qui favorisent la poursuite de l'action collective et l'atteinte des finalités du réseau. Ces déplacements résultent de la négociation et des jeux de pouvoir parmi les acteurs.

⑩ **Captation de ressources** : Accès aux ressources nécessaires au fonctionnement du réseau et à l'accomplissement de ses finalités, soit : du financement, de la main d'œuvre, du soutien technique, logistique ou de l'expertise.

⑪ **Extension et renforcement de réseaux :** Enrôlement de nouveaux acteurs, addition d'entités non-humaines, renforcement des liens dans un réseau, interconnexions entre des réseaux.

⑫ **Engagement d'acteurs décisionnels dans la réalisation du changement :** Engagement d'acteurs détenant les leviers de décision et d'action à l'interne ou à l'externe d'un réseau (ex. : services municipaux, entreprises, OBNL, organismes communautaires) dans la réalisation des transformations effectives dans les milieux de vie.

PARTIE II – LE QUARTIER CENTRE-SUD

Le Centre-Sud est un quartier centre-urbain de 30 000 habitants dont 38 % vit sous le seuil de faible revenu (la moyenne montréalaise est de 23 %). Il est situé dans la portion est de l'arrondissement Ville-Marie, limitrophe au centre-ville économique[2]. Le quartier Centre-Sud correspond au district électoral de Sainte-Marie, tout en incluant quelques rues de l'extrémité ouest du district Saint-Jacques. Centre-Sud est ainsi délimité au nord par la rue Sherbrooke, à l'est par la rue Lespérance (ou, plus marquant dans le paysage, par les voies du chemin de fer du Canadien Pacifique) et au sud par le fleuve Saint-Laurent (à l'exclusion du Vieux-Montréal). Sa limite ouest varie quant à elle selon les entités : certains la plaçant au boulevard St-Denis, d'autres au boulevard St-Laurent. Le territoire est traversé par des artères importantes desservant le centre-ville, soit les boulevards Notre-Dame et René Levesque ainsi que l'autoroute Ville-Marie, en plus de recevoir la circulation de transit sur ses rues locales (dont l'artère commerciale Ontario) en raison des accès au pont Jacques-Cartier (voir Figure 3). La présence d'industries et de grands terrains institutionnels laisse peu de place à la végétation et contribue aux îlots de chaleur. Les quelques parcs sont sous-utilisés en raison, notamment, de difficultés d'accès. S'y concentrent des problèmes sociaux caractéristiques des centres urbains – itinérance, troubles mentaux, toxicomanie. Le quartier fait face à des problèmes de sécurité, d'accès à des logements salubres, à des aliments de qualité et abordables à proximité et à des espaces verts.

Le tissu communautaire s'appuie sur une forte tradition d'engagement, comptant une centaine d'organismes dans plusieurs domaines. La concertation locale sur le territoire de Centre-Sud a ceci de particulier que la Table de quartier est bicéphale, une Corporation de développement communautaire (CDC) et une Table de développement social (TDS) agissent conjointement comme Table de quartier (voir l'Annexe 2 – La concertation sur le territoire de Centre-Sud). La CDC Centre-Sud trouve ses origines au début des années 2000 suite à une réorganisation de la concertation territoriale. Elle regroupe uniquement des membres communautaires. Ses travaux débutent officiellement en 2007 et elle est accréditée en 2008 par la Table nationale des Corporations de développement communautaire. Lieu d'échange entre une quarantaine d'organismes communautaires locaux, la CDC Centre-Sud a pour mission de « favoriser la participation active du milieu communautaire au développement socioéconomique du milieu » (CDC Centre-Sud, 2016). La CDC Centre-Sud se donne quatre principaux objectifs :

- Regrouper les organismes communautaires qui desservent la population du territoire;
- Susciter la concertation entre les groupes communautaires et avec d'autres partenaires publics, privés, associatifs et communautaires;

[2] Plusieurs échelles territoriales sont discutées dans cette étude et quelques précisions s'imposent concernant les limites géographiques. Le territoire à l'étude est celui du Centre-Sud, faisant partie de l'arrondissement Ville-Marie. Celui-ci comprend trois districts électoraux municipaux: Peter-McGill, St-Jacques, Sainte-Marie. Centre-Sud est desservie par le CSSS Jeanne-Mance dont les limites diffèrent des limites municipales, s'étendant au nord de la rue Sherbrooke et à l'ouest de la rue St-Laurent, tout en incluant le Vieux-Montréal (CSSS Jeanne-Mance, 2013). Au centre de l'analyse de cas, le projet de *Quartier vert et sécuritaire* ne vise que la partie Sainte-Marie de Centre-Sud, dont la limite ouest est fixée à la rue De Champlain (Arrondissement de Ville-Marie, 2012).

- Favoriser le développement communautaire par la promotion des activités et services des organismes communautaires locaux, le développement de partenariats, la mise en commun de ressources et le développement de services susceptibles de répondre aux besoins du milieu;
- Soutenir et promouvoir des initiatives de développement local qui favorisent une plus grande vitalité socioéconomique, dans une perspective de lutte contre la pauvreté et à l'exclusion sociale ainsi que de développement durable.

En parallèle de la CDC, les partenaires du milieu mettent en place une Table de développement social (TDS) en 2006 comme mécanisme de concertation de l'ensemble des acteurs du territoire. Elle se distingue ainsi de la CDC par ses membres, qui inclut des institutions publiques et des organismes privés. La CDC Centre-Sud est membre de la TDS[3]. Les travaux de la TDS Centre-Sud débutent aussi officiellement en 2007. La TDS Centre-Sud a la double mission d'améliorer la qualité et les conditions de vie de la population du territoire et d'améliorer la capacité collective d'agir. Par souci d'alléger le texte dans le présent rapport, la nomination Table de quartier sera utilisée indistinctement pour faire référence à la CDC et à la TDS.

Dans cette Table de quartier, nous avons suivi le processus central de concertation et le projet *Quartier vert et sécuritaire* amorcé en 2012, qui a évolué vers un *Quartier intégré*, puis concomitamment vers un *Plan local de déplacement* et un *Quartier nourricier*, au fil des différentes possibilités de financement.

[3] La direction et la présidence de la CDC agissent à titre de représentants à la TDS. Cinq organismes sont aussi délégués par la CDC aux rencontres de la TDS à titre de porteurs d'enjeux ou de problématiques. La CDC est également présente sur le comité aviseur et sur le comité de coordination de la TDS.

Figure 3 – Cartographie du territoire du Centre-Sud de Montréal

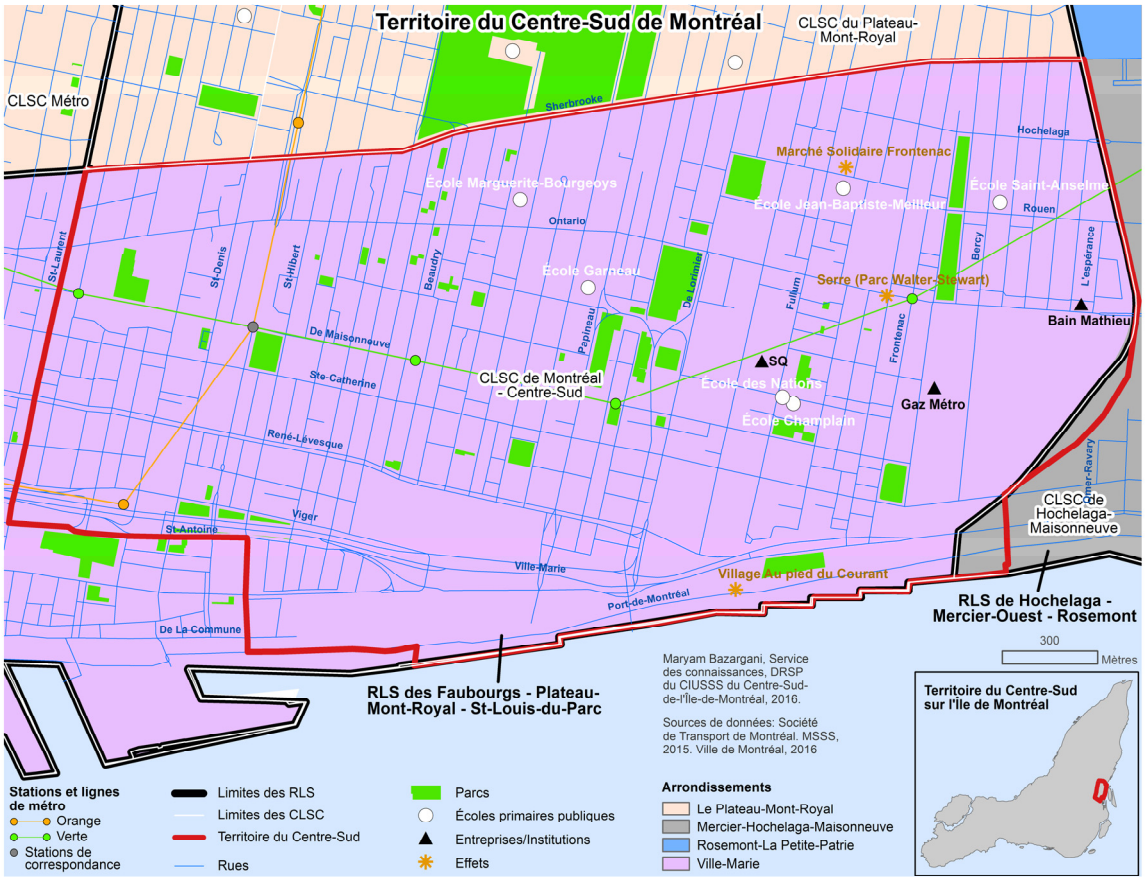

PARTIE III – LES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE DE LA TABLE DE QUARTIER CENTRE-SUD

1 – LA DÉMARCHE QUARTIER VERT ET SÉCURITAIRE (QVS)

Le projet *Quartier vert et sécuritaire* (QVS) constitue l'une des sept priorités de la Table de développement social (TDS) Centre-Sud. Le Comité Quartier vert et sécuritaire (CQVS) est mis sur pied au printemps 2012 avec l'appui de la CDC Centre-Sud qui en assure la coordination. Sa création fait suite à l'adoption du projet particulier d'urbanisme (PPU) Sainte-Marie (Arrondissement Ville-Marie, 2012) dans lequel on reconnaissait la présence d'enjeux de circulation dans le quartier et l'importance de mettre en place des mesures d'apaisement de même que des améliorations au réseau cyclable. L'arrondissement annonce dans le PPU sa volonté de mettre en place une démarche de *Quartier vert* dans le quartier, un concept défini dans le Plan de Transport de la Ville de Montréal réalisé en 2008 et qui vise à améliorer la qualité de vie et la sécurité des piétons et cyclistes dans les quartiers (Ville de Montréal, 2008).

L'implantation d'un *Quartier vert* issu de la démarche de la Ville exige habituellement deux étapes préalables (Arrondissement de Ville-Marie, 2012). La première est la réalisation d'un *Plan local de déplacement* (PLD) qui permet de cerner les différents enjeux du territoire en matière de transport et d'aménagement urbain et de déterminer les priorités d'action; ce plan est réalisé par l'arrondissement en collaboration avec les principaux acteurs du milieu qui travaillent sur ces problématiques. L'arrondissement ne possédait toujours pas un tel *Plan local de déplacement* en 2012, lors de l'élaboration du PPU. La seconde étape consiste en la consultation de la population afin de recueillir l'expérience vécue et de réaliser un portrait de la vie de quartier.

Ainsi, la mise en place d'un *Quartier vert* devrait laisser une grande part à l'intégration du savoir citoyen et communautaire. Certains acteurs de Sainte-Marie avaient toutefois eu vent de mauvaises expériences d'implantation du programme dans d'autres arrondissements, particulièrement en ce qui a trait à l'implication des acteurs locaux qui ne s'est pas avérée conforme à la procédure énoncée, les incitant ainsi à se manifester de manière proactive, sans attendre d'être sollicités par l'arrondissement. C'est ainsi que le Comité Quartier vert et sécuritaire (CQVS) s'est formé en regroupant plusieurs acteurs du milieu qui touchent de près les problématiques abordées par la démarche *Quartier vert*.

La mise sur pied du CQVS découle de la présence de plusieurs problématiques dans le quartier, d'ores et déjà travaillées par les organismes du quartier. Tout d'abord, la sécurité routière y est jugée insuffisante, particulièrement pour les piétons et les cyclistes. Plusieurs artères importantes de même que le Pont Jacques-Cartier amènent un grand nombre d'automobiles en transit dans Sainte-Marie. Les rues et intersections larges de même que le manque de voies cyclables ou de traverses piétonnes sécurisées, notamment aux abords des parcs et des écoles, rendent les usagers vulnérables durant leurs

déplacements. De plus, le tissu urbain mixte amène une part de camionnage sur le réseau local, créant des nuisances pour les citoyens.

Le CQVS a aussi été créé pour amener des changements en termes de verdissement. Le territoire de Sainte-Marie souffre d'un manque de végétation. L'indice de canopée de 21,98% mentionné dans le Plan d'action canopée (Ville de Montréal, 2012) diminue lorsque le Mont-Royal et les îles Sainte-Hélène et Notre-Dame sont exclues. Le tissu urbain, parsemé d'industries et de grands terrains institutionnels, ne laisse que peu de place à la végétation et contribue à la création d'îlots de chaleur dans plusieurs secteurs, éléments inquiétants sur le plan de la santé publique. Une sous-utilisation des quelques parcs présents est aussi constatée, certains en raison d'un fort enclavement et des difficultés d'accès, ce qui est particulièrement le cas du parc des Faubourgs, large espace enclavé par de grandes artères et une clôture, ou encore le parc Bellerive, seul espace offrant une fenêtre visuelle sur le fleuve, mais qui se situe de l'autre côté du boulevard Notre-Dame, difficile et dangereux à franchir.

1.1 – Printemps 2012 – La démarche QVS

Huit acteurs forment le Comité Quartier vert et sécuritaire (CQVS) : la CDC Centre-Sud, Spectre de rue, Marché Solidaire Frontenac, Sentier Urbain, l'Éco-quartier Sainte-Marie, Tandem Ville-Marie de même que l'arrondissement Ville-Marie et Rayside Labossière Architectes (voir la Figure 4 – Cartographie du Comité Quartier vert et sécuritaire). Ces membres au sein du CQVS sont rassemblés par leur volonté commune d'influencer l'arrondissement et la Ville de Montréal dans la mise en place d'une démarche *Quartier vert* dans Sainte-Marie pour l'amélioration de la qualité de vie des résidents, mais aussi pour la revitalisation de celui-ci **(#1 RT – Création de réseaux)**. Afin d'y parvenir, le CQVS a choisi de produire un mémoire précisant les objectifs et priorités d'action collectivement définies en matière de transport et de verdissement.

Afin de rédiger son mémoire, le CQVS a entrepris diverses démarches pour déterminer les priorités du quartier Sainte-Marie en matière de transport et de verdissement. Le CQVS a réalisé un inventaire et une analyse des demandes issues de consultations citoyennes tenues entre 2009 et 2012. Choisir de réaliser un inventaire des demandes citoyennes et communautaires comme point de départ de sa démarche est une façon pour le CQVS de s'assurer de développer une priorisation qui soit en adéquation avec les besoins et les demandes du milieu. Une seconde étape importante a été de mener une démarche de consultation de la population à l'été 2012 portant sur les enjeux de verdissement et de sécurité dans le quartier à inscrire dans le mémoire **(#2 RT – Solidification des porte-parole et des intermédiaires)**.

Figure 4 – Cartographie du Comité Quartier vert et sécuritaire

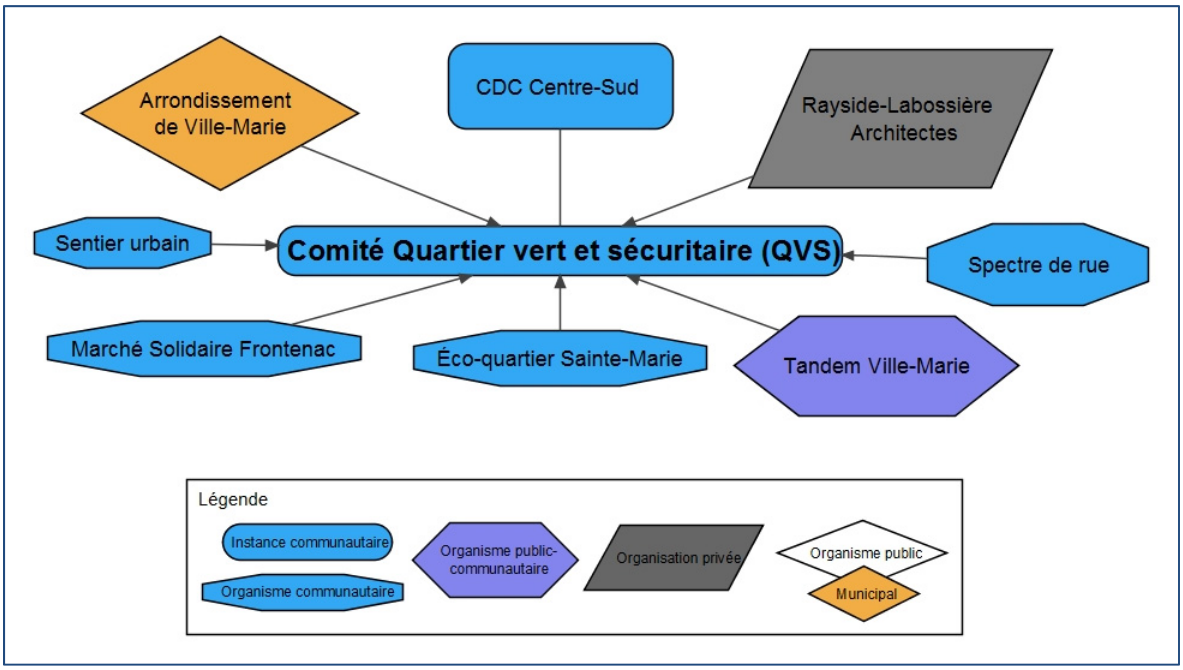

Ce souci de tenir compte des questions d'intérêt du milieu permet de susciter un intéressement des organismes locaux et des citoyens envers les projets qui découleront de la démarche réalisée et de faire en sorte que les citoyens se sentent partie prenante de la démarche de QVS. Le CQVS entretient d'ailleurs des liens avec la plupart des comités du quartier, particulièrement avec ceux auxquels ses membres font partie. Ces autres organismes ou citoyens membres des comités du quartier, qui ne sont pas présents au sein du CQVS, y sont ainsi indirectement impliqués. C'est le cas notamment du Comité du Parc Bellerive et du Groupe d'intervention Sainte-Marie (GISM) qui permettent au CQVS de prendre le pouls des citoyens pour ensuite se faire porteurs de leurs demandes. Le CQVS suit la progression des projets des comités et organismes qui travaillent sur les problématiques identifiées afin de soutenir des revendications lorsque nécessaire et pour constater leurs éventuelles avancées dans le quartier **(#3 RT – Extension et renforcement de réseaux; #3a RT – Solidification des porte-parole et des intermédiaires)**.

Le mémoire QVS se décline en cinq objectifs : 1) Accroître la sécurité des résidents dans leurs déplacements sur les rues locales; 2) Améliorer les connexions entre les secteurs enclavés et le quartier; 3) Aménager des rues qui favorisent les déplacements actifs; 4) Augmenter et diversifier le verdissement et 5) Prévoir des espaces favorisant l'appropriation et l'animation. Ces 5 objectifs sont ensuite déclinés en dix priorités et treize pistes d'intervention (voir Annexe 3 – La démarche *Quartier Vert et Sécuritaire*). Plus qu'un véhicule des idées du CQVS, ce mémoire marque la convergence de leurs visions et priorités d'action **(#4 RT – Production d'intermédiaires).** Le mémoire QVS marque le début d'un travail collectif d'atteinte des finalités.

Afin d'influencer l'acteur municipal dans ses futures interventions, le mémoire QVS a été déposé au conseil d'arrondissement le 12 mars 2013 **(#5 RT – Placement d'intermédiaires et #5a RT – Représentation par des porte-parole)**. Le conseil d'arrondissement a accueilli favorablement le dépôt du document et assuré que le CQVS serait consulté au début de la mise en œuvre de la démarche de *Quartier vert* pour Sainte-Marie alors « prévue dans quelques mois ».

Ce dépôt aura permis au CQVS de sensibiliser de nouvelles personnes (politiciens et fonctionnaires surtout) aux problématiques qu'il porte en plus de remettre le dossier à l'ordre du jour politique. Peu de temps après le dépôt à l'arrondissement, en avril 2013, le directeur adjoint au cabinet du maire convie la CDC pour lui suggérer que le CQVS assiste l'arrondissement dans la réalisation de consultations publiques, permettant ainsi aux citoyens d'être inclus plus en amont tel que le souhaite le CQVS **(#6 RT - – Solidification des porte-parole et des intermédiaires)**. Ravi de cette reconnaissance de leur savoir-faire, le CQVS ne voudra toutefois pas se positionner à la remorque de l'arrondissement et se contentera de s'engager à « élargir la mobilisation autour de la démarche en mobilisant leurs propres réseaux » et à soutenir toute démarche sincère de consultation effectuée par l'arrondissement.

Le CQVS entreprend diverses démarches de mobilisation auprès de l'ensemble des acteurs du territoire, en les informant périodiquement de ses travaux par un point à l'ordre du jour des principales instances du territoire (CDC, TDS, GISM, etc.) et par diverses publications dont la *Lettre info* et le *Colibri.* Ces mises au point permettent à chacun des organismes de se situer par rapport au projet et parfois même de revoir son implication. C'est le cas de l'organisme Marché solidaire Frontenac qui, suite à une présentation à la TDS Centre-Sud à la mi-avril 2013, manifeste son intérêt à réintégrer le comité et à s'impliquer dans le projet **(#7 RT – Extension et renforcement de réseaux).**

Puisque le programme *Quartier vert* est piloté par la Ville de Montréal, le conseiller du district de Sainte-Marie suggère au CQVS de déposer le mémoire au Conseil de Ville et d'en faire parvenir une copie aux députés provincial et fédéral. Le mémoire est déposé et présenté au Conseil de Ville, le 23 avril 2013 **(#8 RT – Placement d'intermédiaires et #8a RT – Représentation par des porte-parole**). Le responsable des Transports au comité exécutif de la Ville accueille positivement le mémoire et se dit favorable à ce qu'une démarche de *Quartier Vert* soit entamée à Sainte-Marie tout en mentionnant les préalables à une telle démarche[4]. Il propose de tenir une rencontre avec le conseiller de Sainte-Marie et le CQVS pour en discuter. Il semble que le mémoire QVS ait réussi à cheminer à l'intérieur de l'appareil administratif suite à son dépôt au Conseil de Ville et qu'il ait suscité un intérêt au sein de la Direction du développement durable et plus précisément chez les responsables du programme *Quartier vert* **(#9 RT –**

[4] Il rappelle que l'engagement dans le PPU n'est pas suffisant pour enclencher le processus de mise en place d'un *Quartier vert* et qu'une démarche officielle est nécessaire. Il précise que 3 critères doivent être en place : 1) le territoire doit être balisé entre 2 grandes artères; 2) il doit y avoir un groupe de citoyens voulant s'impliquer dans la démarche et 3) l'arrondissement doit fournir son accord et déposer une demande à la Ville. Ce n'est que par la suite que le quartier peut être reconnu par *Quartier Vert* et qu'un plan d'intervention peut être créé.

Mise en mouvement d'intermédiaires (mémoire QVS)) puisqu'ils adresseront une proposition au CQVS peu de temps après.

La rencontre proposée lors du dépôt du mémoire QVS au Conseil de Ville a lieu le 7 mai 2013. Les acteurs estiment que c'est l'ampleur et la qualité du travail présenté dans le mémoire QVS qui a permis au milieu de bénéficier d'une ouverture de la part de la Ville envers leurs priorités de quartier et de se positionner comme interlocuteur du quartier **(#10 RT – Solidification des porte-parole et des intermédiaires)**. Cependant, au cours de cette rencontre, les représentants de la CDC sont informés que l'arrondissement n'a pas présenté de demande à la Ville dans le cadre du programme *Quartier vert*, étape essentielle pour le déploiement du projet. La tentative du CQVS de faire se déplacer l'arrondissement n'est ainsi pas réussie. Or, cette même rencontre est l'occasion pour le CQVS de constater des déplacements de la part de la Ville de Montréal et par conséquent, de la part de l'arrondissement. Le CQVS est informé qu'une réflexion autour d'un projet pilote nommé *Quartier intégré* est en cours à la Ville de Montréal (au sein de la Direction du développement durable) ce qui compromet le développement de nouveaux *Quartiers verts.* Avec le programme *Quartier intégré*, la Ville souhaite concentrer les financements de cinq programmes, dont le programme *Quartier Vert*[5], afin de démontrer qu'un investissement de manière intégrée comporte une valeur ajoutée par rapport à la réalisation isolée des programmes **(#11 RT – Déplacements d'acteurs : Ville - arrondissement)**. La Ville précise que le quartier Sainte-Marie est l'un des deux quartiers ciblés pour cette démarche (l'autre étant le quartier voisin; Hochelaga-Maisonneuve). La Ville propose au CQVS de s'investir dans ce projet pilote qui est initialement confié à la Société d'investissement de Sainte-Marie (SISM) qui porte alors le programme de revitalisation urbaine intégrée (RUI Sainte-Marie).

Ce moment représente un tournant pour QVS. À partir du printemps 2013, le CQVS suspend ses activités. Cette décision apparait d'abord étonnante puisque le CQVS s'était donné un rôle politique « de chien de garde » auprès de l'arrondissement pour assurer la mise en place des mesures *Quartier Vert* qu'il avait proposées[6]. Les acteurs du CQVS n'écartaient toutefois pas la possibilité de raviver ce dernier si cela devenait pertinent, c'est-à-dire au moment où une démarche de *Quartier vert* serait mise en place par l'arrondissement ou que des actions touchant ces enjeux seraient mises en branle[7]. Or, la mise en veille du CQVS ne représente pas un point final de la démarche QVS, loin de là. Les acteurs poursuivent leurs efforts pour faire cheminer les orientations et finalités du CQVS **(#12 RT – Déplacements d'acteurs)**. Plusieurs représentations sont réalisées en ce sens. La CDC Centre-Sud, principal porteur du CQVS, est très active à titre de porte-parole. La CDC est un des principaux vecteurs de liaison entre les différentes entités du territoire et elle cherche à assurer un va-et-vient régulier de

[5] Les quatre autres programmes de financement sont : Revitalisation urbaine intégrée (RUI), Quartier 21, Quartier Culturel et Promenades urbaines.

[6] Le mémoire QVS (2013, p.12) mentionnait d'ailleurs que "*Le travail du CQVS ne se termine donc pas avec le dépôt du présent document ou encore avec la fin des consultations publiques à venir et il demeurera donc un interlocuteur présent et actif auprès du milieu, de l'arrondissement de Ville-Marie et de la Ville de Montréal*.".

[7] « *On va revenir là-dessus quand ça va se travailler* » (Suivi 02-04-2014). Lorsque le *Quartier Vert* sera mis en place après la réfection de la rue Ontario, le milieu devra être prêt à intervenir, le CQVS va revenir (Rencontre CDC-SISM, 9 mai 2014).

l'information qui y est véhiculée. Elle diffuse l'information concernant la démarche QVS par l'inscription d'un point à l'ordre du jour des principales instances du territoire (ex. : CDC, TDS, GISM, etc.) ou encore dans ses diverses publications dont la *Lettre info* et le *Colibri*. À partir du printemps 2013, elle assure la liaison entre les membres CQVS, surtout par des échanges de courriels informant les partenaires des démarches en cours. En termes de représentation, la CDC participe à différents événements dans le but de mettre en valeur le CQVS et son travail. C'est notamment le cas dans le cadre des consultations sur le Plan de développement de Montréal à l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) en juin 2013. Plusieurs autres membres du CQVS agissent aussi comme porte-parole, de façon ponctuelle, à différents moments et auprès de leurs réseaux respectifs. C'est l'occasion pour eux de faire connaître davantage les priorités de la démarche QVS et des tentatives de rallonger leur réseau. Ces représentations engendrent un renforcement de la crédibilité des membres du CQVS et de leur démarche et se concrétisent, selon eux, par la création de liens avec différents acteurs et par l'ouverture de certaines portes d'entrées à l'arrondissement et à la Ville **(#13 RT – Représentations par des porte-parole; #13a RT – Solidification des porte-parole et des intermédiaires)**. Toutes ces actions ne se concrétisent pas par l'atteinte immédiate d'autres résultats transitoires, mais elles en sont des étapes préalables. En effet, la suite de la documentation des actions réalisées par les acteurs démontrera que ces actions sont à la source de l'enrôlement de nouveaux acteurs dont des opérateurs (des acteurs de la mise en œuvre) et mèneront à des transformations observables. Toutefois, plusieurs actions ont cours avant que ces transformations soient observables et l'automne 2013 marque plutôt la création de deux nouveaux réseaux vers lesquels migrent certains acteurs du CQVS. Ces réseaux sont ceux des démarches *Quartier intégré* (QI) et *Plan local de déplacement* (PLD), qui ont lieu en partie simultanément, et à travers desquelles les membres du CQVS tenteront de faire cheminer les orientations et finalités souhaitées par le CQVS[8].

1.2 – Septembre 2013 – La démarche *Quartier intégré*

La première démarche dans laquelle les acteurs du CQVS s'engagent est celle de *Quartier intégré*, proposée par la Ville. Littéralement parachutée aux acteurs de Centre-Sud en mai 2013, cette démarche, qui aurait pu être perçue comme un bousculement des actions locales, est plutôt perçue comme une reconnaissance de leur rôle d'interlocuteurs. Un comité Quartier intégré (CQI) est mis en place suite à un premier échange entre les acteurs du territoire et la Ville en septembre 2013 **(#14 RT – Création de réseaux)** alors qu'un représentant de la Ville présente la démarche QI, qui s'apparente à une priorisation de quartier[9]. Le comité de travail formé pour la priorisation des enjeux dans le quartier pour la démarche QI réunit treize acteurs[10] dont plusieurs du CQVS : CDC, Éco-Quartier SM, Tandem VM,

[8] **Précision de méthode** - Le CQVS ne se réunissant plus, l'équipe de recherche a orienté son dispositif d'observation de sorte à suivre les avancées relatives aux finalités souhaitées du CQVS. La décision a alors été prise de suivre toute démarche concertée touchant de près les problématiques de QVS et impliquant au moins un acteur du CQVS.

[9] Cet échange se tient le 3 septembre 2013. Le fonctionnaire de la ville propose alors une version préliminaire de priorités qui sont très semblables à celles que portent déjà les acteurs du terrain, voire qui en sont inspirées.

[10] Bien que la démarche *Quartier intégré* soit initiée par la Ville de Montréal, l'arrondissement Ville-Marie est impliqué de près dans sa mise en œuvre, complexifiant les interactions entre l'appareil municipal et le milieu. Tout comme dans le CQVS, une représentante de la Direction du développement social est présente au CQI. Toutefois, la *démarche QI* met en scène d'autres

arrondissement, Rayside Labossière Architectes, Sentier urbain (voir Figure 5 – Cartographie du Comité Quartier intégré). La première rencontre est tenue par la Société d'investissement de Sainte-Marie (SISM) à qui la démarche avait d'abord été confiée par l'arrondissement et très rapidement, la CDC se joint à la SISM pour la piloter de façon conjointe, ce duo ayant déjà des objets de planification communs. Cette prise de rôle par la CDC représente un déplacement qui aura une incidence importante sur la poursuite de la démarche **(#15 RT – Déplacements d'acteurs (CDC))**.

Figure 5 – Cartographie du Comité Quartier intégré

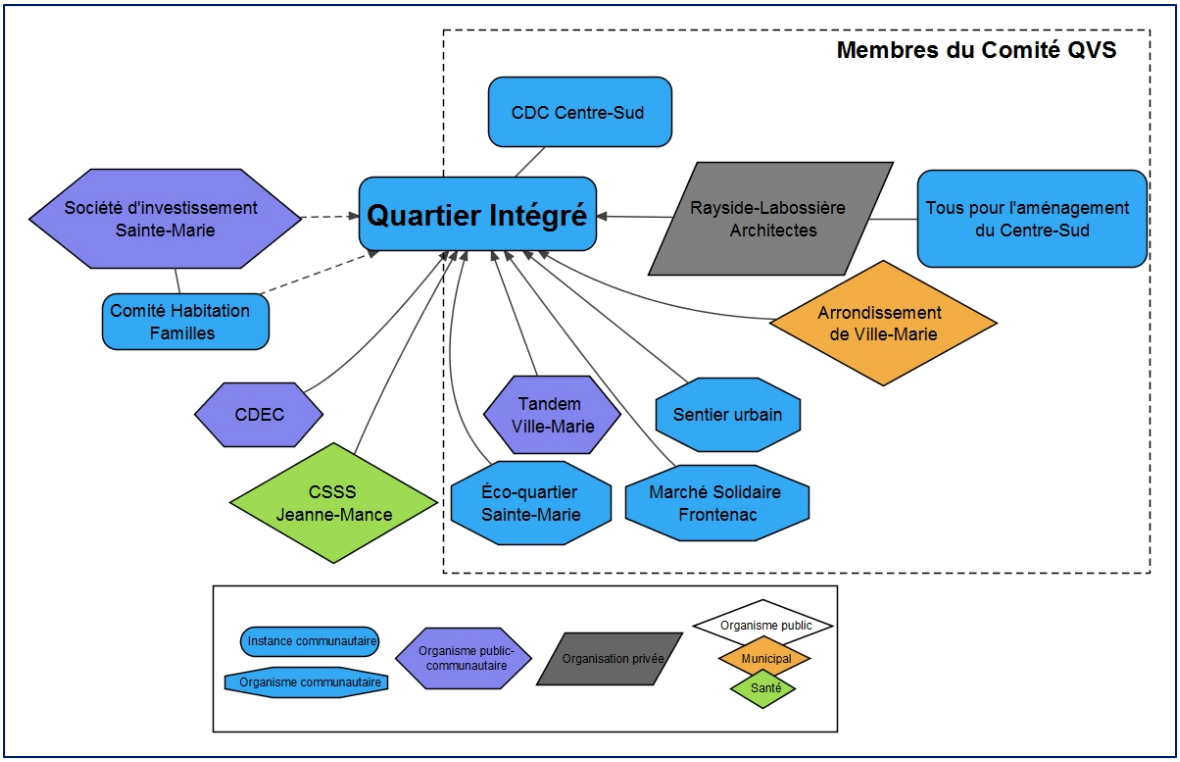

Dès les premiers échanges, le travail réalisé par le CQVS sert de point de départ à la priorisation effectuée dans le cadre de la démarche QI **(#16 RT – Mise en mouvement d'intermédiaires (Mémoire QVS)**. Le projet QI est saisi par les acteurs du CQVS comme une opportunité d'intégrer des demandes identifiées par la démarche QVS et demeurées à la marge en raison du cadre plus restreint du programme municipal *Quartier vert* par rapport au programme *Quartier intégré*.

directions de l'arrondissement (dont la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises (DAUSE)) qui, sans siéger au CQI, participent parfois aux rencontres. Le CQI accueille la Société d'investissement de Sainte-Marie (SISM) et son Comité habitation-familles. La participation de ce dernier au comité de travail est légitimée par le fait que la RUI, un des cinq programmes touchés par la *démarche QI* de la Ville, s'est concrétisée à Sainte-Marie par une coopérative d'habitation via le *Comité habitation famille* de la SISM. Mentionnons par ailleurs que le porteur du programme Quartier 21, un autre des cinq programmes de la démarche QI, est Sentier Urbain pour les années 2013-2016.

Tout comme c'était le cas dans la démarche QVS, des acteurs et instances du territoire sont impliqués de manière périphérique dans les processus entourant la démarche QI. Ainsi, les AmiEs du Courant Sainte-Marie (anciennement le Comité du Parc Bellerive), de même que le GISM sont sollicités dès le départ, lorsque leur expertise est jugée nécessaire[11]. D'autres acteurs se joindront au comité Quartier intégré (CQI) en cours de route, dont la CDEC CSPMR[12], le CSSS Jeanne-Mance et Voies Culturelles[13] **(#17 RT – Extension et renforcement de réseaux)**.

En raison de l'orientation du projet, mais aussi pour des raisons contextuelles, deux acteurs communautaires, Marché solidaire Frontenac[14] et Sentier urbain, sont beaucoup plus mobilisés dans la démarche QI qu'ils ne l'étaient dans la démarche QVS et ils prendront un rôle central dans la phase subséquente du projet. Le premier, par sa dominante en agriculture urbaine et en alimentation, et le second, par son expertise dominante en aménagement paysager. Leur investissement dans le réseau constitue une prise de rôle dans le cadre de cette priorisation plus générale pour le quartier **(#17a RT – Déplacements d'acteurs)**.

Le document final, le mémoire *Quartier intégré* pour Sainte-Marie (2013) est structuré autour de huit priorités : 1) Lutte aux îlots de chaleur urbains; 2) Transport et circulation; 3) Accès au fleuve; 4) Développement de l'habitation pour familles; 5) Communication, marketing et participation citoyenne; 6) Culture; 7) Économie et emploi et 8) Saine alimentation. Ces priorités sont ensuite déclinées en 20 objectifs et 80 moyens **(#18 RT – Production d'intermédiaires (Mémoire QI)).** Ce nouvel intermédiaire représente un nouveau véhicule pour les objectifs QVS, qui sont tous inscrits au mémoire QI **(#18a RT – Placement d'intermédiaires (Mémoire QVS))**. L'annexe 4 – La démarche *Quartier intégré* permet de le constater en affichant les objectifs respectifs des démarches QVS et QI de même que les façons dont certains des objectifs de QVS sont reproblématisés dans la démarche QI.

---

[11] Les liens sont très étroits entre ces différents comités, notamment par le biais de représentants communs. Notons par exemple que le CQI fait rapidement appel aux *AmiEs du Courant Sainte-Marie* (anciennement le comité du Parc Bellerive) au moment de la formulation des indicateurs de la priorité « Accès au fleuve », cet organisme étant le principal porteur de cette priorité de *QVS*. « Leurs priorités sont intégrées au plan d'action QI » (2014-04-02) même si aucune référence directe n'est faite à ces comités, ni aux autres comités de parcs d'ailleurs.

[12] La Corporation de développement économique et communautaire Centre-Sud/Plateau-Mont-Royal (CDEC CSPMR) participe au CQI à partir de la troisième rencontre, s'implique à la rédaction du mémoire et restera mobilisée dans les démarches subséquentes.

[13] Voies culturelles est le principal représentant des acteurs culturels du quartier. La présence des acteurs culturels aux rencontres du CQI sera tardive (mi-octobre 2013), le CQI notant qu'il serait « plus facile de les intéresser une fois que la base sera faite en leur demandant de bonifier ». Bien que l'intention du comité ait été de minimiser l'investissement de temps demandé, l'intéressement et la mobilisation tardifs des acteurs culturels ont sans doute joué sur l'investissement de ceux-ci.

[14] Marché solidaire Frontenac (MSF) faisait partie du CQVS, mais s'en était éloigné pour des raisons de consolidation de l'organisme. MSF aura un apport important à la *démarche QI*, particulièrement en inscrivant une nouvelle priorité (l'alimentation) à la liste pratiquement terminée. Il s'investira dans le développement du plan entourant cette priorité et participera à la rédaction de la section du mémoire qui y est consacrée. Notons que cet organisme est évoqué sous son nom usuel dans le présent rapport, mais qu'il porte officiellement le nom de *Carrefour alimentaire Centre-Sud*.

En octobre 2013, le mémoire QI est remis à la direction de l'arrondissement de Ville-Marie et diffusé dans les différents réseaux des membres via des représentations au sein de comités ou via leurs infolettres **(#19 RT – Placement d'intermédiaires (Mémoire QI))**.

Le dépôt du mémoire QI n'était pas une fin en soi pour le CQI. De la même manière que dans le dossier QVS, les membres du CQI cherchaient à faire valoir le point de vue communautaire et citoyen et se sont appropriés la démarche QI avec la ferme intention de l'utiliser comme un levier permettant d'influencer la Ville. La démarche QI est ainsi une nouvelle occasion, pour la CDC, de mettre de l'avant de nouvelles pratiques et façons de faire pour entrer en dialogue avec la Ville de sorte à devenir, aux yeux de celle-ci, un acteur à considérer, à s'allier et à inscrire dans l'action. Aux dires des acteurs du CQI, la réalisation expresse d'une priorisation de quartier est une preuve qu'ils travaillaient déjà efficacement ensemble et que les consultations et réflexions sur ces sujets étaient déjà bien entamées[15]. Cette opinion est également partagée par plusieurs acteurs du territoire, notamment du Groupe d'intervention Sainte-Marie (GISM), qui estimaient en janvier 2014 que la démarche QI générait une plus-value pour le milieu et ce, peu importe ce qu'il en adviendrait par la suite. Déjà, elle mettait en lumière la reconnaissance dévolue au milieu par l'arrondissement **(#20 RT - Solidification des porte-parole et des intermédiaires)**.

1.3 – Décembre 2013 – La démarche *Plan local de déplacement* (PLD)

L'automne 2013 donne lieu à une convergence autour des enjeux de déplacement dans le quartier. La rédaction du mémoire QI a amené les acteurs à approfondir certains enjeux et à réaliser l'importance que l'arrondissement entame une démarche de *Plan local de déplacement* (PLD), préalablement à de grandes interventions en transport et à l'obtention d'une démarche de *Quartier vert*. La création d'un PLD constitue la première priorité en transport dans le mémoire QI[16]. Les enjeux de circulation ont aussi été l'objet de discussions dans le cadre d'un Forum citoyen organisé par l'Éco-quartier Sainte-Marie en octobre 2013. Suite à ce Forum, plusieurs acteurs et citoyens saisiront l'opportunité de créer un nouveau comité ayant pour principale mission d'inciter l'arrondissement à produire un PLD et à tenir les consultations publiques nécessaires à son élaboration. Le comité de déplacement local de Ville-Marie (CDLVM) est mis sur pied **(#21 RT – Création de réseaux - CDLVM).**

Les acteurs insistent sur le fait qu'il est impératif de ne pas réfléchir en divisant les quartiers, ce qu'ils reprochent à l'arrondissement de faire, soulignant qu'une vision globale de l'ensemble du territoire de Ville-Marie est nécessaire pour arriver à définir un plan d'ensemble cohérent. Le CDLVM réunit donc des acteurs de l'ensemble du territoire de l'arrondissement Ville-Marie : les représentants des trois tables de concertation du territoire (la CDC Centre-Sud, la Table de concertation du faubourg Saint-Laurent et la

[15] La *démarche QI* a eu une influence sur les pratiques organisationnelles de la TDS. Lorsqu'est venu le temps de la mise à jour du plan d'action de la TDS, des modifications ont été apportées aux priorités et certaines d'entre elles ont été libellées différemment pour qu'elles reflètent davantage le travail effectivement réalisé à leur égard sur le terrain.

[16] La priorité Transport et circulation (priorité 2 de 8) avait comme premier objectif d'«assurer une meilleure planification des transports » par le biais de l'élaboration d'un *Plan local de déplacement* pour le quartier (moyen 1.1).

Table Interaction Peter-McGill) en plus de résidents de chacun des trois districts (voir Figure 6 – Cartographie du Comité de déplacement local Ville-Marie).

Tandem, investi dans la démarche QVS, coordonne la démarche PLD. Trois autres membres du CQVS s'impliquent dans le CDLVM : la CDC Centre-Sud, Rayside Labossière Architecte et, quelque temps après, l'Éco-Quartier Sainte-Marie[17]. Le leadership dont Tandem fait preuve dans cette démarche est une occasion pour la CDC de mener à terme un projet qui, bien que lié de près à ses intérêts et représentations conséquentes à QVS, dépasse son territoire. La prise en charge par Tandem permet ainsi à la CDC de porter les intérêts de ses membres qu'elle représente sans pour autant avoir à négocier son implication avec les tables de quartier voisines.

Dès le départ, le CDLVM se donne trois principaux objectifs : 1) Identifier les enjeux et réaliser un portrait sociodémographique et socioéconomique pour chacun des trois districts, et établir un diagnostic pour l'ensemble du territoire de l'arrondissement de Ville-Marie; 2) Mobiliser les citoyens autour de la démarche conduite par le CDLVM; et 3) Représenter les intérêts du CQVS auprès des instances décisionnelles.

Figure 6 – Cartographie du Comité de déplacement local Ville-Marie

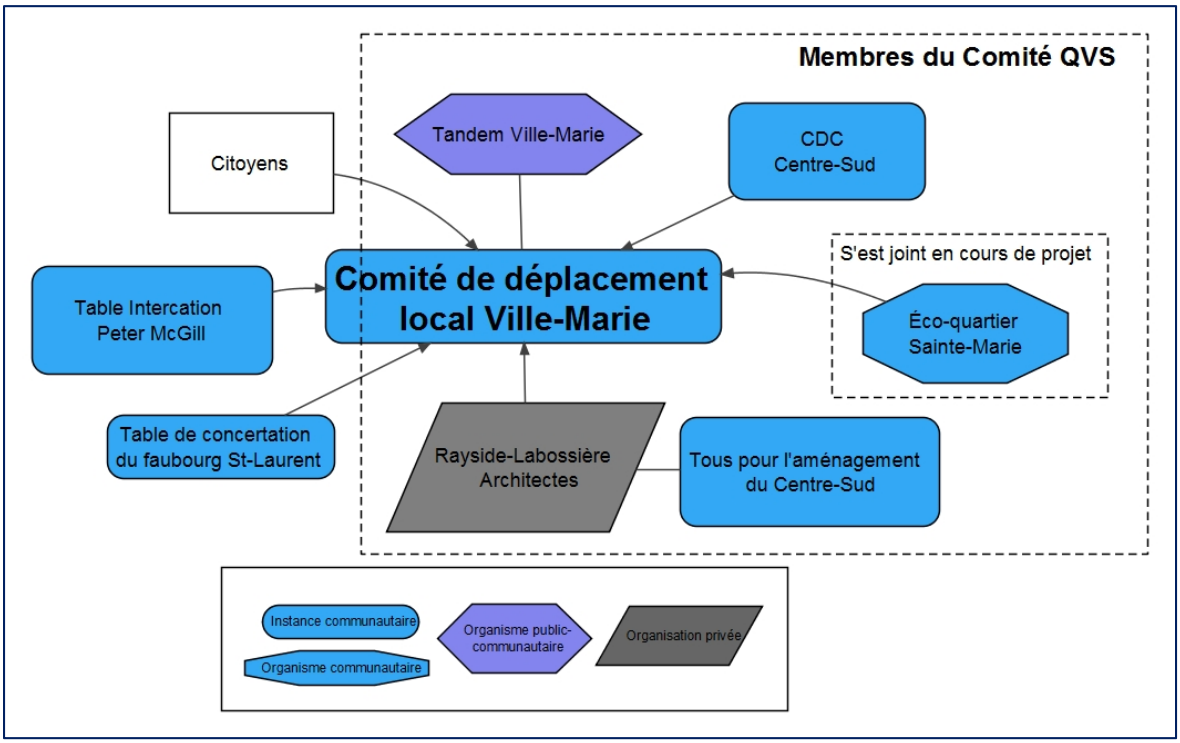

[17] L'Éco-Quartier Sainte-Marie s'ajoutera au CDLVM en mai 2014 suite à l'intégration à leur équipe d'une personne travaillant sur la priorité transport identifiée lors de son Forum citoyen tenu en octobre 2013.

Chacune des trois tables de quartier doit identifier quelques grandes priorités pour son secteur qui seront ajoutées à des thèmes transversaux aux trois territoires. Cette démarche est déjà réalisée pour le quartier Sainte-Marie grâce au travail du CQVS qui sert d'exemple aux deux autres territoires. La démarche PLD représente ainsi une occasion de mettre en mouvement les recommandations et orientations de QVS, qui revendiquait justement que soit élaboré et mis en œuvre un *Plan local de déplacement*[18], en les problématisant sur une base territoriale plus grande **(#22 RT – Mise en mouvement d'intermédiaires (Mémoire QVS))**. L'implication de la CDC dans cette démarche de Tandem permet de fédérer un enjeu du CQVS en l'attachant à un réseau d'acteurs de l'ensemble de Ville-Marie, représentant ainsi le territoire de l'arrondissement et, conséquemment, le territoire de revendication d'un *Plan local de déplacement* (PLD). La CDC joue un rôle dans l'enlignement des actions, incitant le CDLVM à plusieurs opérations de revendication politique. Dès le départ, la CDC suggère d'aller présenter une lettre au conseil d'arrondissement pour l'informer du travail du CDLVM et demander qu'il soit informé des démarches entreprises et entendu comme interlocuteur.

Le CDLVM profite du conseil d'arrondissement de février 2014 pour aller déposer une lettre d'intention. C'est un citoyen membre du CDLVM[19] qui fait la présentation et qui sollicite une rencontre avec le maire, les élus et les fonctionnaires responsables du dossier des transports à l'arrondissement. Cette lettre d'intention représente un produit intermédiaire que le CDLVM place dans l'objectif de susciter un déplacement de la part de l'arrondissement et surtout, de susciter un engagement ferme des décideurs (**#23 RT – Production d'intermédiaires (lettre d'intention PLD); #23a RT – Placement d'intermédiaires**). Le maire accepte de rencontrer le CDLVM.

Suite au dépôt de la lettre, le CDLVM a des interactions fréquentes avec les élus et les fonctionnaires, ces derniers font d'ailleurs appel à lui pour obtenir des documents relatifs aux enjeux de transport dans l'arrondissement. Il est permis de croire que les actions du CDLVM ont enclenché un processus de prise en charge du dossier par l'arrondissement (**#24 RT – Déplacements d'acteurs (arrondissement))**. L'intéressement de l'arrondissement est une première phase de l'engagement de cet acteur névralgique à la réalisation d'un *Plan local de déplacement* (PLD).

À la fin du mois de février 2014, la CDC rencontre la nouvelle conseillère municipale élue dans le quartier Sainte-Marie aux élections de l'automne précédent pour lui présenter les différentes

[18] Le Mémoire QVS (CQVS, 2013: 12) mentionne le PLD : « Le comité [CQVS] souhaite ainsi que les organismes, institutions, corporations et autres acteurs du quartier rencontrés prennent en considération les enjeux et les problématiques soulevés par le milieu afin de les intégrer et d'orienter leurs actions respectives, comme pourrait le faire par exemple l'arrondissement de Ville-Marie avec son *Plan local de déplacement*. ».

[19] La participation citoyenne est importante pour le CDLVM : non seulement des citoyens de chacun des territoires de Tables de quartier font partie du CDLVM, mais ceux-ci prennent aussi part à la décision et à l'action. Toutefois, la présence de citoyens cause parfois des tensions au sein du CDLVM quant à la procédure à mettre de l'avant. Si certains citoyens souhaitent que le CDLVM adopte davantage une position de pression envers les élus, les organismes présents autour de la table rappellent que le CDLVM se veut d'abord un espace de travail voulant être en dialogue avec l'arrondissement et l'influencer dans ses décisions et actions. Les organismes souhaitent s'inscrire dans cet esprit de dialogue que la CDC CS a fortement mis de l'avant au cours des dernières années.

démarches en cours (QVS, QI, CDLVM) et les priorités du quartier. Sensible aux enjeux d'urbanisme et de transport actif et alternatif, la conseillère prend et porte des engagements en vertu de la sécurisation autour des écoles et du prolongement des pistes cyclables. L'élue devient ainsi un nouvel acteur du réseau qui agit à sa marge **(#25 RT – Extension et renforcement de réseaux**). Nous verrons ultérieurement que ces démarches mèneront à l'engagement de cet acteur influent envers les priorités identifiées dans QI et QVS, puis à des transformations observables.

1.4 – Mars 2014 – RUI/ IRM-2025

Parallèlement à cette démarche entourant le PLD, se trament plusieurs actions donnant suite aux démarches réalisées jusqu'alors par les acteurs du quartier. En mars 2014, le réseau impliqué dans la démarche *Quartier intégré* (QI) est sollicité par l'arrondissement pour lui proposer un projet dans le cadre d'*Imaginer Réaliser Montréal 2025* (IRM-2025). IRM-2025 est un financement ponctuel annoncé par la Ville de Montréal en vue de soutenir des projets structurants dans chacun des quartiers couverts par le programme RUI[20]. C'est d'abord la Société d'investissement de Sainte-Marie (SISM), alors porteuse du programme RUI, qui avait été interpelée pour soumettre un projet. Elle avait déposé, en novembre 2013, un projet de fonds d'investissement communautaire pour le développement de logements familiaux qui s'était vu refusé, en mars 2014 en raison de son inadéquation avec les objectifs et les paramètres du programme IRM-2025. L'appel de l'arrondissement envers les membres du CQI est une marque de la légitimité acquise par celui-ci et son mémoire déposé quelques mois plus tôt **(#26 RT – Solidification des porte-parole et des intermédiaires)**. Les acteurs s'étant impliqués dans la démarche QI se retrouvent enrôlés dans la définition d'un projet structurant à présenter dans le cadre d'IRM-2025 **(#26a RT – Déplacements d'acteurs)**.

Le comité de la démarche IRM-2025 regroupe la CDC Centre-Sud, Sentier urbain, l'Éco-quartier SM, Marché solidaire Frontenac (MSF), Tandem, Rayside Labossière Architectes et l'arrondissement Ville-Marie. L'arrondissement y prendra par ailleurs un rôle beaucoup plus important que dans la démarche QVS, devenant partenaire du milieu pour la réalisation du projet. Quelques autres acteurs seront présents à certains moments de la démarche IRM-2025, tels que le Comité Habitation-Familles, le Comité Logement Ville-Marie, Voies culturelles et le CSSS Jeanne-Mance Voir Figure 7 – Cartographie du Comité de la démarche IRM-2025).

[20] Cette bonification de 5 M$ sur cinq ans pour les 12 démarches RUI de Montréal est le résultat d'une entente entre la Ville de Montréal et le Ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire (MAMOT), dans le cadre de la *Stratégie Imaginer Réaliser Montréal 2025* (IRM-2015).

Figure 7 – Cartographie du Comité de la démarche IRM-2025

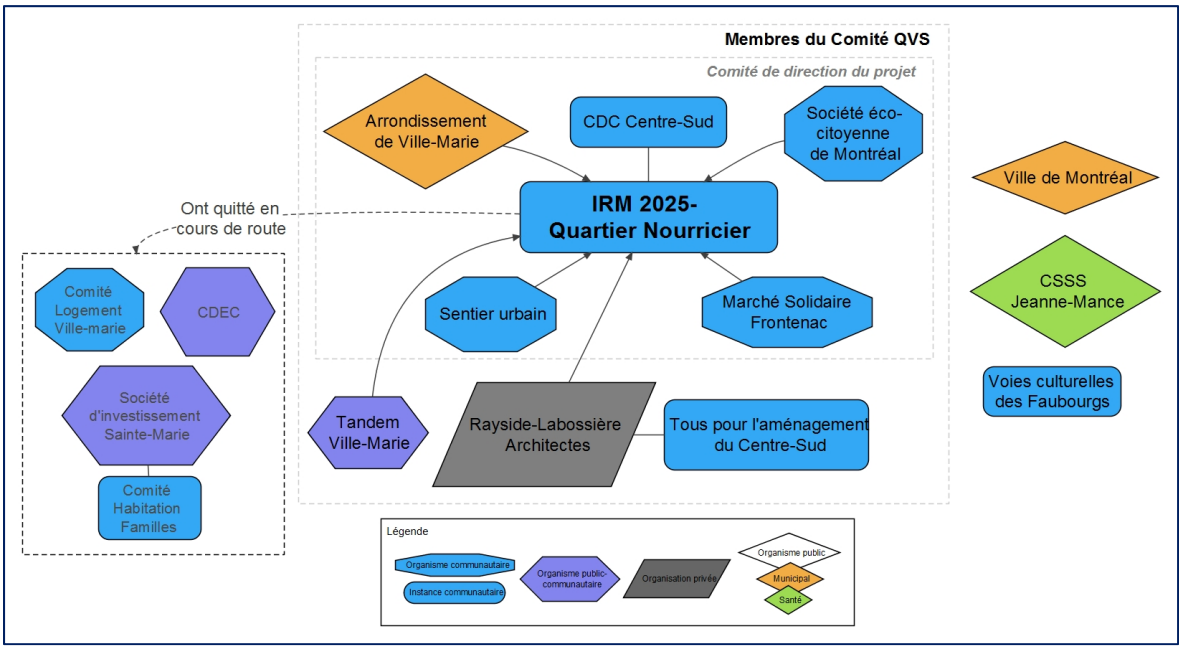

Les rencontres visant à identifier un projet de quartier porteur à présenter dans le cadre du financement IRM-2025 débutent en mars 2014 par un remue-méninge entre les acteurs. La liste de priorités globales du mémoire QI est revisitée pour cerner spécifiquement « ce sur quoi la CDC et les acteurs de la communauté ont un pouvoir de changement » **(#27 RT – Mise en mouvement d'intermédiaires (Mémoire QI))**. Cette sélection des actions mène rapidement les acteurs à un consensus autour du verdissement et de l'alimentation. Ce choix de priorités provoquera une perte d'intérêt des acteurs axés sur la problématique du logement, dont l'organisme Comité Logement Ville-Marie et le Comité Habitation-Familles de la SISM. Ce moment coïncide aussi avec une période de remise en question à la SISM qui mènera à son retrait. Ce départ mènera à des changements importants aux plans de la démarche IRM-2025 et de sa coordination qui sera dorénavant assurée par la CDC[21].

Dans la foulée, la coordination de la RUI est transférée à la CDC. Bien que ce transfert n'ait pas été un cheval de bataille de la CDC, le leadership et la proactivité dont elle a fait preuve au cours des démarches QVS et QI ont contribué à consolider ses liens avec l'arrondissement et son positionnement en tant qu'interlocuteur. Par la mobilisation des acteurs du milieu, la CDC a fait ressortir et fait valoir une vision claire de ce qu'ils voulaient faire de la RUI, créant une certaine réappropriation de cette

[21] D'autres acteurs se retireront de la démarche en cours de route sans que ça entraîne des changements importants. La Corporation de développement économique et communautaire Centre-Sud/Plateau-Mont-Royal (CDEC CSPMR) cessera sa collaboration avec le comité de la démarche IRM-2025 en raison des importantes réorganisations du réseau des CDEC en 2015. Quant à Tandem, son retrait de la démarche IRM-2025 s'explique par la fermeture de l'organisme en décembre 2014 en raison de l'arrêt du financement du programme par l'arrondissement. L'organisme Voies culturelles des Faubourgs perdra aussi l'intérêt face à l'apparition d'une tension relative à la manière de soutenir la culture dans le projet, mais aussi en raison d'un mouvement d'employés au sein de l'organisation.

démarche dans le quartier. Le transfert de la RUI à la CDC a lieu en juin 2014 et se conjugue avec la prise du rôle de responsable légitime de la démarche IRM-2025. Cette prise en charge représente un déplacement de la CDC qui, non seulement ne l'envisageait pas, mais n'avait pas l'habitude d'être fiduciaire. Au final, la CDC a joué le rôle de chargé de projet, s'occupant de la mobilisation et de la liaison des partenaires, étant le principal porte-parole du comité de la démarche IRM-2025 et l'interlocuteur de l'arrondissement jusqu'à s'affairer à l'écriture et au montage des budgets, particulièrement lorsque les échéanciers étaient très serrés **(#28 RT – Déplacements d'acteurs (CDC); #28a RT – Solidification des porte-parole et des intermédiaires)**[22].

Plusieurs itérations de projet seront formulées et déposées au programme IRM-2025 avant de recevoir l'aval de la Ville. Le projet formulé suite aux deux premières rencontres du comité de la démarche IRM-2025, intitulé Place publique Frontenac, est l'aménagement d'une place publique aux abords du métro Frontenac et l'installation d'un marché alimentaire, par le biais des activités du Marché Solidaire Frontenac, autour duquel sera ancrée une animation sociale, environnementale et culturelle. Ce projet IRM-2025 constitue non seulement une réponse aux besoins criants en alimentation dans le quartier, mais aussi un projet de lutte aux îlots de chaleur par le verdissement et la requalification d'un terrain vague privé situé aux abords du métro Frontenac, une des portes d'entrée du quartier Sainte-Marie. Ce projet de place publique se veut une amélioration du milieu de vie pour les résidents et une amélioration de l'expérience du quartier pour les visiteurs[23]. Ce projet est soumis à l'arrondissement en mai 2014 et l'impossibilité de le concrétiser sur le site envisagé, en raison du caractère privé du terrain, vient rapidement le bloquer (mi-juin). Ce retour en arrière génère beaucoup de déception et une certaine irritation chez les acteurs communautaires qui critiquent la gestion de l'affaire de la part de l'acteur municipal (l'arrondissement et la Ville). Ils estiment que les démarches n'ont pas été menées correctement à l'interne de l'appareil municipal. De fait, la présence de fonctionnaires de l'arrondissement tout au long du développement du projet n'a pas permis d'éviter les obstacles administratifs ou règlementaires, ni d'assurer la bonne continuité du projet.

Le terrain de l'édicule du métro devient la seule issue vers laquelle se tourner, considérant sa position stratégique à l'entrée du quartier. L'espace disponible sur ce terrain étant plus limité, le comité de la démarche IRM-2025 se voit dans l'obligation d'adapter son projet pour le rendre possible et viable, tout en demeurant d'une ampleur importante. L'essence du projet initial est maintenue et on y ajoute la construction d'une serre communautaire multifonctionnelle sur un autre terrain. Cette serre permettant

[22] Ce changement de porteur de programme provoquera des extensions de réseaux (les comités de parcs (ÉQ-SEM) et l'École de la forêt (SU)). Bien qu'ils soient en lien avec les acteurs et les objectifs de QVS, ces extensions de réseaux se trouvent en périphérie de la démarche concertée dont il est ici question.

[23] Ce projet est loin d'être nouveau dans le quartier et est souhaité depuis longtemps par les acteurs du milieu qui n'ont jamais réussi à le concrétiser malgré des appuis non négligeables. L'arrondissement lui-même évoquait déjà l'intérêt de créer une place publique aux abords du métro dans son PPU Sainte-Marie (2012), ce qu'appuyait également l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM, 2011) dans son rapport sur le PPU Sainte-Marie. Le comité de la démarche IRM-2025 fait d'ailleurs référence à ces documents (PPU Sainte-Marie, 2012 et OCPM, 2011) dans ses différentes productions présentant son projet.

de conjuguer des objectifs de sécurité alimentaire, de verdissement, d'insertion sociale et d'éducation populaire avait été proposée en avril 2014, mais n'avait pas rallié l'ensemble des acteurs, particulièrement pas les acteurs culturels. Elle est néanmoins ajoutée à la nouvelle mouture du projet IRM-2025 nommé Verdir et nourrir un quartier en santé à partir de juillet 2014. L'arrondissement est partie intégrante de cette suggestion de déplacer le projet sur le terrain adjacent à l'édicule du métro. Considérant le projet comme étant un legs pour le quartier, l'arrondissement se montre prêt à collaborer pour obtenir les ententes nécessaires avec les acteurs concernés, la STM notamment, pour assurer sa mise en place. Il accepte ainsi de jouer un nouveau rôle **(#29 RT – Déplacements d'acteurs)**.

À partir de ce moment, un aller-retour fréquent est mis en place par le comité de la démarche IRM-2025 avec l'arrondissement et la Ville pour s'assurer de l'admissibilité du projet développé[24]. Le manque de clarté des règles associées à l'enveloppe IRM-2025 engendre des délais et force des révisions fréquentes du projet. Le processus dure encore plus d'un an jusqu'à l'obtention du financement et la réalisation du projet, provoquant certains irritants dans le milieu[25].

[24] Des échanges fréquents ont lieu avec la Direction de la diversité sociale de la Ville de Montréal, la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises (DAUSE) en plus du Service des finances, de même qu'avec les élus, particulièrement la conseillère de Ville du district de Sainte-Marie. Des représentants de ces directions participent parfois aux rencontres du comité de la démarche IRM-2025. Un(e) représentant(e) de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social siège au comité de la démarche IRM-2025 et plusieurs autres représentants de l'arrondissement et de la Ville de Montréal seront toutefois sollicités et impliqués au fil du temps.

[25] Malgré la longueur du processus, l'acteur municipal a manifesté un empressement envers le milieu. L'urgence constante de déposer un projet a eu une influence sur la dynamique du quartier et généré certaines frustrations : des acteurs et des citoyens ont exprimé leur déception de ne pas avoir été impliqués dans la démarche. À terme, la façon dont l'arrondissement et la Ville sollicitent le milieu peut avoir une influence sur l'adhésion et la mobilisation des acteurs et des citoyens envers les projets mis en place. Elle contribue à ce que le milieu soit impliqué tardivement dans le processus, au moment de la mise en œuvre plutôt qu'à la phase de développement du projet, limitant fortement le potentiel de changement induit par la participation citoyenne. La relation entre la CDC (et plus largement, le milieu) et l'arrondissement peut aussi être difficile dans la mesure où il existe une certaine disparité de pratiques entre les différentes directions de l'arrondissement. Celles-ci sont très peu en lien entre elles, interpelant le milieu indépendamment les unes des autres. En effet, malgré la mise en place d'une démarche se voulant unifiée (*QI - IRM-2025*), la sectorisation présente à la Ville de Montréal comme à l'arrondissement est une réalité avec laquelle le milieu communautaire doit composer. Plus encore, la collaboration CDC (milieu) - arrondissement peut aussi s'avérer controversée en fonction des représentants de chacune des directions et de la compréhension qu'ont ces derniers du contexte dans lequel s'inscrit l'action communautaire et des réalités avec lesquelles elle est appelée à transiger.

1.5 – Printemps 2014 – (Suite du) PLD - CDLVM

Cette période coïncide avec la production d'un mémoire par le Comité de déplacement local de Ville-Marie (CDLVM). En juin 2014, le CDLVM produit une synthèse des priorités des trois tables de quartier du territoire relativement aux enjeux de déplacement intitulé *Ensemble vers un plan de déplacement local : Enjeux de transport dans l'arrondissement de Ville-Marie* (**#30 RT – Production d'intermédiaires (mémoire PLD))**.

Ce mémoire PLD énonce comme objectif principal d'exiger que l'arrondissement Ville-Marie élabore un *Plan local de déplacement* en assurant une participation citoyenne (CDLVM, 2014 : 3). Ce document fait foi de la volonté du CDLVM de contribuer à cette démarche de planification. Le principe fondateur sur lequel les acteurs s'entendent est la nécessité de procéder à un changement de paradigme pour placer le piéton au centre des préoccupations (CDLVM, 2014 : 21). L'annexe 5 – La démarche *Plan local de déplacement* permet de saisir les liens entre la démarche PLD et celles de QVS et QI en détaillant leurs objectifs respectifs.

La CDC joue un rôle de veille stratégique et politique qui a plus d'une fois permis d'informer le CDLVM de l'« agenda » politique de l'arrondissement et plus largement des élus. La CDC assiste aux rencontres du conseil d'arrondissement, en épluche les comptes rendus et sommaires décisionnels, en plus d'entretenir de bonnes relations avec les élus. Cela lui permet d'être au fait des derniers développements, de connaitre certaines décisions et positions de l'arrondissement, et ainsi d'émettre un avis éclairé quant aux orientations et positionnements du CDLVM **(#31 – Solidification des porte-parole et des intermédiaires)**. C'est notamment le cas de l'appel d'offres de l'arrondissement pour la réalisation d'une étude de circulation dont les membres du CDLVM sont informés lors de leur participation au conseil d'arrondissement du 10 juin 2014. Le compte rendu de la réunion du conseil d'arrondissement du 9 septembre 2014 permet au CDLVM d'apprendre que cette étude de circulation sera bel et bien réalisée, bien que pour le territoire de Sainte-Marie seulement. Il s'agit tout de même d'un déplacement de la part de l'arrondissement vers un intérêt accru pour les enjeux de déplacement (**#32 RT – Déplacements d'acteurs (arrondissement))**. Le CDLVM se réjouit de l'intérêt que porte la nouvelle équipe de décideurs envers le dossier et est pressé d'aller déposer son mémoire au conseil d'arrondissement afin de réitérer l'importance de mener une étude comprenant l'ensemble du territoire de l'arrondissement.

Le dépôt du mémoire PLD par le CDLVM au conseil d'arrondissement a lieu le 14 octobre 2014 (**#33 RT – Placement d'intermédiaires (mémoire PLD))**. La réception de la part des élus, dont le maire de la Ville, est très positive et ceux-ci précisent qu'ils tiendront compte de l'analyse du CDLVM et l'interpelleront pour travailler avec la firme mandatée pour réaliser l'étude de circulation. Dans les jours suivants, l'arrondissement sollicite le CDLVM pour compléter son appel d'offres pour un plan de déplacement de

Ville-Marie avant de le lancer[26] **(#34 RT – Mise en mouvement d'intermédiaires (mémoire PLD); #34a RT - Solidification des porte-parole et des intermédiaires)**.

À l'automne 2014, le CDLVM souhaite partager son travail (son mémoire et ses actions) pour le faire connaitre et pour récolter des appuis. Les trois Tables de quartier s'engagent à diffuser l'information dans leur infolettre respective et dans leurs milieux. De son côté, la CDC répond à des demandes de présentation et demande aux représentants des tables sectorielles de la TDS de diffuser l'information dans leur milieu. Toutes ces actions sont autant de démarches de mise en mouvement du mémoire PLD **(#34b RT – Placement d'intermédiaires (mémoire PLD))**. Cette période marque le moment de la mise en veilleuse du CDLVM, le temps que les démarches relatives à l'appel d'offres de l'arrondissement se réalisent. Des membres s'investissent dans de nouvelles démarches ou se réinvestissent dans les démarches en cours dont celle du projet IRM-2025. Une autre action de représentation a tout de même lieu au début de l'hiver 2015. La démarche de sensibilisation réalisée au cours de l'automne 2014 a permis au CDLVM de recueillir des lettres d'appui à son action que la CDC va ensuite déposer au nom du CDLVM au conseil d'arrondissement de janvier 2015 **(#35 RT – Représentation par des porte-parole; #35a RT – Solidification des porte-parole et des intermédiaires)**. En février 2015, l'arrondissement lance l'appel d'offres pour le plan de déplacement de l'arrondissement Ville-Marie **(#36 RT – Engagement d'acteurs décisionnels dans la réalisation du changement)**. Le CDLVM se réjouit d'y retrouver une certaine influence de leur démarche, notamment par l'obligation du soumissionnaire choisi d'effectuer des consultations publiques, ce que réclamait le CDLVM.

1.6 – Hiver 2015 – (IRM-2025 la suite) → *Quartier nourricier* (QN)

À l'hiver 2015, ont lieu des événements relatifs à l'avancement du projet porteur développé dans le cadre d'IRM-2025. Suite à de nombreuses tractations entre le milieu et l'acteur municipal depuis l'été 2014, le projet IRM-2025 jusqu'ici intitulé *Verdir et nourrir un quartier en santé* est devenu *Quartier nourricier* (QN). Il sera dorénavant nommé ainsi. Le projet QN est toujours articulé autour de deux axes : l'optimisation des installations de vente du Marché solidaire Frontenac et la construction d'une serre communautaire (production de fleurs, verdures et fines herbes). Il vise de nombreuses finalités à commencer par l'amélioration de l'accès aux aliments sains et économiques, la production d'aliments et la consolidation d'une place publique animée. Il prévoit également la mise en place d'un plateau de travail permettant la formation de personnes marginalisées à l'horticulture de même que l'aménagement d'un espace dédié à l'éducation aux abords de la serre. Cet espace sera dédié à accueillir un programme éducatif à élaborer autour de l'agriculture urbaine et l'accompagnement de citoyens et d'organismes dans la mise en place de projet d'agriculture urbaine. Le projet *Quartier nourricier* porte plusieurs objectifs QVS et QI tel que permet de le constater l'annexe 6 La démarche *Imaginer Réaliser Montréal 2025/Quartier nourricier*.

[26] La rencontre a lieu le 25 octobre 2014. Sont alors présents les conseillers de Ville de deux des trois districts (Sainte-Marie et Peter-Mc-Gill) et l'attaché politique du troisième (St-Jacques) en plus du chef de cabinet du maire.

Source : projet IRM-2025

Source : projet IRM-2025

L'orientation du projet QN précise les rôles de chacun des acteurs : deux acteurs communautaires, Marché solidaire Frontenac et Sentier urbain, s'imposent peu à peu comme les principaux maîtres d'œuvre pour la réalisation des différents volets du projet **(#37 RT – Déplacements d'acteurs)**. Ces rôles se dessinent naturellement selon les champs d'expertise de chacun. 1) Sentier urbain est attitré à l'encadrement des employés de la serre et Marché solidaire Frontenac à la supervision de la mise à niveau des infrastructures du marché et à l'entretien technique de la production alimentaire à la serre et dans les jardins de production; 2) la Société écocitoyenne de Montréal (anciennement Éco-quartier Sainte-Marie) s'implique pour favoriser la mobilisation citoyenne de même que pour assurer l'implantation d'une gestion intégrée des matières résiduelles; 3) Voies Culturelles des Faubourgs est appelé à organiser des activités culturelles au marché. Cependant, l'animation culturelle du lieu apparaît difficilement finançable dans le cadre du financement IRM-2025 et finit par être reléguée au second plan, ce qui a une incidence sur l'implication de Voies culturelles des Faubourgs[27]; 4) l'arrondissement

[27] Bien que les acteurs du comité de la démarche IRM-2025 semblent être au diapason en ce qui a trait à l'intérêt et à l'importance d'inclure un volet culturel au projet, il semble y avoir divergence sur la place à accorder à ce volet et sur son

qui s'était engagé à trouver un terrain pouvant accueillir la serre, est entré en négociation avec JTI McDonald pour louer un terrain situé près d'un parc. La durée du bail, mais plus particulièrement la question de la décontamination du site (et son coût) et de la valeur subséquente du terrain (qui augmenterait, le terrain devenant constructible), ont causé des délais, mais l'entente sera ratifiée au cours de l'hiver permettant la construction de la serre. L'arrondissement jouera aussi un rôle important par la simplification des démarches règlementaires et de construction de la serre **(#38 RT – Déplacements d'acteurs (arrondissement); #38a RT – Engagement d'acteurs décisionnels dans la réalisation du changement)**.

Tout au cours de l'année, plusieurs actions autour de l'alimentation ont cours dans le quartier. Initialement, ces actions ne sont pas directement liées au projet QN mais elles participent à la création de réseaux et à un certain momentum autour de l'alimentation, venant modifier le contexte dans lequel s'inscrit le projet QN soumis à IRM-2025. Ainsi, tout au cours de l'hiver 2015, la CDC Centre-Sud organise un chantier sur le thème de l'alimentation dans le quartier : trois rencontres, un groupe de réflexion mensuel et une consultation citoyenne de près de 250 répondants culmineront en une grande rencontre de quartier. Ces rassemblements mobilisent et impliquent citoyens et commerçants dans les réflexions sur l'alimentation. Ils sont l'occasion de créer des arrimages entre les projets existants et à venir et permettent d'impliquer plusieurs organismes qui n'ont pas fait partie de la réflexion collective autour du projet QN en raison du peu de temps alloué au processus d'IRM-2025. Le chantier alimentation constitue une occasion de présenter et de discuter du projet *Quartier nourricier* en plus d'inviter les acteurs et les citoyens[28] à participer à la démarche IRM-2025/ *Quartier nourricier* **#39a RT – Solidification des porte-parole et des intermédiaires)**[29].

Au printemps 2015, sous l'influence de la CDC, les partenaires du projet QN sont encouragés à se concerter pour déposer une demande de financement au programme Quartier 21/QI de sorte à obtenir des fonds supplémentaires pour bonifier le projet QN[30]. La proposition était d'utiliser ces fonds pour un

---

financement à même les fonds du projet. Les acteurs culturels semblent les seuls au sein du comité de la démarche IRM-2025 à être enclins à utiliser une partie des fonds pour soutenir financièrement les artistes, et ils se plaignent du peu d'écoute des autres acteurs impliqués dans le projet. Ces autres acteurs semblent plutôt favorables à ce que les acteurs culturels profitent du mouvement engendré par le marché pour aller chercher du financement afin d'animer le secteur, ce qui est davantage en phase, pour eux, avec l'idée de l'effet de levier du financement. De plus, la version finale de la formulation du projet pour les fins du financement IRM-2025 mentionne explicitement que des démarches seront entreprises en cours de projet pour financer l'animation des sites (CDC CS, 2015 : 16). Voies culturelles des Faubourgs finira par s'éloigner du projet concerté, bien qu'il y sera toujours le bienvenu lorsque les aménagements seront réalisés pour contribuer à l'élaboration d'une programmation culturelle et éducative.

[28] La démarche du *Chantier alimentation* est utilisée comme un processus d'intégration de la parole citoyenne aux réflexions de la concertation par le biais d'une démarche (appelée *AVEC*) présentée lors des *Rendez-vous Jeanne Mance sur l'alimentation*, le 20 mars 2015.

[29] Notons que le *Chantier alimentation* est réalisé à partir du financement de l'enveloppe Revitalisation Urbaine Intégrée (RUI). Cela traduit les opportunités rendues disponibles grâce au transfert de la RUI à la CDC/TDS en juin 2014.

[30] Les fonds d'IRM-2025 ne sont pas encore octroyés, mais les coûts du *projet QN* dépassent les montants disponibles dans le cadre d'*IRM-2025*. De plus, il s'agit d'une exigence d'*IRM-2025* que les projets soumis au programme IRM-2025 agissent comme leviers pour aller chercher des fonds complémentaires. Notons également que c'est un membre du *projet QN* qui avait été le bénéficiaire de *Quartier 21* pour les deux périodes triennales précédentes. D'autres financements sont également saisis autour

projet concerté. Spécifiquement, les fonds serviraient à financer les ressources humaines nécessaires pour encadrer les jeunes en insertion dans la serre. En cohérence avec son rôle de fiduciaire d'IRM-2025, mais aussi pour satisfaire les organismes, la CDC se présente comme fiduciaire pour le fonds Quartier 21/QI **(#40 RT – Extension et renforcement de réseaux (projet collectif déposé à Quartier 21/QI)**. Concerné par la viabilité du projet à long terme et disposé à jouer un rôle significatif à ce sujet, l'arrondissement s'engage à acheter des fleurs à la serre pour sa distribution annuelle aux résidents de même qu'à prendre en charge les travaux d'aménagement de la serre **(#41 RT – Engagement d'acteurs décisionnels dans la réalisation du changement)**. Cet appui garantit l'acceptation du projet par la Ville **(#41a RT Captation de ressources).**

Le projet *Quartier nourricier* soumis à IRM-2025 est adopté au Conseil de Ville en juin 2015 **(#42 RT – Engagement d'acteurs décisionnels dans la réalisation du changement; #42a RT – Captation de ressources (financement IRM-2025)**. Cette confirmation représente non seulement la captation de financement assurant la réalisation du projet en vue de répondre à des besoins sur le territoire, elle est aussi une reconnaissance du travail réalisé par les acteurs **(#42b RT – Solidification des porte-parole et des intermédiaires)**.

La signature du protocole entre la Ville et la CDC concernant le projet *Quartier nourricier* a lieu en juillet 2015. Par la suite, un comité de direction est mis en place[31] **(#43 RT – – Adoption de structures et règles de gouvernance en réseau)**. C'est notamment l'occasion de redéfinir les rôles et responsabilités de chacun et de faire des liens avec d'autres démarches déjà en cours. Des liens sont établis avec la démarche saines habitudes de vie (Québec en forme) qui prendra en charge une partie de l'animation de la serre par le biais d'ateliers de sensibilisation à l'alimentation auprès des enfants **(#44 RT – Extension et renforcement de réseaux (démarche saines habitudes de vie))**.

Certains volets du projet se mettent alors en branle. Le fait que l'arrondissement prenne en charge la construction de la serre vient modifier la manière dont le projet *Quartier nourricier* est mené. Le milieu sent se dérober une partie de son contrôle sur le projet particulièrement en ce qui concerne l'échéancier, mais cette opportunité lui semble une sorte de garantie pour le projet. Cette décision engendrera son lot d'incongruités en ce qui a trait aux relations entre l'acteur municipal et le milieu[32] et malgré des délais, les travaux s'amorcent à l'été 2015. Les effets commencent à être observables.

L'automne 2015 est mouvementé. Du côté du projet *Quartier nourricier*, différentes représentations pour faire connaitre le projet ont lieu, dont une rencontre avec l'arrondissement en septembre 2015 et

---

du *projet QN*, dont une somme de *Quartier 21/QI* reçue par la Société écocitoyenne de Montréal (SEM -anciennement Éco-Quartier (ÉQ)) pour faire de la mobilisation citoyenne autour du projet de serre.

[31] Le comité directeur est composé de Marché solidaire Frontenac (MSF), Sentier Urbain, la Société Ecocitoyenne de Montréal et deux représentants de la CDC.

[32] Suite à l'annonce par l'arrondissement d'un retard de trois mois sur l'échéancier prévu, la CDC reçoit un courriel de la Ville laissant croire que le projet était menacé.

des consultations auprès de la population. Chargée de la consultation citoyenne, la Société écocitoyenne de Montréal (SEM) fait connaitre le projet par le biais de ses comités de parcs déjà en place. Ces présentations sont de plus en plus nécessaires pour assurer la légitimité du projet puisque la démarche essuie un certain nombre de critiques de citoyens et d'organismes du quartier qui entendent parler du projet et estiment ne pas y être impliqués **(#45 RT – Représentations par des porte-parole; #46 RT – Solidification des porte-parole et des intermédiaires)**.

Du côté des installations du marché, les autorisations pour les branchements à l'eau et à l'électricité sont obtenues auprès de la STM en novembre 2015 **(#47 RT – Engagement d'acteurs décisionnels dans la réalisation du changement)** faisant en sorte que les travaux de réaménagement puissent aller de l'avant au printemps 2016. L'hiver 2016 est consacré à la production des devis techniques et au lancement des appels d'offres.

Du côté des démarches entourant le *Plan local de déplacement* (PLD), l'automne 2015 se conjugue avec des consultations citoyennes qui sont tenues par la firme retenue par l'arrondissement, conformément à ce que le guide PLD recommande. Le CDLVM est officiellement invité aux consultations et plusieurs membres y participent **(#48 RT – Solidification des porte-parole et des intermédiaires; #48a RT – Représentations par des porte-parole)**. Les membres du CDLVM profitent de l'occasion pour remettre au comité de consultation les différents documents qu'ils ont produits et ceux dont ils ont fait la synthèse **(#49 RT – Placement d'intermédiaires).**

L'hiver 2016 promet d'autres avancées de l'arrondissement dans les différentes facettes du projet *Quartier nourricier*. D'une part, l'arrondissement signe une entente avec l'entreprise privée JTI Mac Donald pour officialiser l'utilisation du terrain où sera érigée la serre. La prise de possession de ce terrain est annoncée lors du conseil d'arrondissement de février au cours duquel est également annoncé le réaménagement d'espaces adjacents, dont le parc Walter-Stewart **(#50 RT – Engagement d'acteurs décisionnels dans la réalisation du changement)**. Cette annonce, qui révèle notamment le déplacement de jardins communautaires, le réaménagement d'un terrain de balle et l'ajout d'une piste cyclable traversant le parc d'est en ouest, est précisément dans la lignée de nombreuses revendications portées par les différentes démarches (QVS, QI, PLD, IRM-2025, etc.).

L'hiver et le printemps 2016 sont investis aux dernières phases de réflexions et d'ajustements avant l'opérationnalisation plus concrète du projet *Quartier nourricier*. Les partenaires de QN poursuivent les rencontres qui impliquent de plus en plus les intervenants qui le mettront en place. De plus, les partenaires s'appliquent à maintenir et renforcer la cohésion entre eux ainsi qu'avec les citoyens et les autres démarches réalisées sur le territoire, particulièrement le chantier alimentation organisé par la CDC **(#51 RT – Extension et renforcement de réseaux)**. L'événement ultime du Chantier alimentation est tenu le 31 mars 2016 et il est l'occasion de présenter les infrastructures du marché et de la serre à venir. Le Chantier alimentation est l'occasion de faire le pont avec plusieurs initiatives, y compris des projets citoyens. On y fait le lancement d'une carte des ressources alimentaires du quartier en plus d'y

présenter la politique alimentaire de l'arrondissement de Ville-Marie **(#52 RT – Représentations par des porte-parole; #52a RT – Placement d'intermédiaires)**.

Au cours de la période étudiée, le Comité Quartier vert et sécuritaire (CQVS) a évolué pour éventuellement disparaître officiellement suite à l'intégration des priorités du CQVS au plan de la CDC. Bien que l'entité du CQVS n'existe plus à l'heure actuelle au sein de la CDC, les acteurs qui en faisaient partie continuent de porter ses finalités que ce soit au sein d'autres instances de concertation ou de consultation ou encore dans leurs actions d'organisation. Le CQVS a permis de fédérer certains organismes autour des finalités communément déterminées, constituant un noyau d'acteurs qui s'intègrera par la suite à d'autres réseaux afin de capter des opportunités de faire avancer les priorités QVS.

Suite à l'arrêt des rencontres du CQVS, les démarches dans lesquelles le noyau d'acteurs s'est investi sont apparues comme des suites naturelles de documentation du cas initial[33]. Elles constituaient donc des opportunités de constater l'atteinte -ou non- des objectifs du CQVS et d'observer les rôles joués par les membres du réseau QVS dans l'atteinte des finalités.

Les deux premières avenues dans lesquelles les acteurs du CQVS se sont engagés ont été la démarche pour inciter l'arrondissement à réaliser un *Plan local de déplacement* et celle de *Quartier intégré* (*QI*), proposée par la Ville. La *démarche QI* trouve ensuite un dénouement lors de l'annonce d'un financement supplémentaire pour la RUI par la Ville de Montréal dans le cadre d'*Imaginer Réaliser Montréal 2025* (IRM-2025). Ce nouvel élan pousse les acteurs à préciser un projet structurant pour le milieu qui sera principalement défini autour de l'alimentation et du verdissement, soit le projet de *Quartier nourricier*.

Le Tableau 2 qui suit présente la chaîne des résultats transitoires qui ont été produits dans le cours des démarches *Quartier vert et sécuritaire*, *Quartier intégré*, *Plan local de déplacement*, *Imaginer Réaliser Montréal 2025 - Quartier Nourricier* et qui ont conduit aux transformations concrètes dans le quartier Centre-Sud. Ces transformations sont présentées à la section 2, suite au Tableau 2.

[33] Au plan méthodologique, le choix des embranchements observés repose sur les mêmes critères qui ont mené au choix des dossiers initiaux à savoir qu'ils sont liés à la Table de quartier et qu'ils permettent de cerner son rôle et ses impacts par le biais d'actions concrètes. De plus, les cas (projets) observés sont liés de près à une ou plusieurs problématiques du cas (projet) initial et impliquent une partie de ses acteurs.

Tableau 2 – Chaîne des résultats transitoires de QVS conduisant aux effets

Événements/processus	Résultats transitoires
Démarche *Quartier vert et sécuritaire* (QVS) -Printemps 2012 à Printemps 2013- RT # 1 à 13	
Printemps 2012 – Création du Comité Quartier vert et sécuritaire (CQVS), la CDC Centre-Sud en assure la coordination	#1 RT – Création de réseaux
Printemps-été 2012 – Inventaire des consultations citoyennes 2009-2012 et consultation en 2012	#2 RT – Solidification des porte-parole et des intermédiaires
Liaison du CQVS avec d'autres OC et concertations du territoire (en continu)	#3 RT – Extension et renforcement de réseaux #3a RT – Solidification des porte-parole et des intermédiaires
Mars 2013 – Mémoire Démarche *Quartier vert et sécuritaire* – Quartier Sainte-Marie (5 objectifs – 10 priorités)	#4 RT – Production d'intermédiaires
Mars 2013 – Dépôt du Mémoire QVS au conseil d'arrondissement	#5 RT – Placement d'intermédiaires #5b Représentations par des porte-parole
Avril 2013 – Acteurs politiques sensibilisés aux problématiques du CQVS - dossier remis à l'ordre du jour politique / arrondissement invite CQVS à le soutenir dans la consultation publique sur *Quartier vert*	#6 RT – Solidification des porte-parole et des intermédiaires
Avril 2013 – L'organisme Marché solidaire Frontenac réintègre le CQVS suite à une présentation à la TDS	#7 RT – Extension et renforcement de réseaux
Avril 2013 – Dépôt du *Mémoire QVS* au Conseil de Ville (envoyé aux députés provincial et fédéral)	#8 RT – Placement d'intermédiaires - *Mémoire QVS* #8a Représentations par des porte-parole
Mémoire QVS chemine au sein de l'appareil administratif	#9 RT – Mise en mouvement d'intermédiaires (*Mémoire QVS)*
Mai 2013 – CQVS invité à une rencontre par la Ville et l'arrondissement suite au dépôt du mémoire au Conseil de Ville	#10 RT – Solidification des porte-parole et des intermédiaires
Mai 2013 – La Ville de Montréal privilégie un nouveau programme *Quartier intégré* qui concentre 5 programmes existants, dont *Quartier Vert* (compromettant le développement de nouveaux *Quartiers verts*)	#11 RT – Déplacements d'acteurs (Ville - arrondissement)

Événements/processus	Résultats transitoires
Printemps 2013 – Mise en veille du CQVS - Des membres s'investissent dans de nouvelles démarches	#12 RT – Déplacements d'acteurs (CQVS) #12a RT – Captation de ressources (opportunité générée par la *Démarche QI* annoncée)
Printemps 2013 – Rôle de soutien de la CDC, représentations diverses par les membres du CQVS (ex. : instances du territoire; OCPM en juin 2013)	#13 RT – Représentations par des porte-parole #13a RT – Solidification des porte-parole et des intermédiaires
Démarche *Quartier intégré* (QI) –Automne 2013 à hiver 2014 – RT 14 à 20	
Septembre 2013 – Des membres du CQVS s'investissent dans la démarche *Quartier intégré* (QI) et y portent des problématiques QVS	#14 RT – Création de réseaux
CDC se joint à la Société d'investissement de Sainte-Marie (SISM) pour piloter conjointement la *démarche QI*	#15 RT – Déplacements d'acteurs (CDC)
Septembre 2013 – Le travail et le *mémoire QVS* réalisé par CQVS sert de base de à la *démarche QI*	#16 RT – Mise en mouvement d'intermédiaires - *Mémoire QVS*
Automne 2013 – D'autres acteurs se joignent au CQVS pour réaliser la *démarche QI (*CDEC CSPMR, CSSS Jeanne-Mance, Voies Culturelles) + GISM, AmiEs du Courant Sainte-Marie	#17 RT – Extension et renforcement de réseaux
Deux acteurs communautaires, Marché solidaire Frontenac (agriculture urbaine et alimentation) et Sentier urbain (aménagement paysager, insertion sociale) prennent de nouveaux rôles	#17a RT – Déplacements d'acteurs
Octobre 2013 – Mémoire *Quartier intégré* - 8 priorités (20 objectifs - 80 moyens)	#18 RT – Production d'intermédiaires (*Mémoire QI*)
Ce nouvel intermédiaire est un nouveau véhicule pour les objectifs QVS qui sont tous inscrits au *mémoire Q*I	#18a RT – Placement d'intermédiaires - *Mémoire QVS* dans le *mémoire QI*
Octobre 2013 – *Mémoire Q*I remis à l'arrondissement Ville-Marie et diffusé dans les différents réseaux via des représentations au sein de comités et via infolettres	#19 RT – Placement d'intermédiaires *Mémoire QI*

Événements/processus	Résultats transitoires
Automne 2013 – hiver 2014 – *Démarche QI* utilisée comme levier pour influencer la Ville et faire valoir le point de vue communautaire et citoyen Reconnaissance par l'arrondissement et le milieu	#20 RT – Solidification des porte-parole et des intermédiaires
Démarche *Plan local de déplacement (*PLD) –Décembre 2013 à février 2014 – RT 21 à 25	
Décembre 2013 – Le comité de déplacement local de Ville-Marie (CDLVM) est mis sur pied Des membres du CQVS s'investissent dans la démarche *Plan local de déplacement* (PLD) et y portent des problématiques QVS	#21-PLD – RT Création de réseaux (CDLVM)
2013 – Priorités QVS reprises dans le cadre de la démarche CDLVM - PLD	#22 RT – Mise en mouvement d'intermédiaires - *Mémoire QVS*
Février 2014 – CDLVM dépose une lettre d'intention au conseil d'arrondissement Ville-Marie	#23 RT – Production d'intermédiaires (lettre d'intention) #23a RT – Placement d'intermédiaires
Février 2014 – Remise à l'ordre du jour de l'arrondissement du "dossier PLD"	#24 RT – Déplacement d'acteurs (arrondissement)
Février 2014 – Conseillère municipale élue dans Sainte-Marie devient un nouvel acteur du réseau	#25 RT – Extension et renforcement de réseaux
#Effets : Sécurisation autour des écoles primaires Voir la section 2.2.1 – Transformations liées à QVS - priorité 7 : Sécurisation des abords des écoles	
Démarche *Imaginer Réaliser Montréal 2025* (IRM-2025) – Mars 2014 à Juillet 2014 – RT 26 à 29 **De juin à juillet 2014, l'intitulé du projet de quartier devient Nourrir et verdir un quartier en santé**	
Mars 2014 – Membres du CQI sollicité par l'arrondissement pour lui proposer un projet dans le cadre de *IRM-2025*	#26 RT – Solidification des porte-parole et des intermédiaires #26a RT – Déplacements d'acteurs - réseau QI
Mars-avril 2014 – Les priorités QI revisitées pour définir un projet structurant à présenter dans le cadre de IRM-2025. Consensus autour du verdissement et de l'alimentation	#27 RT – Mise en mouvement d'intermédiaires - *Mémoire QI*

Événements/processus	Résultats transitoires
Juin 2014 – SISM se retire de la démarche IRM-2025; CDC accepte la coordination de la RUI et d'IRM-2025 *(Voir RT #39 Chantier alimentation financé par RUI)*	#28 RT – Déplacements d'acteurs #28a RT – Solidification des porte-parole et des intermédiaires
Juin-Juillet 2014 – Le comité de la démarche IRM-2025 adapte son projet pour le terrain de l'édicule du métro + ajoute une serre communautaire multifonctionnelle L'arrondissement s'engage à collaborer pour obtenir les ententes nécessaires avec les acteurs concernés, dont la STM.	#29 RT – Déplacements d'acteurs - Comité de la démarche IRM-2025 et arrondissement
#Effets : comités des parcs Voir section 2.2.2 Transformations liées à la priorité 7 de QVS : Sécurisation et accès à tous les parcs du quartier	
Démarche *Plan local de déplacement* (PLD) – Juin 2014 à février 2015 – RT 30 à 36	
Juin 2014 – Portrait synthèse « Ensemble vers un plan de déplacement local : Enjeux de transport dans l'arrondissement de Ville-Marie »	#30 RT – Production d'intermédiaires - *Mémoire PLD*
Été 2014 – Veille stratégique et politique par la CDC (assiste aux rencontres du conseil d'arrondissement, en épluche les comptes rendus et sommaires décisionnels)	#31 RT – Solidification des porte-parole et des intermédiaires
Septembre 2014 – L'arrondissement commande une étude de circulation pour le territoire Sainte-Marie	#32 RT – Déplacements d'acteurs (arrondissement)
Octobre 2014 – Dépôt du mémoire du CDLVM au conseil d'arrondissement de Ville-Marie	#33 RT – Placement d'intermédiaires - *Mémoire PLD*
Le CDLVM sollicité par l'arrondissement pour compléter son appel d'offres pour le PLD VM avant de le lancer. Diffusion de l'information dans l'infolettre de la CDC et dans le milieu.	#34 RT – Mise en mouvement d'intermédiaires - *Mémoire PLD* #34a RT – Solidification des porte-parole et des intermédiaires #34b RT – Placement d'intermédiaires
Janvier 2015 – Au nom du CDLVM, la CDC réitère la demande de réaliser PLD au conseil d'arrondissement en déposant les lettres d'appui du milieu	#35 RT – Représentation par des porte-parole #35a RT – Solidification des porte-parole et des intermédiaires
Février 2015 – L'arrondissement lance un appel d'offres pour le *Plan local de déplacement* (PLD) de Ville-Marie	#36 RT – Engagement d'acteurs décisionnels dans la réalisation du changement

Événements/processus	Résultats transitoires
NOTE PLD - Des acteurs de QVS se sont joints au CDLVM et ont réussi à obtenir des avancées significatives quant aux objectifs liés à la sécurisation du réseau de transport. Par le dépôt d'une lettre d'intention et d'un mémoire et avec le concours de la conseillère municipale, le CDLVM a réussi à engendrer un déplacement de l'arrondissement, qui a mis le dossier de la création d'un PLD à son agenda politique : sont enclenchées la réalisation d'une étude de circulation pour le pôle Frontenac et la réalisation de consultations publiques et l'écriture du PLD.	
Démarche *Quartier nourricier (*QN) (IRM-2025) – Janvier 2015 à Novembre 2015 - RT 37 à 47	
Janvier 2015 – Redéfinition des rôles des acteurs du projet *Quartier nourricier* (QN)	#37 RT – Déplacements d'acteurs
Février 2015 – L'arrondissement négocie avec JTI McDonald pour louer un terrain pouvant accueillir la serre, simplifie les démarches règlementaires et de construction de la serre	#38 RT – Déplacements d'acteurs (arrondissement) #38a RT – Engagement d'acteurs décisionnels dans la réalisation du changement (arrondissement)
Hiver 2015 – CDC organise le *Chantier alimentation* qui permet de présenter et de discuter le projet de *Quartier nourricier* et d'inviter les acteurs et les citoyens à s'y impliquer	#39 RT – Extension et renforcement de réseaux (commerçants et citoyens) #39a RT – Solidification des porte-parole et des intermédiaires
Mars-avril 2015 – Demande de financement au programme *Quartier 21/QI* pour bonifier le *projet IRM-2025/ QN*, la CDC se présente comme fiduciaire	#40 RT – Extension et renforcement de réseaux (projet collectif déposé à *Quartier 21/QI*)
Mars 2015 – L'arrondissement s'engage à prendre en charge les travaux d'aménagement de la serre et à acheter des fleurs pour assurer la viabilité du projet QN Cet appui garantit l'acceptation du projet soumis à Q21/QI	#41 RT – Engagement d'acteurs décisionnels dans la réalisation du changement #41a RT – Captation de ressources
Juin 2015 – Projet *Quartier nourricier (IRM-2025*) accepté par le Conseil de Ville	#42 RT – Engagement d'acteurs décisionnels dans la réalisation du changement #42a RT – Captation de ressources (financement IRM-2025) #42b RT – Solidification des porte-parole et des intermédiaires

Événements/processus	Résultats transitoires
Juillet 2015 – Un comité de direction *Quartier nourricier* est mis en place (redéfinition des rôles et responsabilités de chacun et liens avec d'autres démarches en cours)	#43 RT – Adoption de structures et règles de gouvernance en réseau
Des liens sont établis avec la démarche saines habitudes de vie (Québec en forme) qui prendra en charge une partie de l'animation de la serre par le biais d'ateliers de sensibilisation à l'alimentation auprès des enfants	#44 RT – Extension et renforcement de réseaux (*démarche saines habitudes de vie*)
Septembre 2015 – Rencontre avec l'arrondissement et consultation citoyenne par le biais des comités de parcs de la SEM (Éco-quartier)	#45 RT – Représentations par des porte-parole #46 RT – Solidification des porte-parole et des intermédiaires
Novembre 2015 – La STM autorise les branchements en eau et en électricité permettant la mise à niveau du marché	#47 RT – Engagement d'acteurs décisionnels dans la réalisation du changement (STM)
Démarche *Plan local de déplacement* (PLD) – Automne 2015 à février 2016 – RT 48 à 49	
Automne 2015 – Le CDLVM est officiellement invité aux consultations citoyennes PLD tenues par la firme retenue par l'arrondissement et plusieurs membres y participent.	#48 RT – Solidification des porte-parole et des intermédiaires #48a RT – Représentations par des porte-parole
Automne 2015 – Les membres du CDLVM remettent au comité de consultation les différents documents qu'ils ont produits et ceux dont ils ont fait la synthèse.	#49 RT – Placement d'intermédiaires
Démarche *Quartier nourricier* (QN) – Février 2016 à fin étude- RT 50 à 52	
Février 2016 – L'arrondissement signe une entente avec une entreprise privée pour lui louer un terrain pour accueillir la serre. Prise de possession de ce terrain + annonce de réaménagement d'espaces adjacents, dont le parc Walter-Stewart, déplacement de jardins communautaires, réaménagement du terrain de balle et ajout d'une piste cyclable.	#50 RT – Engagement d'acteurs décisionnels dans la réalisation du changement

Événements/processus	Résultats transitoires
Mars 2016 – Maintien et renforcement de la cohésion des partenaires de *Quartier nourricier* et avec les citoyens et les autres démarches réalisées sur le territoire, particulièrement le *chantier alimentation* organisé par la CDC.	#51 RT – Extension et renforcement de réseaux
Mars 2016 – Présentation des infrastructures du marché et de la serre à venir lors du Chantier alimentation. Occasion de faire le pont avec plusieurs initiatives, y compris des projets citoyens; lancement d'une carte des ressources alimentaires du quartier; présentation de la politique alimentaire de l'arrondissement de Ville-Marie.	#52 RT – Représentations par des porte-parole #52a RT – Placement d'intermédiaires

EFFETS – *Quartier nourricier* (QN) -Marché public et Serre

Transformations structurelles du quartier par le réaménagement physique du pôle Frontenac (le marché) et du parc Walter-Stewart (serre) :

- Amélioration de l'accès aux aliments sains et économiques
- Production locale d'aliments dans la serre (+chez les particuliers)
- Consolidation de la place publique autour du Marché solidaire Frontenac
- Ateliers de sensibilisation à l'alimentation dont l'animation sera prise en charge dans le cadre de la démarche saines habitudes de vie (Québec en forme)
- Création d'emplois en insertion socioprofessionnelle
- Animation culturelle du domaine public
- Verdissement urbain - réduction des îlots de chaleur

Événements/processus	Résultats transitoires
EFFETS – Amélioration et sécurisation de l'accès à plusieurs parcs et écoles du quartier • Traverses piétonnes autour de toutes les écoles du quartier • Saillies de trottoirs aménagées autour des 5 écoles. • Dégagement des intersections sur les rues avoisinantes. Ces transformations sont à la fois des mesures de sécurisation, de lutte aux ilots de chaleur et d'embellissement. • Importante diminution du nombre d'autobus de la STM circulant près du parc Médéric-Martin suite à la modification de leurs itinéraires • Réaménagement du parc Médéric-Martin et du parc Walter-Stuart (jouxtant la serre communautaire du projet *Quartier nourricier*) • Sécurisation de l'accès aux parcs par l'installation de panneaux de signalisation aux traverses piétonnes **EFFETS – Apaisement circulation** Réduction de la vitesse de circulation à 40 km/h sur toutes les rues du quartier	

EFFETS – Amélioration du Parc Bellerive et ses accès
 	
Animation – appropriation - amélioration de l'accès au Parc Bellerive :
• Hausse de la fréquentation et du nombre d'activités qui y sont réalisées
  o Fête annuelle de quartier
  o *Village éphémère* de l'Association du design urbain du Québec (ADUQ), été 2014
  o *Village au pied du courant* (Pépinière et collaborateurs), étés 2015 et 2016
• Lignes blanches marquées au sol pour sécuriser l'accès au parc
• L'arrondissement reprend possession d'un terrain utilisé comme chute à neige et l'aménage durant la saison estivale (bacs à fleurs, plantation de végétaux, etc.) et émet une réserve foncière sur une petite parcelle de terrain aux abords du fleuve (nécessaire pour l'agrandissement du parc)
• Rénovation du parc intégrée dans la planification budgétaire 2017 de l'arrondissement	

EFFETS – Complétion du réseau cyclable • Création d'une piste cyclable sur De Maisonneuve, entre Du Havre et Berri -en cours • Réaménagement du viaduc Ontario (avec l'arrondissement HM) : ajout d'un lien cyclable, d'un éclairage architectural et d'une placette publique avec volet artistique au Bain Mathieu • Connexion de la piste cyclable est/ouest sur la rue Fullum	

Événements/processus	Résultats transitoires
Différentes actions de la part d'entreprises privées et d'organisations publiques • Verdissement des cours de Gaz métro et de la Sûreté du Québec (SQ) • Agrandissement et aménagement du jardin du bain Mathieu (par Sentier urbain)	

2 – EFFETS DES DÉMARCHES QVS - QI - QN

La longue chaîne *Processus – RT* exposée précédemment mène à un grand nombre de transformations matérielles et sociales sur le territoire. Parmi les plus costaudes se trouvent le marché et la serre qui seront présentés dans un premier temps à la section 2.1. Une deuxième section (section 2.2) présente d'autres transformations, qui sont liées au tronc commun d'acteurs et de processus qui constituent la longue chaîne des RT, mais qui ont aussi mobilisé leurs réseaux d'acteurs et processus spécifiques. L'assemblage des RT tirés de la longue chaîne qui concernent ces transformations est présenté, auquel sont ajoutés les RT spécifiques qui ont mené à leur concrétisation. Une troisième section (section 2.3) expose des transformations supplémentaires qui ont été observées, sans toutefois détailler les RT spécifiques qui les ont créées. Pour chacune de ces transformations, l'analyse les décrit, les situe en lien avec la planification de quartier et les met en lien avec les ressources reconnues bénéfiques à la santé. Enfin, il convient de spécifier que les transformations présentées ne sont qu'une partie de celles qui ont été réalisées sur le territoire, soit celles qui ont été documentées.

2.1 – Transformations principales liées au projet *Quartier nourricier :* le marché et la serre

Les installations du marché public Frontenac ont été remises à neuf tel que prévu dans le projet *Quartier nourricier*. Le marché Frontenac aux abords du métro du même nom a été agrandi et des espaces de réfrigération sont maintenant à la disposition du marché. Grâce aux nouvelles installations, l'ouverture du marché est prolongée jusqu'en décembre.

Voici l'amélioration des installations du Marché Solidaire Frontenac, en bref :

- Aménagement d'une nouvelle aire de service fonctionnelle et conviviale;
- Utilisation du toit pour faire la promotion de l'agriculture urbaine;
- Verdissement et aménagement du site pour favoriser l'expérience client;
- Promotion d'une gestion intégrée des matières résiduelles générées par les activités du marché;
- installation d'une unité de réfrigération et des équipements requis;
- Programmation culturelle et éducative à la place publique entourant le marché.

Images du marché sur le parvis du métro Frontenac

Source : Marché solidaire Frontenac (Facebook)

Du côté de la serre communautaire, la serre et la pergola ont été installées à l'automne 2016. Dès le printemps 2017, les activités de production, de transformation et de distribution de plants et semis pourront être enclenchées. En bref :

- Production de semis destinés aux citoyens jardiniers et aux projets d'envergure;
- Production de fleurs destinées à l'embellissement de Sainte-Marie;
- Production de verdurettes et de fines herbes;
- Augmentation de l'offre alimentaire au marché et par la production en serre;
- Cuisines collectives, ateliers sur l'agriculture urbaine et l'environnement à venir près de la serre;
- Création d'emplois permanents et saisonniers temps plein et partiel;
- Stage pour le développement de l'employabilité.

Le réaménagement du parc Walter-Stewart est en grande partie réalisé : le terrain de balle est prêt à accueillir les joueurs et la piste cyclable prend forme.

Images de la serre avec, en arrière-plan, la pergola, les jardinets et le parc Walter-Stewart

Source : Marché solidaire Frontenac (Facebook) en date du 31 octobre 2016

Liens entre ces transformations et la planification de quartier

Ces transformations rencontrent plusieurs objectifs du CQVS. Les objectifs 4 et 5 de QVS sont rencontrés par le verdissement et l'animation autant aux installations de la serre que sur le site du marché Frontenac. Les améliorations réalisées aux aménagements du marché et ses alentours renvoient à la priorité 6 de QVS d'amélioration du mobilier urbain.

Quartier nourricier dépasse les seules visées de *QVS*. Il est en cohérence avec la démarche *Quartier Intégré* dont la saine alimentation est une des priorités. Cette priorité se décline en deux volets : assurer un meilleur accès à une saine alimentation et favoriser le développement d'habiletés cognitives et motrices menant à l'adoption d'une saine alimentation. Ces objectifs sont rencontrés : l'offre alimentaire est augmentée et de meilleure qualité grâce à l'agrandissement et à la réfrigération du marché et à la production locale d'aliments en serre. *Quartier nourricier* comprend aussi un volet de création d'emplois (qui fait partie de la priorité 7 de QI) et de formation, notamment de jeunes

marginalisés, mais aussi de la population en général. Plus encore, l'augmentation du verdissement sur le site de la place publique près du métro et de la serre répond aux priorités de *QVS* tout comme de *QI*.

Liens entre ces transformations et les ressources bénéfiques à la santé dans le quartier

Les réaménagements du pôle Frontenac (le marché) et du parc Walter-Stewart (où la serre est en voie d'aménagement) représentent des transformations à l'environnement bâti qui accroissent la disponibilité et l'accès des habitants et des personnes qui transitent par ces endroits à diverses ressources matérielles et sociales bénéfiques à la santé. En offrant des légumes et des fruits de qualité à plus faible coût, le marché et la serre communautaire interviennent directement sur la disponibilité et les règles d'accès à l'alimentation, particulièrement la proximité physique et l'abordabilité des aliments. Ce réaménagement de l'environnement bâti influence aussi l'accès à diverses ressources bénéfiques à la santé, autant en termes de ressources environnementales (production de plantes qui serviront à des aménagements; lieux verdis ayant un potentiel d'augmentation de la canopée, de réduction d'îlots de chaleur et d'amélioration de la qualité de l'air à long terme), que sociales (embellissement, ateliers d'acquisition de compétences alimentaires et environnementales; création de lieux publics significatifs, accès à des réseaux/sociabilité, accroissement du sentiment d'appartenance, création d'emplois et plateau de formation et de développement de l'employabilité, etc.).

2.2 – Autres transformations liées à *Quartier vert et sécuritaire* (*QVS*)

Les différentes démarches représentées par la longue chaîne de RT du Tableau 2 ont donné lieu à plusieurs autres transformations sur le territoire de Centre-Sud. Sans en dresser une liste exhaustive, quelques-unes sont présentées (voir Annexe 3 – CQVS : 5 objectifs, 10 priorités), soit les transformations liés à la sécurisation autour des écoles et des parcs et à l'amélioration de ces derniers, incluant le parc Bellerive. Ces transformations sont présentées en lien avec le tronc commun d'acteurs et de processus qui constituent la longue chaîne des RT, auxquels sont ajoutés les RT spécifiques à chaque transformation.

2.2.1 – Transformations liées à QVS - priorité 7 : Sécurisation des abords des écoles

D'importantes modifications des milieux de vie autour des écoles primaires du quartier ont été effectuées. Des traverses piétonnes ont été faites autour de toutes les écoles du quartier. Des saillies de trottoirs et leur verdissement ont été réalisées autour de cinq écoles et en priorité autour de deux écoles (Jean Baptiste Meilleur et Champlain) qui se trouvent sur la rue Fullum où la circulation automobile est très rapide. En plus du marquage au sol, les déplacements autour des écoles ont été sécurisés par des traverses piétonnes et des dégagements des intersections sur les rues avoisinantes (les 5 mètres de tous les coins de rue ont été dégagés et des panneaux d'interdiction de stationnement ont été installés). Ces changements ont été réalisés parce qu'ils ont été pris en charge par des acteurs influents du quartier, à commencer par les acteurs impliqués dans la concertation intersectorielle portée par le milieu communautaire (CDC et comités), relayés par les élus, municipaux et scolaires.

Liens entre ces transformations et la planification de quartier

L'amélioration de la sécurité et de l'accès aux écoles du quartier était une priorité de QVS. Cet enjeu était également porté par la conseillère municipale qui avait été rencontrée par le CQVS en 2014 et avec qui les membres du CQVS étaient restés en contact étroit depuis. Plus encore, les aménagements sécuritaires autour des écoles ont aussi été priorisés par la commissaire scolaire élue quelque temps après.

Liens entre ces transformations et les ressources bénéfiques à la santé dans le quartier

Ces transformations sont des mesures de sécurisation des piétons. Par exemple, les saillies de trottoir rendent les piétons plus visibles et diminuent leur exposition aux collisions en réduisant leur distance de traverse. Le marquage au sol de passages piétonniers facilite la traversée en délimitant et indiquant un espace partagé avec les piétons. Ces transformations sont aussi des mesures d'embellissement et de verdissement et donc de lutte aux ilots de chaleur. Elles sont d'autant plus importantes qu'elles sont réalisées autour des écoles les plus défavorisées de Montréal, où les défis sont nombreux et où ces enjeux d'aménagements extérieurs des environnements sont continuellement relégués au second plan. Il s'agit de transformations nécessaires, qui ont des incidences importantes sur la vie de gens qui n'ont souvent pas les moyens, les capacités ni le temps de porter ces revendications.

Intersection Parthenais-Logan près de l'école Champlain en 2014

Source: googlemap. Intersection Parthenais/ Logan près de l'école Champlain en 2015

Source: googlemap.

Tableau 3 – Chaîne des résultats transitoires (RT) menant aux transformations autour des écoles

Événements Significatifs dans la production de transformations liées à la Priorité 7 - QVS - Écoles	RT de la "longue chaîne"
Printemps 2012 – Création du Comité *Quartier vert et sécuritaire* (CQVS), la CDC Centre-Sud en assure la coordination	**#1 RT – Création de réseaux**
Printemps-été 2012 – Inventaire des consultations citoyennes 2009-2012 et consultation en 2012	**#2 RT - Solidification des porte-parole et des intermédiaires**
Liaison du CQVS avec d'autres OC et concertations du territoire (en continu)	**#3 RT – Extension et renforcement de réseaux** **#3a RT – Solidification des porte-parole et des intermédiaires**
Mars 2013 – Mémoire **« Démarche *Quartier vert et sécuritaire* – Quartier Sainte-Marie"** (5 objectifs – 10 priorités)	**#4 RT – Production d'intermédiaires**
→ dont la Priorité 7 - Améliorer la sécurité et l'accès à toutes les écoles du quartier	
Avril 2013 – Dépôt du Mémoire QVS au Conseil de Ville (Envoyé aux députés provincial et fédéral)	**#8 RT – Placement d'intermédiaires** **#8a Représentations par des porte-parole**
Mémoire QVS chemine au sein de l'appareil administratif	**#9 RT – Mise en mouvement d'intermédiaires**
Printemps 2013 – Rôle de soutien de la CDC, représentations diverses par les membres du CQVS (ex.: instances du territoire; OCPM en juin 2013)	**#13 RT – Représentations par des porte-parole** **#13a RT – Solidification des porte-parole et des intermédiaires**
Février 2014 – Conseillère municipale et commissaire scolaire élues deviennent des acteurs du réseau (ou évoluant à sa marge)	**#25 RT – Extension et renforcement de réseaux**
Événements **Spécifiques aux transformations liées à la Priorité 7 - QVS - Écoles**	**RT**
Représentations et pressions politiques diverses	**RT – Représentations par des porte-parole**
L'arrondissement s'engage à effectuer des changements demandés.	**RT – Engagement d'acteurs décisionnels dans la réalisation du changement**
D'importantes transformations des milieux de vie autour des écoles primaires du quartier ont été effectuées : • Traverses piétonnes faites autour de toutes les écoles du quartier, notamment par des signalisations au sol. • Saillies de trottoirs réalisées autour des 5 écoles (d'abord autour de 2 écoles situées sur une rue où la circulation automobile est très rapide). • Dégagements des intersections sur les rues avoisinantes (les 5 mètres de tous les coins de rue ont été dégagés et des panneaux d'interdiction de stationnement ont été installés).	

2.2.2 – Transformations liées à QVS - priorité 7 : Sécurisation et accès à tous les parcs du quartier

Plusieurs transformations ont eu lieu relativement à la sécurisation et l'accès aux parcs du quartier. Ces transformations sont très variées et trop nombreuses pour être toutes nommées, mais en voici quelques exemples étroitement liés au travail du comité *Les AmiEs du Parc Médéric-Martin.* Les nombreux passages d'autobus de la STM en transit dans les rues entourant le parc représentaient un problème de sécurité et de bruit dont le comité *Les AmiEs du Parc Médéric-Martin* s'est saisi et travaille à résoudre depuis 2011. Plusieurs changements aux itinéraires d'autobus ont eu lieu depuis, engendrant une importante diminution du nombre d'autobus de la STM circulant près du parc (environ 6 par jour plutôt que les 200 habituels). À l'instar d'autres parcs du quartier, ce parc a aussi bénéficié d'investissements qui ont permis son réaménagement en 2014 et 2015 (2.2 M$ de la Ville pour ce seul parc).

Liens entre ces transformations et la planification de quartier

La priorité 7 de QVS a été portée par des démarches subséquentes à QVS, (QI et PLD) qui en ont assuré le suivi jusqu'à ce que les transformations soient effectives. Tout au long de ces démarches, des liens ont été maintenus avec différentes concertations du territoire et particulièrement avec les comités de parcs, par le biais de l'Éco-quartier (SEM). Les comités de parcs sont des comités d'action citoyenne soutenus par l'Éco-Quartier (SEM) depuis 2008.

Liens entre ces transformations et les ressources bénéfiques à la santé dans le quartier

La réduction du transit d'autobus de la STM dans les rues ceinturant le parc est assurément une mesure de réduction du bruit et d'amélioration de la sécurité des usagers du parc. La rénovation du parc en fait un espace vert majeur au cœur du quartier. Ces mesures améliorent la vie et la santé urbaine, d'autant plus là où l'accès des résidents à des espaces verts se limite souvent à ceux disponibles dans leur quartier.

Tableau 4 – Chaîne des résultats transitoires menant aux transformations autour des parcs

Événements Significatifs dans la production de transformations liées à la Priorité 7 - QVS - Parcs	RT de la "longue chaîne"
Printemps 2012 – Création du CQVS Mise en place du CQVS par la TDS Centre-Sud avec l'appui de la CDC Centre-Sud pour en assurer la coordination	**#1 RT – Création de réseaux**
Printemps-été 2012 – Inventaire des consultations citoyennes 2009-2012 et consultation en 2012	**#2 RT – Solidification des porte-parole et des intermédiaires**
Liaison du CQVS avec d'autres OC et concertations du territoire (en continu) dont les comités de parcs par l'Éco-Quartier (SEM) -- comité *Les AmiEs du Parc Médéric-Martin*	**#3 RT – Extension et renforcement de réseaux** **#3a RT – Solidification des porte-parole et des intermédiaires**
Mars 2013 – Mémoire **« Démarche *Quartier vert et sécuritaire* – Quartier Sainte-Marie"** (5 objectifs – 10 priorités)	**#4 RT – Production d'intermédiaires**
→ dont la Priorité 7 - Améliorer la sécurité et l'accès à tous les parcs du quartier	
Avril 2013 – Dépôt du *Mémoire QVS* au Conseil de Ville (Envoyé aux députés provincial et fédéral)	**#8 RT – Placement d'intermédiaires** **#8a Représentations par des porte-parole**
Mémoire QVS chemine au sein de l'appareil administratif	**#9 RT – Mise en mouvement d'intermédiaires**
Printemps 2013 – Rôle de soutien de la CDC, représentations diverses par les membres du CQVS (ex.: instances du territoire; OCPM en juin 2013)	**#13 RT – Représentations par des porte-parole** **#13a RT – Solidification des porte-parole et des intermédiaires**
Février 2014 – Conseillère municipale et commissaire scolaire élues deviennent des acteurs du réseau (ou évoluant à sa marge)	**#25 RT – Extension et renforcement de réseau**
Événements **Spécifiques aux transformations liées à la Priorité 7 - QVS - Parcs**	**RT**
Représentations et pressions politiques diverses auprès de l'arrondissement et de la STM	**RT – Représentations par des porte-parole**
L'arrondissement s'engage à réaménager le parc. La STM modifie le trajet de certains autobus.	**RT – Engagement d'acteurs décisionnels dans la réalisation du changement**
• Importante diminution du nombre d'autobus de la STM circulant près du parc Médéric-Martin suite à la modification de leurs itinéraires (environ 6 par jour plutôt que les 200 habituels). • Le parc Médéric-Martin a bénéficié d'investissements qui ont permis son réaménagement (investissement de 2.2 M de la Ville).	

2.2.3 – Transformations liées à QVS – priorité 2 : Amélioration du parc Bellerive et ses accès

Unique fenêtre du quartier sur le fleuve Saint-Laurent, le parc Bellerive est difficilement accessible en raison de frontières anthropiques qui l'enclavent : le parc est isolé par la rue Notre-Dame qui est pratiquement infranchissable en raison du fort débit routier et de la largeur des voies. Cet enjeu mobilise un grand nombre d'acteurs. Déjà, un comité de parc existe depuis 2012 et mobilise les citoyens et citoyennes[34]. Il est successivement porté par l'Éco-Quartier et le Centre d'éducation et d'action des femmes de Montréal (CÉAF). Dès sa mise en place, le comité du Parc Bellerive appelle les organismes du milieu à le fréquenter, à y organiser des activités pour en favoriser l'appropriation. De plus en plus d'activités y sont réalisées et notamment une fête annuelle de quartier. Un événement d'envergure cadrant tout à fait dans la lignée des objectifs de valorisation du parc a lieu au cours des étés 2014, 2015 et 2016, soit le *Village éphémère* de l'*Association du design urbain du Québec* (ADUQ) en 2014 et le *Village au pied du courant* de *Pépinière* en 2015 et 2016, en collaboration avec le comité *AmiEs du courant Sainte-Marie*.

Outre les actions d'animation du parc, les acteurs se mobilisent autour d'actions de représentation et de revendication politiques. Il est question de faire connaitre aux élus ce parc pourtant fort achalandé, de promouvoir son potentiel et d'y faire apporter des améliorations ou aplanir des irritants. Les revendications touchent une série d'enjeux et de mesures qui mettent en scène plusieurs acteurs. À titre d'exemple, ces enjeux nécessitent des négociations avec la société du Port de Montréal pour demander, notamment au Canadien Pacifique, qu'il n'y ait pas de trains obstruant la vue lors des feux d'artifice sur l'Île-Sainte-Hélène. Un grand nombre d'acteurs sont sollicités, sensibilisés, impliqués, à commencer par le maire de Montréal, les élus des trois paliers de gouvernement, la commandante du poste de quartier du SPVM, le Ministère des Transports du Québec (MTQ), le Port de Montréal, la Société des ponts, etc. Les élus font certaines pressions pour faire avancer les revendications ou encore facilitent les liens avec les représentants des grandes sociétés comme le Port de Montréal ou la Société des ponts. Au fil du temps, ces liens se tissent. Au printemps 2014 par exemple, le Port de Montréal approche la CDC pour faire partie d'un comité de consultation sur l'avenir du port. La CDC accepte, considérant que sa présence à ce comité est une occasion supplémentaire de faire cheminer des revendications du milieu (citoyens, organismes et comités), notamment relativement au Parc Bellerive. Bien que la participation d'acteurs à des instances afin d'y placer des enjeux et revendications ou d'influencer les acteurs en position de pouvoir soit courante, il convient aussi de noter, parmi les plus costaudes, le mémoire produit par le comité du Parc Bellerive qu'il présente au conseil d'arrondissement en février 2013.

Enjeu important, pour l'agrandissement du parc, il importe que l'arrondissement récupère un terrain appartenant au MTQ, qui est utilisé comme dépôt à neige majoritairement par l'arrondissement Plateau Mont-Royal (PMR). Une série d'actions sont réalisées pour faire pression sur l'arrondissement à ce propos, dont une demande formulée par le GISM en juin 2013 de sorte à ce qu'il reprenne possession du

[34] Le comité du Parc Bellerive s'incorpore en mai 2014 pour devenir le comité *AmiEs du courant Sainte-Marie*.

terrain de la chute à neige et qu'il l'aménage durant la saison estivale. L'arrondissement Ville-Marie récupère l'espace en novembre 2013 et s'engage à le nettoyer à la fonte des neiges, à y installer des bacs à fleurs, puis y planter des vivaces et autres végétaux. Alors que l'arrondissement ne considérait pas le parc Bellerive prioritaire à l'hiver 2013, n'acceptant pas d'y accorder de ressources, il émet une série d'annonces le concernant au fil du temps. Ainsi, il émet une réserve foncière sur une petite parcelle de terrain aux abords du fleuve (nécessaire pour l'agrandissement du parc) et une motion du conseil d'arrondissement est prise au début de l'année 2014 concernant le mobilier et l'éclairage. En ce qui concerne l'amélioration de l'accès au parc, l'arrondissement précise que l'allongement de la période de traverse sera étudié. Enfin, en novembre 2014 l'arrondissement annonce l'intégration de la rénovation du parc (pour 2017) dans sa planification budgétaire.

Liens entre ces transformations et la planification de quartier

L'accès au fleuve par l'aménagement du parc Bellerive est un enjeu identifié prioritaire par le milieu depuis des dizaines d'années. Il a notamment été réitéré lors du Forum citoyen organisé par l'Éco-quartier Sainte-Marie en novembre 2011. Le CQVS en fait une de ses dix priorités : priorité 2 – Agrandir le parc Bellerive et le rendre plus convivial. Le travail et la réflexion autour de la démarche *QI* sont venus préciser des éléments de *QVS*, notamment concernant le Parc Bellerive où il n'est plus seulement question de l'agrandir et le rendre plus convivial (priorité 2 de QVS), mais aussi de le faire connaitre, de l'intégrer dans la trame urbaine, de susciter son animation et d'inciter les organismes et résidents à le fréquenter. Des indicateurs visant à mesurer le nombre d'activités réalisées dans le parc et l'achalandage sont d'ailleurs ajoutés de façon à faciliter le suivi de ces objectifs. Les précisions aux indicateurs font état de la volonté du milieu communautaire de spécifier des éléments sur lesquels ils ont une réelle influence.

Liens entre ces transformations et les ressources bénéfiques à la santé dans le quartier

L'agrandissement et la rénovation du parc -prévue en 2017- ainsi qu'un accès davantage sécuritaire donnent aux habitants un espace vert plus convivial et un accès au fleuve. Cela contribue aussi à l'embellissement de l'espace urbain. Déjà, l'animation du parc et son utilisation accrue, notamment pour des événements, signifient qu'il constitue un lieu public significatif, propice à la sociabilité. Des transformations qui constituent des ressources favorables à la santé physique, mentale et sociale des habitants.

Tableau 5 – Chaîne des résultats transitoires menant aux transformations autour du Parc Bellerive

Événements /Processus	Résultats transitoires
Significatifs dans la production de transformations liées au Parc Bellerive	
Contexte – L'accès au fleuve par l'aménagement du parc Bellerive est un enjeu prioritaire du milieu depuis des dizaines d'années : il est porté par plusieurs groupes, particulièrement le *Comité du Parc Bellerive* (qui deviendra *Les AmiEs du courant Sainte-Marie*) qui mobilise organismes et citoyens depuis 2012	
Liaison entre concertations du territoire CQVS - *GISM* - Comité du Parc Bellerive *(AmiEs du Courant Sainte-Marie)*	RT – Extension et renforcement de réseaux
Janvier 2013 – Le comité du Parc Bellerive produit un mémoire *Le Parc Bellerive*	RT – Production d'intermédiaires *Mémoire Le Parc Bellerive*
Février 2013 – Le comité du Parc Bellerive présente son mémoire *Le Parc Bellerive* au conseil d'arrondissement	RT – Placement d'intermédiaires mémoire *Le Parc Bellerive*
Mars 2013 – *Le Parc Bellerive* est intégré au mémoire *Quartier vert et sécuritaire* (QVS) où il est notamment question de l'agrandir et le rendre plus convivial	RT – Placement d'intermédiaires *Parc Bellerive* dans le mémoire *QVS* → Priorité 2 – Améliorer le parc Bellerive et ses accès
Avril 2013 – Dépôt du mémoire *QVS* au Conseil de Ville (Envoyé aux députés provincial et fédéral)	RT – Placement d'intermédiaires RT – Représentations par des porte-parole
Printemps 2013 – Série d'actions de revendications politiques envers l'arrondissement, le maire de Montréal, les élus des trois paliers de gouvernement, le Ministère des Transports du Québec (MTQ), la société du Port de Montréal, la Société des ponts pour : • faire connaitre le parc aux élus et promouvoir son potentiel; • qu'il n'y ait pas de trains obstruant la vue lors des feux d'artifice; • que l'arrondissement récupère un terrain appartenant au MTQ (dépôt à neige) pour que le parc puisse être agrandi.	RT – Représentations par des porte-parole
Différents acteurs sont sensibilisés et des élus font pressions pour faire avancer les revendications et facilitent les liens avec les représentants des grandes sociétés (ex. : Port de Montréal; Société des ponts).	RT – Extension et renforcement de réseaux RT – Solidification des porte-parole et des intermédiaires
Appel constant aux organismes du milieu à fréquenter le parc par le Comité *AmiEs du courant Sainte-Marie* (Comité du Parc Bellerive).	RT – Représentations par des porte-parole

Événements /Processus	Résultats transitoires
Octobre 2013 – Les priorités du comité *AmiEs du Courant Sainte-Marie* sont intégrées au mémoire *Quartier intégré* - nouveau véhicule pour le Parc Bellerive La démarche QI précise l'enjeu : il n'est plus seulement question d'agrandir le Parc Bellerive et le rendre plus convivial, mais aussi de le faire connaitre, de l'intégrer dans la trame urbaine, de susciter son animation et d'inciter les organismes et résidents à le fréquenter. Il est aussi question d'améliorer la sécurité de tous grâce à un meilleur aménagement urbain autour du parc.	RT – Placement d'intermédiaires - *Parc Bellerive* dans le mémoire *QI* → Priorité 3/8 de *QI – Accès au fleuve* Promouvoir et faire connaître le parc Bellerive Intégrer le parc Bellerive au quartier Sainte-Marie → Priorité 2 de *QI* Transport et circulation Parc Bellerive • Aménager une passerelle qui traverse Notre-Dame • Améliorer le marquage au sol afin de faciliter la traversée de Notre-Dame • Augmenter la durée du temps de traverse et la synchronisation des feux
Octobre 2013 – Mémoire QI remis à l'arrondissement Ville-Marie et diffusé dans les différents réseaux via des représentations au sein de comités et via infolettres	RT - Placement d'intermédiaires (Mémoire QI)
Octobre 2013 – Forum citoyen organisé par l'Éco-quartier Sainte-Marie : *Le maillage des espaces verts et bleus, pour la création d'une trame verte pour Sainte-Marie*	RT – Mise en mouvement d'intermédiaires RT – Solidification des porte-parole et des intermédiaires RT - Extension et renforcement de réseaux
Novembre 2013 – L'arrondissement Ville-Marie récupère l'espace du dépôt à neige et s'engage à le nettoyer à la fonte des neiges, à implanter des bacs à fleurs, puis à planter des vivaces et végétaux.	RT – Engagement d'acteurs décisionnels dans la réalisation du changement
Début 2014 – L'arrondissement émet une réserve foncière sur une petite parcelle de terrain aux abords du fleuve (nécessaire pour l'agrandissement du parc) et émet une motion du conseil d'arrondissement concernant le mobilier et l'éclairage et des pressions à faire sur le gouvernement pour avoir accès au terrain du MTQ. L'arrondissement précise que l'allongement de la période de traverse sera étudié et que des lignes blanches sont marquées au sol.	RT – Engagement d'acteurs décisionnels dans la réalisation du changement

Événements /Processus	Résultats transitoires
EFFETS • **Réserve foncière émise sur une parcelle de terrain aux abords du fleuve (nécessaire pour l'agrandissement du parc);** • **Période de traverse piétonne allongée;** • **Lignes blanches marquées au sol.**	
Juin 2014 – Un enjeu du mémoire PLD du CVLVM reprend des priorités du comité *AmiEs du Courant Sainte-Marie* - nouveau véhicule pour le Parc Bellerive	#30 RT – Production d'intermédiaires - *Parc Bellerive* dans le mémoire PLD → Enjeu : *Améliorer la sécurité et l'accès à tous les parcs et toutes les écoles du quartier*
Printemps 2014 – La CDC accepte la proposition de la Société du Port de Montréal de faire partie d'un comité de consultation sur l'avenir du port.	RT – Solidification des porte-parole et des intermédiaires
Été 2014 – Plusieurs organismes et citoyens animent le parc.	RT – Engagement d'acteurs décisionnels dans la réalisation du changement
EFFETS Été 2014 • **Fête annuelle de quartier;** • ***Village éphémère* de l'Association du design urbain du Québec (ADUQ).**	
Août 2014 – Café citoyen organisé par l'Éco-quartier sur le thème de l'accès au fleuve	RT – Solidification des porte-parole et des intermédiaires RT – Extension et renforcement de réseaux
Octobre 2014 – Dépôt du mémoire PLD par le CDLVM au conseil d'arrondissement de Ville-Marie	RT – Placement d'intermédiaires (Mémoire PLD)
Novembre 2014 – L'arrondissement annonce l'intégration de la rénovation du parc Bellerive (pour 2017) dans sa planification budgétaire	RT – Engagement d'acteurs décisionnels dans la réalisation du changement
EFFETS **Étés 2015 et 2016 : *Village au pied du courant* de *La Pépinière*** **Été 2017 - À VENIR : le parc Bellerive sera rénové (annoncé par l'arrondissement en novembre 2014).**	

Village au pied du courant - Été 2016

Crédit photos : Charles-Olivier Bourque Source : http://www.aupiedducourant.ca/edition-2016/

2.3 – Autres transformations observées

Enfin, plusieurs autres transformations ont été observées sur le territoire. Quelques-unes seront présentées ici sans que leurs liens soient tracés avec la longue chaîne de RT, c'est-à-dire sans que soient détaillés les RT spécifiques à chacune d'elles.

2.3.1 – Transformations liées à QVS - priorité 4 et à la piste d'intervention 1 du mémoire QVS : Apaisement de la circulation et complétion du réseau cyclable

Plusieurs transformations ont été réalisées au fil du temps. C'est le cas de la mesure ayant réduit la vitesse de circulation à 40 km/h sur toutes les rues du quartier. C'est aussi le cas des progrès dans la construction de voies cyclables sur les rues Ontario, de Maisonneuve, Fullum et Hochelaga :

- La création d'une piste cyclable sur le boulevard De Maisonneuve, entre Papineau et Berri, a été annoncée par l'arrondissement en novembre 2014. Son prolongement jusqu'à la rue du Havre a été annoncé pour l'été 2015. Des travaux sont en cours à l'été 2016 malgré les délais constatés.
- Dans le cadre du 375e de Montréal, l'arrondissement Ville-Marie annonce que le viaduc Ontario sera réaménagé en partenariat avec l'arrondissement Hochelaga-Maisonneuve. Ce réaménagement comprendra l'ajout d'un lien cyclable, d'un éclairage architectural et d'une placette publique intégrant un volet artistique devant le Bain Mathieu.
- L'arrondissement annonce la connexion de la piste cyclable est/ouest sur la rue Fullum dans le cadre du réaménagement du parc Walter-Stuart, jouxtant la serre communautaire du projet *Quartier nourricier*.

Liens entre ces transformations et la planification de quartier

Ces transformations s'inscrivent dans la planification de quartier. La réduction de la vitesse dans le quartier s'inscrit dans la priorité 4 de QVS (apaisement circulation). Quant au réseau cyclable sur les rues

Ontario, de Maisonneuve, Fullum et Hochelaga, il renvoie à la piste d'intervention 1 du mémoire QVS : Compléter le réseau cyclable.

Liens entre ces transformations et les ressources bénéfiques à la santé dans le quartier

Bien que de plus ou moins grande envergure, ces transformations, à mesure qu'elles s'additionnent, ont des répercussions importantes en termes d'amélioration des milieux de vie des citoyens. L'apaisement de la circulation est une mesure de réduction du bruit et de sécurisation. Quant aux voies cyclables, elles ont des répercussions favorables à la santé urbaine, qu'il s'agisse des déplacements actifs ou de la réduction de la pollution automobile.

2.3.2 – Transformations liées à QVS - objectif 4 : Augmentation/diversification du verdissement

Un des constats de CQVS est une omniprésence de stationnements de surface minéralisés qui contribuent à l'effet d'îlots de chaleur. Or, des changements à cet égard nécessitent des déplacements de la part d'organisations ne faisant pas partie du CQVS, en particulier des entreprises privées et des organisations publiques du territoire. La sensibilisation des entreprises du quartier à diminuer la surface de leurs espaces de stationnement et/ou à les verdir est réalisée par l'Éco-Quartier Sainte-Marie lors de rencontres de la Table des grandes entreprises du quartier[35].

Différentes actions de la part d'entreprises privées et d'organisations publiques ont découlé de ces initiatives de sensibilisation, à commencer par le verdissement de la cour de Gaz métro (verdissement des clôtures réalisée par Sentier Urbain), et de celle la SQ[36] (lignes d'arbres (15) plantés par l'ÉQ). Plusieurs autres initiatives ont été réalisées ou sont en cours concernant cet objectif de verdissement, notamment par le réaménagement de la rue Ontario qui augmentera significativement le nombre d'arbres ou encore des initiatives plus isolées comme celle du bain Mathieu où Sentier Urbain a agrandi et aménagé le jardin.

Liens entre ces transformations et la planification de quartier

Ces transformations répondent à une des cinq objectifs du CQVS qui est d'augmenter et de diversifier le verdissement.

Liens entre ces transformations et les ressources bénéfiques à la santé dans le quartier

Les initiatives de verdissement sont des transformations à l'environnement bâti qui accroissent la disponibilité et l'accès des habitants à des ressources favorables à la santé. Le verdissement augmente la canopée et réduit les îlots de chaleur. Il contribue aussi à l'embellissement de l'espace urbain et crée des lieux conviviaux ayant le potentiel d'accroître la sociabilité et le sentiment d'appartenance.

[35] L'ÉQ anime cette table depuis 2010 autour de différents enjeux environnementaux dont la gestion des matières recyclables, le compostage industriel et la gestion des eaux de pluie. La table réunit JTI MC Donald, Gaz Métro, la Confédération des Syndicats nationaux, la FIQ Santé et la Sûreté du Québec (Infolettre de la Société écocitoyenne de Montréal, anciennement ÉQSM, 9 décembre 2014).

[36] Il s'agit d'une avancée puisqu'en avril 2013, on évoquait des relations plutôt absentes avec la Sûreté du Québec (SQ).

CONCLUSION

L'action intersectorielle locale visant la disponibilité et l'accessibilité à des ressources locales de qualité peut mener à des transformations concrètes dans les milieux de vie. Lorsqu'elles sont issues de processus intersectoriels et participatifs, tels que ceux produits par les Tables de quartier, ces transformations correspondent aux besoins locaux, à la culture et à l'histoire des communautés locales. Tel que le montre cette étude, les instances intersectorielles locales, telles que les Tables de quartier, soutiennent ces transformations effectives par la production de chaînes de résultats transitoires qui ponctuent la progression de l'action jusqu'à ses effets.

Des programmes comme l'*Initiative montréalaise* sont des modèles de soutien à l'action intersectorielle locale qui, pour être productive, a besoin d'un large espace d'adaptation au contexte local où elle se déploie. Les résultats de cette étude de cas appuie le bien-fondé de cette approche en montrant l'ancrage local des transformations effectives et l'étendue des domaines où elles ont cours (ex., les déplacements, l'alimentation, la revitalisation urbaine), de même que leur lien fort avec des objectifs de développement social. L'*Initiative montréalaise* constitue en cela une expérience phare au Québec quand il s'agit d'action intersectorielle locale visant l'amélioration des milieux de vie et la réduction des inégalités sociales et de santé, étant inspiratrice d'initiatives notamment à Sherbrooke, Gatineau et Québec et récemment en France (Bacqué et Mechmache, 2013).

Rendre l'action intersectorielle locale plus efficace en mettant à plat ses mécanismes d'action est nécessaire alors qu'elle est au centre des stratégies devant de nombreux enjeux collectifs. En plus de contribuer au développement d'évidences scientifiques sur les liens entre processus et effets de l'action intersectorielle locale, les nouvelles connaissances produites dans cette étude viennent instrumenter le diagnostic sur la capacité des processus intersectoriels locaux à entraîner des effets et ont le potentiel d'améliorer la capacité des réseaux intersectoriels locaux à générer ces effets. Ces connaissances sont immédiatement utiles aux gestionnaires et praticiens constamment interpellés sur l'efficacité de l'action intersectorielle pour la transformation des ressources favorables à la santé et au bien-être dans les milieux de vie.

BIBLIOGRAPHIE

Akrich M, Callon M, Latour B. *Sociologie de la traduction. Textes fondateurs*. Paris : École des Mines, 2006.

Bacqué MH, Mechmache M. *Le Pouvoir d'agir. Pour une réforme radicale de la politique de la Ville.* Paris: Ministère de l'Égalité des Territoires et du Logement, 2013.

Baum F. Cracking the nut of health equity: top down and bottom up pressure for action on the social determinants of health. *Promot Educ*. 2007; 14(2): 90-95.

Bernard P, Charafeddine R, Frohlich KL, Daniel M, Kestens Y, Potvin L. Health inequalities and place: a theoretical conception of neighbourhood. *Soc Sci Med*. 2007;65(9):1839-1852.

Bilodeau A, Potvin L. Unpacking complexity in public health interventions with Actor-Network Theory. *Health Promotion International* 2016;doi: 10.1093/heapro/daw062

Bourque D. *Concertation et partenariat : entre levier et piège du développement des communautés*. Québec : Presses de l'Université du Québec, 2008.

Brandsen T, Karré PM. Hybrid Organizations: No cause for concern? *International Journal of Public Administration* 2011; 34: 827-836.

Callon M. Some elements of a sociology of translation: domestication of the scallops and the fishermen of St. Brieux Bay. Dans: Law J (Éd.), *Power, Action and Belief: A New Sociology of Knowledge?* London: Routledge & Kegan Paul, 1986; 196–233.

Callon M. Introduction. Dans: Callon M, (Éd.), *La science et ses réseaux. Genèse et circulation des faits scientifiques*. Paris : La Découverte, 1988; 7-32.

Chircop A, Bassett R, Taylor E. Evidence on how to practice intersectoral collaboration for health equity: a scoping review. *Critical Public Health* 2015; 25(2): 178-191. doi.org/10.1080/09581596.2014.887831

Comité de pilotage de l'Initiative montréalaise de soutien au développement social local. *Cadre de référence Initiative montréalaise de soutien au développement social local. Des quartiers où il fait bon vivre.* Montréal: Comité de pilotage de l'Initiative montréalaise de soutien au développement social local, 2015. Sur Internet :
https://observatoirevivreensemble.org/sites/...org/files/cadre_de_reference_0.pdf

Commission des déterminants sociaux de la santé. *Combler le fossé en une génération. Instaurer l'équité en santé en agissant sur les déterminants sociaux de la santé*. Genève : Organisation mondiale de la santé, 2009.

Divay G, Belley S, Prémont M-C. Introduction. La collaboration intersectorielle : spécificités, questionnements et perspectives. *La revue de l'innovation : La revue de l'innovation dans le secteur public* 2013; 18(2):1-22. Sur Internet : http://www.innovation.cc/francais/peer-reviewed/1-424intro_divay_v18i2a1.pdf

Duff C. Networks, resources and agencies: On the character and production of enabling places. *Health & Place* 2011; 17(1):149–156.

Frohlich K, Poland B. Points of intervention in health promotion practice. Dans: O'Neill M, Pederson A, Rootman I, Dupéré S. (Éd.), *Health promotion in Canada*. 2e édition. Toronto : University of Toronto Press, 2007; 347–360.

Galarneau M, Bilodeau A, Alexander S, Chabot C, Rinfret-Pilon R, Bergeron F, … Potvin L. Impact de la concertation locale sur les conditions de vie dans des quartiers urbains défavorisés : le cas des Tables de quartier à Montréal. Communication affichée au Colloque de l'Institut Fédératif d'Études et de Recherches Interdisciplinaires Santé Société (IFERISS), Toulouse, 11-13 mai 2015.

Krieger N. Proximal, distal, and the politics of causation: what's level got to do with it? *Am J Public Health* 2008; 98(2): 221-230.

Lascoume P. De l'utilité des controverses sociotechniques. *Journal International de Bioéthique* 2002; 3:68–79.

Latour B. *Changer de société, refaire de la sociologie*. Paris: La Découverte, 2006.

Macintyre S. The social patterning of exercise behaviours: the role of personal and local resources. *Br J Sports Med*. 2000; 34(1): 6.

Organisation mondiale de la santé (OMS). *La Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé.* Ottawa: Santé Canada et Association canadienne de santé publique,1986.

Poland B, Frohlich KL, Cargo M. Context as fundamental dimension off health promotion program evaluation. Dans: Potvin L, McQueen D. *Health Promotion Evaluation Practices in the Americas*. *Values and Research*. New-York : Springer, 2008; 299-317.

Poland B, Dooris M. A green and healthy future: the settings approach to building health, equity and sustainability. *Critical Public Health* 2010; 20 (3): 281-298.

Potvin L, Aumaitre F. Les partenariats : espaces négociés de controverses et d'innovations. Dans : . Potvin L, Moquet MJ, Jones CM (Éd), *Réduire les inégalités sociales en santé.* Saint-Denis : Institut national de prévention et d'éducation pour la santé, 2010; 318-325.

Sooman A, Macintyre S. Health and perceptions of the local environment in socially contrasting neighbourhoods in Glascow. *Health & Place* 1995; 1: 15-26.

Walgenwitz C. Marseille : les tables de quartier veulent remettre le couvert. *La Marseillaise*, mardi 27 septembre 2016. Sur Internet : http://m.lamarseillaise.fr/marseille/societe/52776-marseille-les-tables-de-quartier-veulent-remettre-le-couvert#.V-rBsMFLKvQ.facebook.

RÉFÉRENCES LOCALES

Arrondissement de Ville-Marie, 2012. *Programme particulier d'urbanisme - Quartier Sainte-Marie.* Montréal. En ligne : http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_VMA_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PPU_SAINTE-MARIE_VF_JANV2012_WEB.PDF.

Arrondissement de Ville-Marie, 2016 (avril). *Stratégie alimentaire de Ville-Marie : Un engagement en faveur de la sécurité alimentaire et de la saine alimentation*. En ligne : <http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=7317,142453835&_dad=portal&_schema=PORTAL>.

Carrefour alimentaire Centre-Sud, s.d. *Répertoire des organismes offrant des services en alimentation dans le Centre-Sud: Où manger, apprendre et être aidé. Carte interactive*. En ligne : <http://www.carrefouralimentaire.org/repertoire/>.

Centre de santé et de services sociaux (CSSS) Jeanne-Mance, 2013. *Carte du territoire - CSSS Jeanne-Mance*. En ligne : http://www.csssjeannemance.ca/fileadmin/csss_jmance/Qui_sommes_nous_/Territoire/Pdf/CarteCSSSJM.pdf.

Comité citoyen du parc Bellerive, 2013 (janvier). *Le Parc Bellerive : Quartier Sainte-Marie - près du pont Jacques-Cartier*. En ligne : <http://www.cdccentresud.org/memoires/>.

Comité de déplacement local Ville-Marie (CDLVM), 2014 (août). *Ensemble vers un plan de déplacement local : Enjeux de transport dans l'arrondissement de Ville-Marie*. En ligne : <http://www.cdccentresud.org/memoires/>.

Comité Quartier vert et sécuritaire de la Table de développement social Centre Sud, 2013 (mars). *Démarche Quartier vert et sécuritaire quartier Sainte-Marie*. En ligne : <http://www.cdccentresud.org/memoires/>.

Corporation de développement communautaire (CDC) Centre-Sud, 2009. *Présentation de la CDC Centre-Sud*. En ligne : http://www.cdccentresud.org/tiki-index.php?page=Mission.

Corporation de développement communautaire (CDC) Centre-Sud, 2013. *Table de développement social Centre-Sud - Mandat*. En ligne : http://www.cdccentresud.org/tiki-index.php?page=Mandat.

Corporation de développement communautaire (CDC) Centre-Sud, 2014. *Fiche-Projet : Verdir et nourrir un quartier en santé*. Montréal.

Corporation de développement communautaire (CDC) Centre-Sud, 2016. *Mission et objectifs*. En ligne : http://www.cdccentresud.org/mission-et-objectifs/.

CDC Centre-Sud, SISM et coll., 2013 (octobre). *Démarche Quartier intégré pour Sainte-Marie*. Document déposé à la direction de l'arrondissement de Ville-Marie dans le cadre du projet pilote Quartier intégré pour Sainte-Marie. En ligne : <http://www.cdccentresud.org/memoires/>.

Table de développement social Centre-Sud (TDS CS), 2008. *Portrait des secteurs et recension des programmes de financement.* Mis à jour en octobre 2009. En ligne : http://www.cdccentresud.org/tiki-download_file.php?fileId=28.

Ville de Montréal, 2008*. Plan de transport*. Montréal. En ligne : http://servicesenligne.ville.montreal.qc.ca/sel/publications/htdocs/porteaccespublication_Fr/porteaccespublication.jsp?systemName=68235660.

Ville de Montréal, 2012. *Plan d'action canopée 2012-2021*. Montréal : Direction des grands parcs et du verdissement. En ligne : http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/GRANDS_PARCS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PAC_JUIN_2012_FINAL.PDF.

ANNEXES

ANNEXE 1 – MÉTHODES DE CUEILLETTE DES DONNÉES

Les principales méthodes utilisées ont été l'observation *in situ* d'instances de concertation, l'analyse documentaire (comptes rendus, rapports annuels, infolettres de la CDC, etc.), les journaux de bord et les entretiens de suivi, par courriel et par téléphone, avec le directeur de la CDC Centre-Sud et les chargés de projet de la démarche *Quartier vert et sécuritaire* (*QVS*) et ses suites. De façon complémentaire, l'équipe a fait appel à d'autres sources de données : comptes rendus des réunions de différents comités de concertation, dépouillement des journaux locaux, infolettres et fils Facebook de plusieurs organismes.

1 – Les observations et les documents

Des observations ont été effectuées, avec des notes d'observation, à différents lieux par une agente de recherche et une étudiante de maîtrise[37] pour documenter à la fois la concertation au niveau de la Table de quartier (CDC et TDS) et de la démarche *QVS* et ses suites. Pour ce qui est de la Table de quartier, autant les assemblées de la CDC Centre-Sud que celles de la TDS Centre-Sud ont été observées. Ces observations ont été réalisées de l'hiver 2013 à l'hiver 2016. Les agentes de recherche ont observé 21 assemblées, ce qui représente plus de 60 heures d'observation en plus d'une centaine de documents analysés (détails au Tableau 1).

Tableau 1 – Observations et documents, CDC Centre-Sud et TDS Centre-Sud

Année	Assemblées observées sur le total d'assemblées tenues[1]		Documents [2, 3]
	CDC	TDS	
Avant 2013	1 assemblée		12 documents
2013	4/4 observées	3/3 observées	31 documents
2014	3/4 observées	4/4 observées	29 documents
2015	3/3 observées	3/3 observées	22 documents
2016	0/3 observées	1/2 observées	4 documents
Total	**63 heures d'observation**		**98 documents**

[1] Chaque assemblée est d'une durée d'environ trois heures.
[2] Courriels d'invitation et de suivi, compte-rendu de rencontres, rapports d'activités, portraits, etc. Les documents ont été colligés jusqu'à l'été 2016 bien que d'autres rencontres ont eu lieu en 2016.
[3] Les documents relatifs aux assemblées ont été analysés, que l'observateur ait été présent ou non.

Des observations (et notes d'observation) ont aussi eu lieu autour de la démarche *QVS*, de février 2013 à décembre 2014. Les réunions du Comité Quartier vert et sécuritaire (CQVS) ont d'abord été observées, puis celles des différents comités constitués dans les suites de *QVS*. Au total, les agentes de recherche ont observé 15 réunions, soit plus de 45 heures d'observation (détails au Tableau 2).

[37] L'étudiante était dirigée par un chercheur membre de l'équipe PRIM.

Tableau 2 – Observations et documents, comité *QVS* Centre-Sud et ses suites

Projets Date de début et de fin	Réunions observées	Documents[1]
Quartier vert et sécuritaire[2] Printemps 2012 - Printemps 2013	2/2 réunions observées	12 documents
Quartier intégré Sept. 2013 - Hiver 2014	3/4 réunions observées	15 documents
Plan local de déplacement[3] Hiver 2013 - (été 2016)	5/7 réunions observées	45 documents
Quartier nourricier[3] Hiver 2014 - (été 2016)	5/6 réunions observées	81 documents
Total	**45 heures d'observation**	**153 documents**

[1] Les documents relatifs aux réunions ont été analysés, que l'observateur ait été présent ou non.
[2] L'observation a débuté en février 2013.
[3] Ces deux projets ne sont pas terminés. L'observation s'est arrêtée en novembre 2014 mais le projet a été suivi jusqu'à l'été 2016, par échanges de courriels, prise de connaissance des documents joints et suivis téléphoniques avec la chargée de projet. La documentation a ainsi été compilée jusqu'à l'été 2016.

D'autres lieux de concertation et événements ont fait l'objet d'observation de sorte à bien comprendre le contexte dans lequel les différents projets s'inscrivent, pour observer les dynamiques d'acteurs à d'autres endroits ou encore pour identifier les transformations effectuées. C'est le cas du Groupe d'intervention Sainte-Marie (GISM) que les agentes de recherche ont suivi de près ou encore de certains événements ayant eu lieu sur le territoire au cours de la période d'observation. Elles ont observé 28 réunions et événements de ce type, ce qui représente plus de 84 heures d'observation (détails au Tableau 3).

Tableau 3 – Observations et documents d'autres comités et événements

Comités et événements	Réunions observées sur le total des réunions tenues	Documents
GISM Janvier 2013 - octobre 2015 Novembre 2015 - avril 2016	16/23 réunions observées 5 réunions non observées[1]	93 documents 10 documents
AmiEs du Courant Sainte-Marie[2]	Rencontres non observées	8 documents
Événements divers[3] **2013-2015**	5 événements observés en 2013	10 documents sur 6 événements
	3 événements observés en 2014	12 documents sur 3 événements
	4 événements observés en 2015	21 documents sur 11 événements
Autres documents	La Lettre info	147 documents
	La Ruche	1 document
	Le Colibri	8 documents
	Portraits de quartier	14 documents
	Autres	82 documents
Total	**84 heures d'observation**	**406 documents analysés**

[1] L'observation s'est arrêtée en octobre 2015 et le cas a été suivi jusqu'en avril 2016 par des échanges de courriels et prise de connaissance des documents joints.
[2] Anciennement le Comité du Parc Bellerive.
[3] Ces événements sont ponctuels comme des consultations publiques (Office de consultation publique de Montréal et autres), les élections scolaires et municipales ou des séances de conseils d'arrondissement ou de ville, des assemblées générales annuelles d'organismes. Les documents mentionnés peuvent inclure des extraits de conseils d'arrondissement et de ville.

Plusieurs autres lieux de concertation existent sur le territoire et n'ont pas fait partie de nos observations. Par conséquent, sauf s'ils ont été rapportés par les acteurs observés, les discours et les actions de ces autres instances ne figurent pas dans l'analyse présentée, ce qui constitue une certaine limite, en partie compensée par une proximité entre l'équipe de recherche et les gens du terrain.

2 – Les journaux de bord et les entretiens de suivi

Des moyens ont aussi été mis en place pour assurer une certaine proximité entre l'équipe de recherche et les gens du terrain, surtout ceux en charge des concertations documentées. Puisque l'observateur ne peut être partout et suivre à la trace les acteurs des concertations, des journaux de bord et des entretiens de suivi du terrain et de validation des résultats préliminaires de recherche ont été introduits comme solutions méthodologiques de rechange.

2.1 – Les journaux de bord

Cet outil sert à consigner des informations sur l'action, y compris celle se déroulant en dehors des assemblées et réunions observées et qui peut avoir un impact sur l'issue du processus. Différentes options étaient proposées, soit la rédaction d'un journal de façon manuscrite ou électronique ou encore en recourant à un échange téléphonique avec l'agente de recherche.

C'est à l'hiver 2014 que la tenue d'un journal de bord a été proposée à la chargée de projet *QVS.* Le journal de bord oral par échange téléphonique a eu lieu avec l'agente de projet *QVS* de l'hiver 2014 à l'hiver 2015, puis avec l'agente de concertation *RUI* (qui s'occupait alors de la démarche *IRM-2025/QN*) jusqu'à l'été 2016. Les échanges téléphoniques (n=17) ont porté à la fois sur le projet concertation et sur le projet QVS-RUI. Ils ont été faits de manière continue pendant toute la durée du projet, pour un total de 19 heures d'échange. De plus, plusieurs échanges de courriels ont permis de rester à jour sans être continuellement présents physiquement (détails au Tableau 4).

2.2 – Les entretiens de suivi de la recherche et de validation des résultats préliminaires de recherche

Un autre moyen mis en place pour suivre l'évolution du terrain et de la recherche avec les acteurs investis dans les projets a été des rencontres de suivi avec le directeur de la CDC Centre-Sud, l'agente de projet *QVS* et l'agente de concertation *RUI* tout au long du projet de recherche. Ces rencontres ont permis d'informer les acteurs des enlignements de la recherche. Elles ont aussi servi à la validation des résultats préliminaires et permis de consolider les analyses en cours. Plus encore, des rencontres de suivi avec les partenaires de la CDC Centre-Sud ont servi à développer les premières esquisses de la modélisation de la production des effets. Onze rencontres de suivi d'une durée moyenne de 3 heures chacune ont eu lieu au cours du projet de recherche. Enfin, certains entretiens complémentaires ont été effectués auprès de trois acteurs-clés (détails au Tableau 5).

Tableau 4 – Journal de bord par échanges téléphoniques portant sur le projet concertation et sur le projet QVS-RUI

#	Interlocuteur	Date	Durée
1	Chargée de projet QVS	4 février 2014	1h15
2	Chargée de projet QVS	6 mars 2014	1h
3	Chargée de projet QVS	11 avril 2014	1h
4	Chargée de projet QVS	2 juin 2014	1h30
5	Chargée de projet QVS	2 juillet 2014	1h15
6	Chargée de projet QVS	8 septembre 2014	2h30
7	Chargée de projet QVS	23 octobre 2014	2h
8	Chargée de projet QVS	18 février 2015	15 min.
9	Chargée de concertation RUI	1 avril 2015	1h30
10	Chargée de concertation RUI	15 juin 2015	1h30
11	Chargée de concertation RUI	20 juillet 2015	30 min.
12	Chargée de concertation RUI	22 septembre 2015	30 min.
13	Chargée de concertation RUI	19 novembre 2015	1h
14	Chargée de concertation RUI	2 décembre 2015	1h30
15	Chargée de concertation RUI	14 décembre 2015	30 min.
16	Chargée de concertation RUI	1 mars 2016	1h
17	Directeur CDC Centre-Sud	3 août 2016	15 min.
		Total	19 heures

Tableau 5 – Rencontres de suivi entre l'équipe de recherche et la CDC Centre-Sud

Année	Rencontres de suivi (3h en moyenne) et entretiens complémentaires
2012-2013	3 rencontres exploratoires de mise en place de la recherche
2013	1 rencontre de suivi de la recherche
2014	3 rencontres de suivi de la recherche
2015	3 rencontres de suivi de la recherche + 2 entretiens complémentaires
2016	1 rencontre de suivi de la recherche + 1 entretien complémentaire
Total	11 rencontres de suivi de la recherche + 3 entretiens complémentaires

ANNEXE 2 – LA CONCERTATION SUR LE TERRITOIRE DE CENTRE-SUD

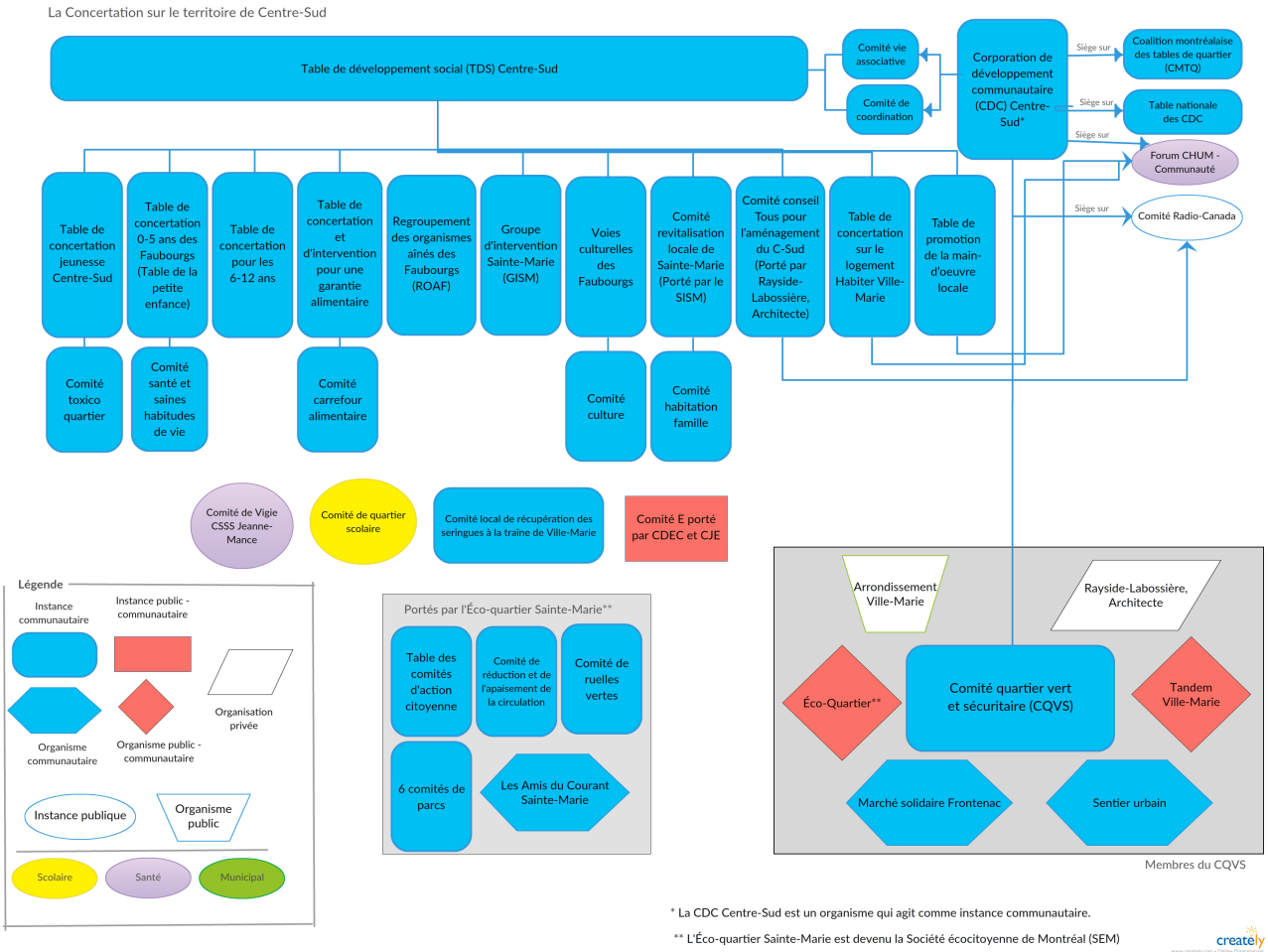

* La CDC Centre-Sud est un organisme qui agit comme instance communautaire.

** L'Éco-quartier Sainte-Marie est devenu la Société écocitoyenne de Montréal (SEM)

ANNEXE 3 – LA DÉMARCHE QUARTIER VERT ET SÉCURITAIRE (QVS)

Démarche
Quartier vert & sécuritaire

Quartier Sainte-Marie

1| Introduction 1

2| Le comité Quartier vert et sécuritaire 1
2.1 Membres actifs et associés au comité QVS

3| La CDC Centre-Sud et la Table de développement social Centre-Sud 2

4| Objectifs pour un quartier vert et sécuritaire 3

5| Les enjeux identifiés 3
5.1 Carte : enjeux et problématiques localisées

6| Les pistes d'intervention identifiées 5
6.1 Carte : pistes de solutions et propositions
6.2 Schéma de synthèse

7| Le bilan du comité QVS 8
7.1 Cinq priorités d'action
7.2 Carte : Cinq priorités d'aménagement
7.3 Autres interventions proposées
7.4 Carte : autres priorités d'aménagement

8| Recommandations et suivi 12

Quartier vert et sécuritaire - 5 Objectifs, 10 Priorités et 13 pistes d'intervention (PI)

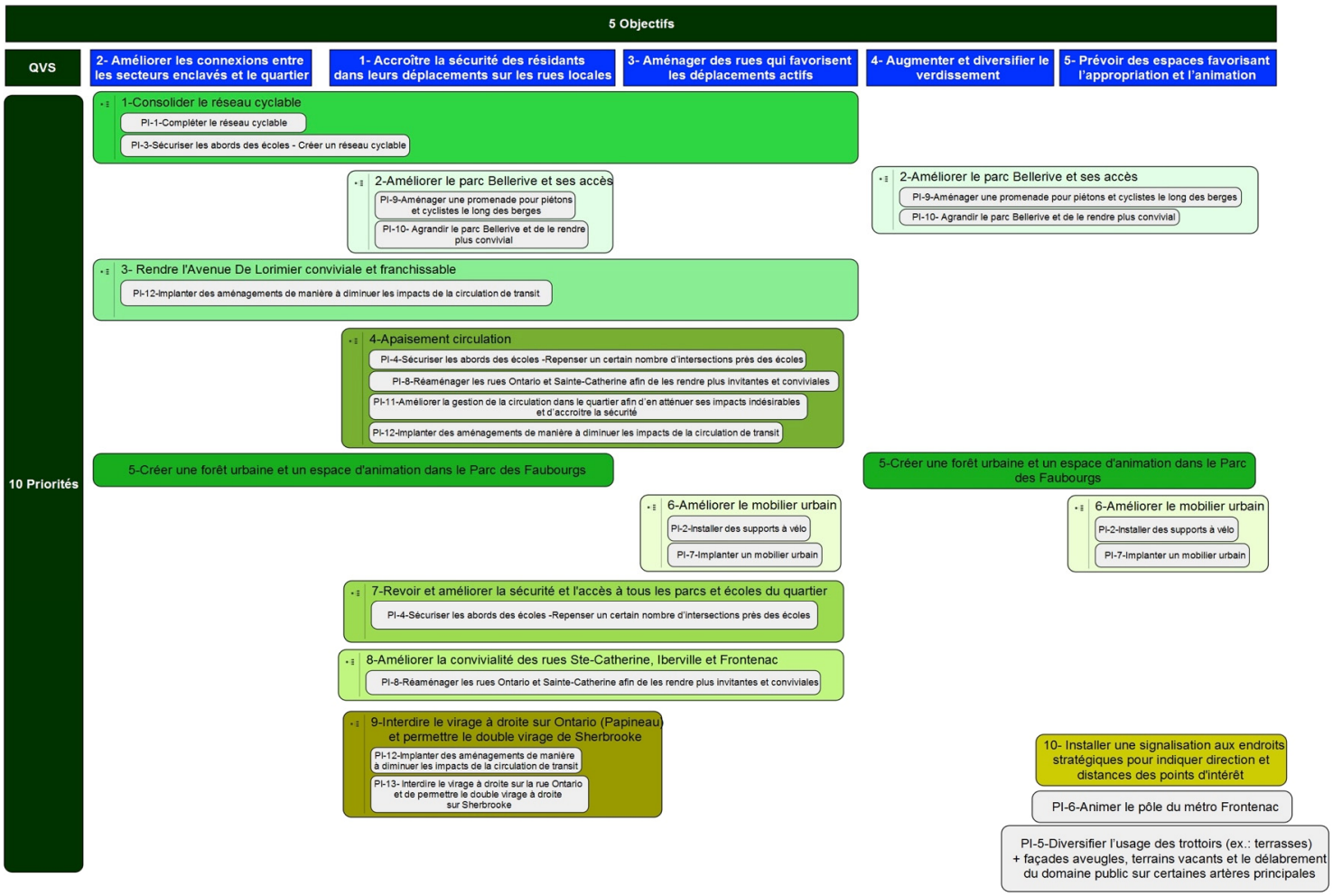

ANNEXE 4 – LA DÉMARCHE *QUARTIER INTÉGRÉ (QI)* EN BREF

Le réseau QI en bref :
Porté conjointement par la SISM et la TDS/CDC
6 acteurs CQVS sont présents :
Tandem VM, CDC C-S, Éco-Quartier SM, Sentier urbain, Rayside Labossière Architectes, l'arrondissement et Marché solidaire Frontenac (octobre 2013).
 	
1 acteur CQVS absent : Spectre de rue.
 	
Le CQI réunit de nouveaux acteurs : Société d'investissement de Sainte-Marie (SISM) (et, au départ, et son Comité habitation-familles).
 	
D'autres directions de l'arrondissement sont présentes sporadiquement.
 	
Mi-octobre 2013, 3 nouveaux acteurs : la CDEC CSPMR, le CSSS Jeanne-Mance et *Voies Culturelles*.
	Les enjeux QI en bref :
	Les 5 objectifs de *QVS* sont portés par la démarche QI - parfois reproblématisés - et inscrits dans le mémoire Démarche *Quartier intégré pour Sainte-Marie* (octobre 2013). Celui-ci pose huit priorités pour le quartier Sainte-Marie dont trois (1, 2 et 3) qui reprennent l'essence de QVS.
	• L'objectif 4 de QVS (*Augmenter et diversifier le verdissement*) est reproblématisé dans la priorité QI-1 *Lutte aux îlots de chaleur* – référant ainsi plus directement à la santé.
	• L'objectif QVS-5 est précisé par trois priorités QI dont deux nouvelles (6, 5&8).
	
	Le placement des priorités QVS :
	• 1 priorité QVS délaissée par QI (P5).
	• 9 priorités QVS reprises et reproblématisées par QI :
	  • P10 de QVS incluse sous la priorité QI -6
	  • P1-P2-P3-P4-P6-P7-P8-P9 de QVS reproblématisées sous la priorité QI -2
	  - P2 de QVS est intégrée à la priorité QI -2 et fait l'objet d'une priorité supplémentaire (QI-3).
	  + Le premier moyen de la priorité 2 de QI (Transport et circulation) est l'élaboration d'un plan de déplacement local pour le quartier.

Note - Habitation pour familles[38]; Développement économique[39]; Priorité Culture[40].

[38] L'importance de la problématique de l'habitation dans le quartier est formulée sous l'aspect de la faible offre de logements familiaux puisque le développement de logements privés est surtout axé sur de petits logements. On précise que la gentrification est importante dans le quartier et que l'habitation famille n'avait aucun porteur jusqu'à ce que le Comité Habiter Ville-Marie de la SISM la porte. La place de la famille et de l'enfant est soulevée comme étant une priorité à renforcer dans le quartier, en écho à la présentation de la CDC aux consultations de l'OCPM (2013) sur le Plan de développement de Montréal qui concluait par la nécessité de créer « Un quartier à échelle d'enfants ».

[39] En ce qui a trait au développement économique, les acteurs notent qu'il est freiné par le manque d'espaces commerciaux (pieds carrés). La promotion du quartier est difficile à faire dans ce contexte où il n'y a pas d'endroits pour loger les nouveaux commerçants qui accepteraient de s'y établir. La SISM affirme avoir développé des projets commerciaux et avoir rempli tout ce qu'il y avait d'espaces. Le problème de circulation est aussi lié de près à l'offre commerciale, à l'attraction et à la rétention des entreprises. Il est peu attrayant pour certains types de commerces de s'établir dans un quartier qui est complètement congestionné à partir de 15h. Des entreprises engageant de nombreux résidents du quartier ont quitté ou souhaitent se relocaliser ailleurs pour cette raison. Enfin, les problématiques de l'économie et de l'emploi sont des exemples de priorités qui ne se trouvaient pas dans le mémoire QVS, mais qui trouvent leur place dans la démarche de QI.

[40] La culture est présentée comme étant « la marque de commerce » du quartier Sainte-Marie, le développement économique est beaucoup axé sur le culturel et plusieurs entreprises culturelles ont élu domicile dans ce quartier « Il y a de la culture dans l'ADN du quartier" » (QI, 3 sept. 2013).

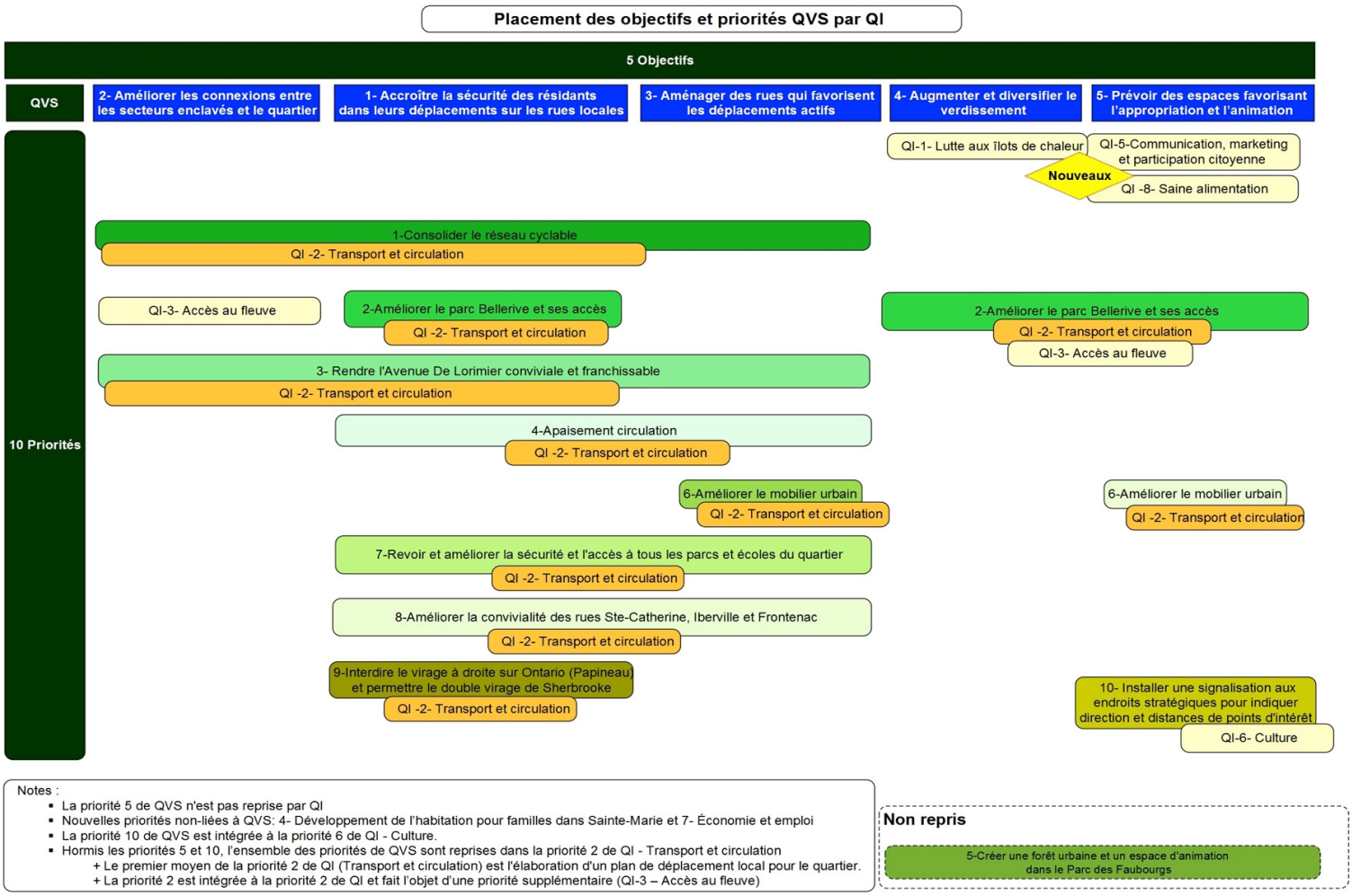
Placement des objectifs et priorités QVS par QI
5 Objectifs
QVS
2- Améliorer les connexions entre les secteurs enclavés et le quartier
1- Accroître la sécurité des résidants dans leurs déplacements sur les rues locales
3- Aménager des rues qui favorisent les déplacements actifs
4- Augmenter et diversifier le verdissement
5- Prévoir des espaces favorisant l'appropriation et l'animation
10 Priorités
QI-1- Lutte aux îlots de chaleur
QI-5-Communication, marketing et participation citoyenne
Nouveaux
QI -8- Saine alimentation
1-Consolider le réseau cyclable
QI -2- Transport et circulation
QI-3- Accès au fleuve
2-Améliorer le parc Bellerive et ses accès
QI -2- Transport et circulation
2-Améliorer le parc Bellerive et ses accès
QI -2- Transport et circulation
QI-3- Accès au fleuve
3- Rendre l'Avenue De Lorimier conviviale et franchissable
QI -2- Transport et circulation
4-Apaisement circulation
QI -2- Transport et circulation
6-Améliorer le mobilier urbain
QI -2- Transport et circulation
6-Améliorer le mobilier urbain
QI -2- Transport et circulation
7-Revoir et améliorer la sécurité et l'accès à tous les parcs et écoles du quartier
QI -2- Transport et circulation
8-Améliorer la convivialité des rues Ste-Catherine, Iberville et Frontenac
QI -2- Transport et circulation
9-Interdire le virage à droite sur Ontario (Papineau) et permettre le double virage de Sherbrooke
QI -2- Transport et circulation
10- Installer une signalisation aux endroits stratégiques pour indiquer direction et distances de points d'intérêt
QI-6- Culture
Notes :
▪ La priorité 5 de QVS n'est pas reprise par QI
▪ Nouvelles priorités non-liées à QVS: 4- Développement de l'habitation pour familles dans Sainte-Marie et 7- Économie et emploi
▪ La priorité 10 de QVS est intégrée à la priorité 6 de QI - Culture.
▪ Hormis les priorités 5 et 10, l'ensemble des priorités de QVS sont reprises dans la priorité 2 de QI - Transport et circulation
+ Le premier moyen de la priorité 2 de QI (Transport et circulation) est l'élaboration d'un plan de déplacement local pour le quartier.
+ La priorité 2 est intégrée à la priorité 2 de QI et fait l'objet d'une priorité supplémentaire (QI-3 – Accès au fleuve)
Non repris
5-Créer une forêt urbaine et un espace d'animation dans le Parc des Faubourgs

ANNEXE 5 – LA DÉMARCHE PLAN LOCAL DE DÉPLACEMENT (PLD) DU CDLVM EN BREF

La démarche *Plan local de déplacement* (PLD) est liée de près au projet QVS initial puisque le *Plan de transport de Montréal* (2008) rendait l'élaboration du PLD préalable à l'obtention d'une démarche *Quartier vert* pour les arrondissements[41]. Le *Plan de transport* (2008) exigeait que les villes et les arrondissements produisent des plans locaux de déplacement (PLD) au cours des trois années suivant son adoption afin de tracer «les balises nécessaires quant aux aménagements routiers, piétonniers et cyclables» (Ville de Montréal, 2008 : 20). Constatant que l'arrondissement Ville-Marie n'avait pas procédé à un tel exercice (lui reprochant d'ailleurs d'avoir plutôt procédé directement à un PPU (2012)), un comité de travail (Comité de déplacement local de Ville-Marie - CDLVM) a été créé et est porté par Tandem afin de faire pression pour le déclenchement d'une telle démarche. Le CDLVM souhaite aussi faire comprendre à l'arrondissement l'importance de réaliser un PLD pour l'ensemble du territoire, et non pour chacun des territoires couverts par des PPU.

Le réseau CDLVM en bref : **Initiateur - porteur du CDLVM :** Tandem Ville-Marie 4 acteurs CQVS sont présents : Tandem VM, CDC C-S, Éco-Quartier SM, Rayside Labossière Architectes. 4 acteurs CQVS sont absents : Spectre de rue, Marché solidaire Frontenac, Sentier urbain et l'arrondissement. Le CDLVM réunit de nouveaux acteurs : 2 TQ voisines et des résidents des trois districts.	**Les enjeux en bref :** Les priorités de QVS liées au transport et au déplacement sécuritaire sont portées par la démarche du CDLVM et inscrites dans le mémoire *Ensemble vers un PLD* (août 2014). Celui-ci pose six enjeux pour le quartier Sainte-Marie, dont cinq sont repris de QVS. **Le placement des priorités QVS :** - 3 priorités QVS reprises littéralement par le PLD (P1- P4 - P9) - 5 priorités QVS reprises et reproblématisées (P6- P2 & P7 - P3&P8) - 2 priorités QVS délaissées par le PLD (P5 - P10).

[41] « La désignation des *quartiers verts* appartiendra aux villes et aux arrondissements qui auront, dans leurs plans locaux de déplacement, la responsabilité de cibler et de mettre en œuvre les mesures applicables. » (Ville de Montréal, 2008 : 24).

Placement des priorités QVS dans la démarche du CDLVM

Six enjeux sont inscrits au mémoire CDLVM (2014 : 27 - voir encadré) pour le quartier Sainte-Marie : 1) Consolider le réseau cyclable; 2) Améliorer la convivialité des rues Papineau, De Lorimier, Sainte-Catherine, Iberville et Frontenac; 3) Apaiser la circulation sur les rues locales; 4) Améliorer la sécurité et l'accès à tous les parcs et toutes les écoles du quartier; 5) Interdire le virage à droite sur Ontario sur Papineau et permettre le double virage à droite de Sherbrooke à Papineau; 6) Améliorer la desserte en transport en commun de surface dans l'axe est-ouest.

Selon le CDLVM, ce sont ces enjeux « qui devraient se retrouver dans le PLD de Ville-Marie ». Hormis l'enjeu concernant l'amélioration de la desserte de transport en commun, tous ces enjeux sont repris du mémoire de QVS. Bien sûr, certaines priorités de QVS ont été privilégiées car elles sont directement liées au transport et au déplacement sécuritaire. Ainsi, trois des priorités QVS sont littéralement reprises par le PLD (consolider le réseau cyclable; apaiser la circulation sur les rues locales et l'interdiction du virage à droite pour le pont Jacques Cartier sur Ontario). Cinq autres priorités de QVS sont reprises et re-problématisées. Un volet de la priorité 6 (améliorer le mobilier urbain) est intégré. D'une part, l'amélioration du parc Bellerive et de ses accès est élargie en l'amélioration de la sécurité et de l'accès à tous les parcs et toutes les écoles du quartier. D'autre part, la priorité d'améliorer la convivialité de l'avenue Delorimier et celle d'augmenter la convivialité de certaines artères sont reformulées pour former le deuxième enjeu du mémoire CDLVM. Enfin, deux des dix principales priorités QVS ont été délaissées par le CDLVM (créer une forêt urbaine et un espace d'animation au Parc des Faubourgs et la signalisation des lieux d'intérêts publics dans Sainte-Marie). Certains enjeux ont été laissés de côté lorsque portés par des élus, rendant moins nécessaire l'intervention du milieu.

COMITÉ DE DÉPLACEMENT LOCAL VILLE-MARIE 27
ENSEMBLE VERS UN PLAN DE DÉPLACEMENT LOCAL AOÛT 2014

5.2 QUARTIER SAINTE-MARIE

Les enjeux d'apaisement de la circulation, de déplacements actifs, d'aménagements publics accessibles et conviviaux sont au cœur des préoccupations des citoyens et des acteurs sociaux du quartier Sainte-Marie depuis de nombreuses années.

Les questions de transport, de planifications et de sécurité des déplacements ont été abordées dans le cadre de plusieurs consultations citoyennes (Forum citoyen Centre-Sud 2009, Plan de déplacement des écoles de Vélo-Québec 2010, PPU Sainte-Marie 2011, Forum citoyen de l'ÉQSM 2011, etc.). Les résumés de ces événements ou les mémoires déposés lors de ces consultations ont été analysés pour faire ressortir les actions à prioriser.

Voici certains enjeux qui devraient se retrouver dans le Plan local de déplacement de Ville-Marie afin d'harmoniser la cohabitation entre les piétons, les cyclistes, les automobilistes et le camionnage.

Consolider le réseau cyclable
L'ajout de nouvelles pistes permettrait notamment d'accroître la sécurité des résidents dans leurs déplacements et d'améliorer les liens cyclistes interquartiers (Plateau, Hochelaga Maisonneuve, Rosemont)

Améliorer la convivialité des rues Papineau, De Lorimier, Sainte-Catherine, Iberville, Frontenac et Bercy
Le fort débit d'automobiles et de camions qui transitent sur ces artères à grande vitesse ont un impact sur la qualité de vie des résidents. Des mesures d'apaisement de la circulation doivent être mises en place.

Apaiser la circulation sur les rues locales
Plusieurs rues résidentielles deviennent des voies de débordement de l'importante circulation de transit qui traversent le quartier.

Améliorer la sécurité et l'accès à tous les parcs et toutes les écoles du quartier
Les abords des écoles et des parcs sont des zones sensibles fréquentées par une clientèle vulnérable. Les écoles et les parcs du quartier sont en majorité bordés par des artères routières importantes. Il est nécessaire d'entreprendre des actions d'aménagements pour sécuriser leur accès.

Interdire le virage à droite sur Ontario, au coin Papineau et permettre le double virage à droite sur Sherbrooke, au coin Papineau
Cette mesure permettrait de décongestionner substantiellement la rue Ontario à l'heure de pointe ainsi que d'accroître la qualité de l'environnement sur l'artère commerciale.

Améliorer la desserte en transport en commun de surface dans l'axe est-ouest:
L'arrondissement jouit d'une bonne desserte du réseau de métro toutefois, plusieurs lignes d'autobus dans l'axe est-ouest ont un service qui mériterait d'être bonifié afin d'augmenter l'accessibilité au transport en commun de la population locale.

Placement des objectifs et priorités QVS par PLD

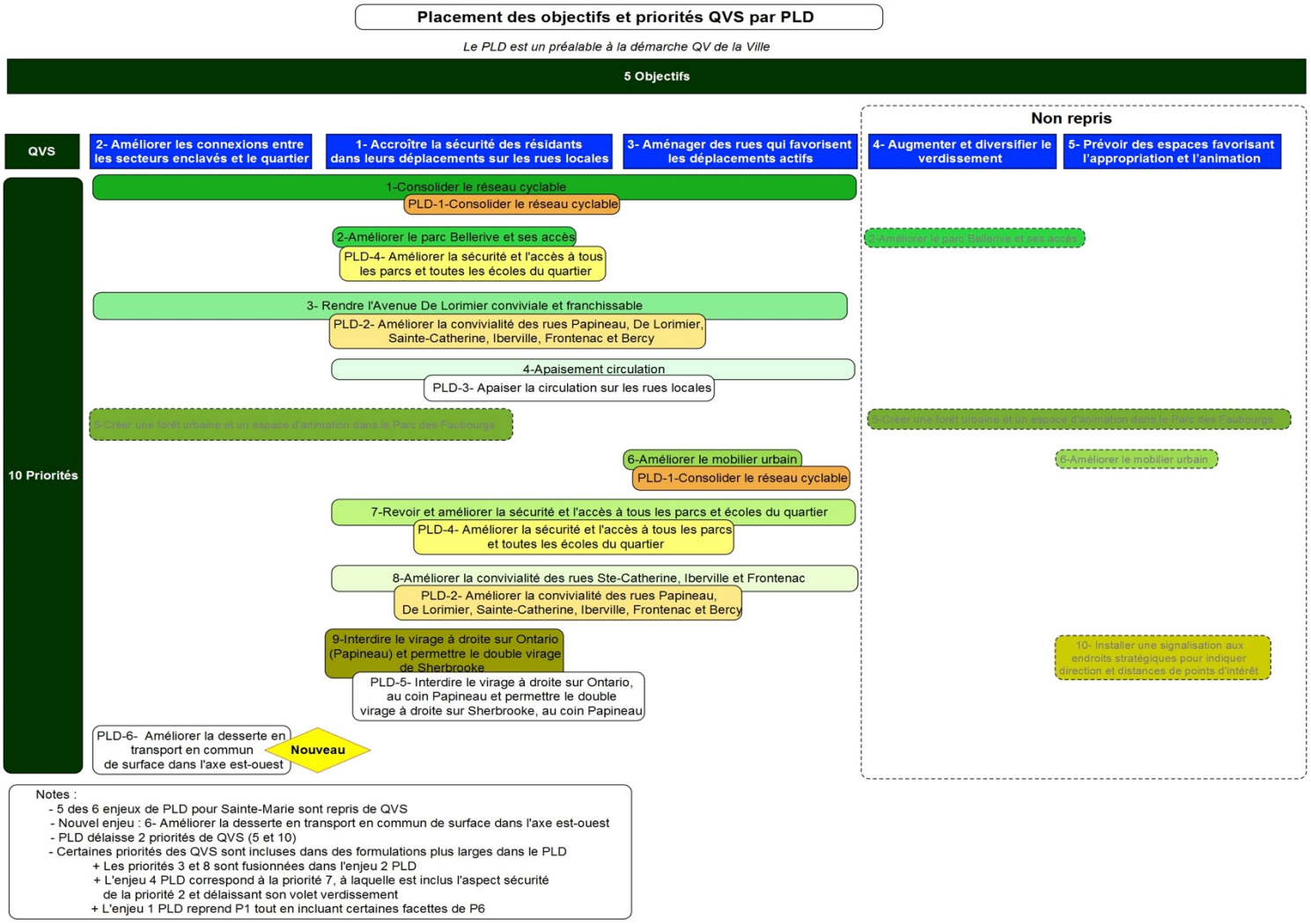

ANNEXE 6 – LA DÉMARCHE IMAGINER RÉALISER MONTRÉAL 2025/ QUARTIER NOURRICIER EN BREF

Le réseau *IRM-2025 Quartier nourricier* en bref :	**Les enjeux *IRM-2025 Quartier nourricier* en bref :**
Porté par la TDS/CDC 6 acteurs CQVS sont présents : CDC C-S, Éco-Quartier SM, Sentier urbain, Rayside Labossière Architectes, Marché solidaire Frontenac et l'arrondissement Ville-Marie. 2 acteurs CQVS absents : Spectre de rue et Tandem VM Le comité du projet IRM-2025 réunit de nouveaux acteurs : la CDEC CSPMR, le CSSS Jeanne-Mance et *Voies Culturelles.* D'autres seront présents à certaines étapes du projet (SISM, Comité Habitation Familles, Comité Logement Ville-Marie). Différentes directions de l'arrondissement sont présentes sporadiquement.	**- Le placement des priorités QVS :** - Le projet *IRM-2025 Quartier Nourricier* concerne les objectifs QVS-4 (*Augmenter et diversifier le verdissement)* et QVS -5 (Prévoir des espaces favorisant l'appropriation et l'animation) + Plus spécifiquement la priorité 6 et la piste d'intervention 6- *Animer le pôle Frontenac* **- Nouveaux objectifs repris de QI :** 4- Création d'emplois permanents et saisonniers 5- Augmentation de l'Offre alimentaire

Ce projet est directement en lien avec une piste d'intervention du mémoire QVS (PI-6 Animer le pôle Frontenac) et avec des pistes d'intervention relatives à l'alimentation et à la création d'espaces publiques du mémoire QI (Priorités 8- Saine alimentation et Priorité 5 –Communication, marketing et participation citoyenne).

Placement des objectifs et priorités *QVS* par *IRM-2025/ Quartier nourricier*

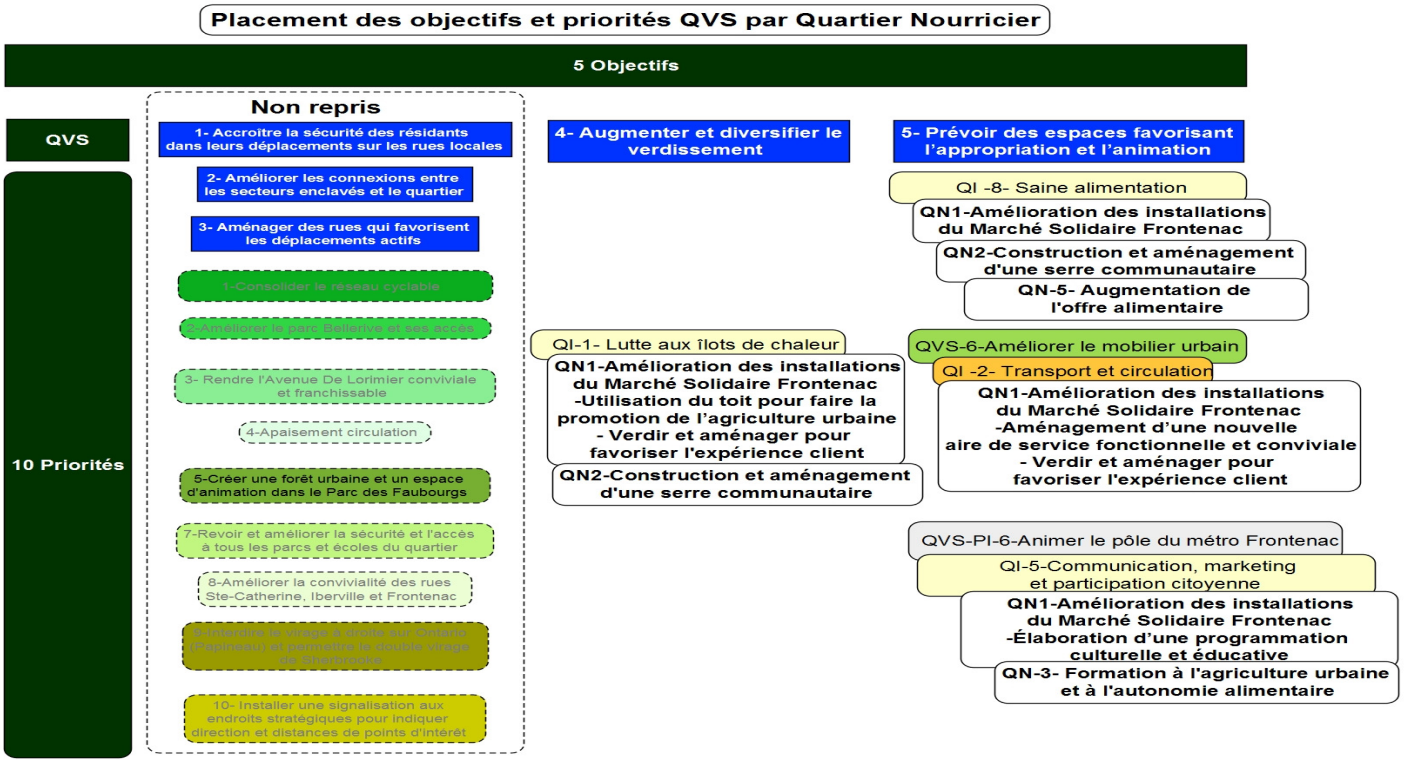

Notes :
- Le projet Quartier Nourricier, qui comporte 5 objectifs, concerne les objectifs 4 et 5 de QVS
  + Plus spécifiquement à la priorité 6- Améliorer le mobilier urbain
  et la piste d'intervention 6- Animer le pôle Frontenac
- Les objectifs 1 et 2 de Quartier Nourricier sont directement reliés aux objectifs 4 et 5 de QVS
- Nouveaux objectifs repris de QI :
  4- Création d'emplois permanents et saisonniers
  5- Augmentation de l'offre alimentaire